UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

La protection de la rivière Rigaud : une marche vers la vie bonne

par Charles Meunier

Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi en vue de l'obtention du grade de Maître ès art (M.A.) en études et interventions régionales

Québec, Canada

© Charles Meunier, 2024

RÉSUMÉ

Le cycle de l'eau ne connaît pas de frontières. Depuis toujours nous sommes tous liés par ces molécules qui voyagent autour du globe, entre mer, ciel et terre. Les activités humaines telles que l'urbanisation, l'agriculture, la déforestation et l'industrialisation ont un impact sur l'eau. Elles peuvent augmenter le ruissellement, l'érosion, le transport de sédiments et le rejet de contaminants dans nos cours d'eau. Chacun de nous utilise de l'eau douce provenant des rivières, lacs ou nappes souterraines pour notre consommation. L'eau est essentielle à la vie mais c'est aussi une ressource vulnérable et on peut se demander comment, en tant qu'individu, il est possible de faire notre part et intervenir pour mieux la protéger.

Comment peut-on rendre plus concrète la possibilité de faire un vrai changement pour protéger une rivière? Pour tenter de répondre à cette question, j'ai interpellé des citoyens en prenant pour exemple le cas de la rivière Rigaud, un cours d'eau qui se jette dans la rivière des Outaouais dans le sud-ouest du Québec. Suite à la compilation des données d'un questionnaire, on apprend que la préservation, le respect de la nature, l'environnementalisme et la santé sont des valeurs qui invitent les gens à se questionner sur leur capacité à se mettre dans l'action pour protéger leur rivière. Toutefois, les valeurs, à elles seules, ne suffisent pas.

Ce projet met en lumière l'importance de reconnaître la responsabilité comme étant une porte d'entrée vers l'action en décidant d'accepter l'invitation de répondre à l'obligation de faire les efforts nécessaires pour protéger notre environnement écologique. C'est toutefois l'éthique qui nous permet d'identifier un processus structurant de mise en action de gens ou de groupes de gens pour protéger la rivière.

L'estime de soi, la sollicitude et la justice et l'égalité dans nos institutions sont les trois composantes de l'éthique que l'on doit s'efforcer de nourrir et faire vivre simultanément en chacun et chacune de nous afin de propulser l'engagement et les préoccupations des citoyens et des citoyennes vers une action coopérative structurante et enrichissante pour tous et pour toutes et d'accéder à de nouveaux possibles vers le mieux vivre ensemble, vers la vie bonne.

ABSTRACT

The water cycle knows no borders. We have always been linked by these molecules which travel around the globe, between sea, sky and earth. Human activities such as urbanization, agriculture, deforestation and industrialization have an impact on water. They can increase runoff, erosion, sediment transport and the release of contaminants. Each of us uses fresh water from rivers, lakes or groundwater for our consumption. Water is essential to life but it is also a vulnerable resource and we may wonder how, as an individual, it is possible to do our part and intervene to better protect it.

How can we make it more concrete to make a real change to protect a river? To try to answer this question, I asked citizens about the example of the Rigaud River, a river that flows into the Ottawa River in southwestern Quebec. Following the compilation of data from a questionnaire, we learn that preservation, respect for nature, environmentalism and health are values that invite people to question their ability to take action to protect their river. However, values alone are not enough.

This project highlights the importance of recognizing responsibility as a gateway to action by deciding to accept the invitation to respond to the obligation to make the necessary efforts to protect our ecological environment. However, it is ethics that allows us to identify a structuring process of action by people or groups of people to protect the river.

Self-esteem, solicitude and justice and equality in our institutions are the three components of ethics that we must strive to nurture and bring to life simultaneously in each and every one of us in order to propel the commitment and concerns of citizens towards structuring and enriching cooperative action for all and to access new possibilities towards better living together, towards the good life.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ii
ABSTRACT iii
TABLE DES MATIÈRES iv
LISTE DES TABLEAUX v
LISTE DES FIGURES vi
DÉDICACE vii
REMERCIEMENTS viii
INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 : COMPRENDRE (ACQUISITION DE DONNÉES 5
1.1 LE PEUPLEMENT DE RIGAUD 5
1.2 LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À RIGAUD 10
1.3 LA RIVIÈRE RIGAUD 13
1.4 LES IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 20
1.5 UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À RIGAUD 21
1.6 LES VALEURS 24
1.7 LA CUEILLETTE DE DONNÉES 28
1.8 ENTRE VALEURS ET RESPONSABILITÉ 34

CHAPITRE 2 : ANALYSE - SE RESPONSABILISER : LA PLACE DES VALEURS 37
2.1 RESPONSABILITÉ PERSONNELLE 39
2.2 RESPONSABILITÉ FACE À LA COLLECTIVITÉ 42
2.3 RESPONSABILITÉ ENVERS LA TOTALITÉ DES ÊTRES ET DES CHOSES 46
2.4 CLASSEMENT – DONNÉES DU SONDAGE EN FONCTION DE LA RESPONSABILITÉ 48
2.5 SE METTRE DANS L'ACTION EN TANT QUE CITOYEN RESPONSABLE 50
2.5.1 RESPONSABILITÉ PERSONNELLE 53
2.5.2 RESPONSABILITÉ FACE À LA COLLECTIVITÉ 53
2.5.3 RESPONSABILITÉ FACE À L'ÊTRE-DU-MONDE 54
2.6 DE LA RESPONSABILITÉ À L'ÉTHIQUE 55

CHAPITRE 3 : UNE NOBLE INTERPRÉTATION DES CHOSES : L'INTÉGRATION DE L'ÉTHIQUE À CETTE DÉMARCHE RÉFLEXIVE 57
3.1 LES LIMITES DE LA RESPONSABILITÉ 58
3.2 QU'EST-CE QUE L'ÉTHIQUE 60
3.3 AGIR DANS LA PERSPECTIVE DE L'ÉTHIQUE 65

CHAPITRE 4 : LES SUITES 71
4.1 UN EXEMPLE DE PROJET RÉALISÉ FAIT DANS LA PERSPECTIVE DE L'ÉTHIQUE 71

CONCLUSION 78
RÉFÉRENCES 82
ANNEXE 1 POLITIQUE MULTIMUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE 2020-2024 : VERS DES COLLECTIVITÉS PLUS RÉSILIENTES AUX SINISTRES. VILLE DE RIGAUD 88
ANNEXE 2 FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT CONCERNANT LA PARTICIPATION 93
ANNEXE 3 QUESTIONNAIRE 97
ANNEXE 4 LES 31 QUESTIONNAIRES COMPLÉTÉS 99

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 – Synthèse des résultats des questions 1, 2 et 3 32

TABLEAU 2 – Synthèse des résultats de la question 4 33

TABLEAU 3 – Liste des valeurs les plus nommées par les personnes répondantes 37

TABLEAU 4 – Classement des valeurs nommées en fonction des catégories de responsabilité 48

TABLEAU 5 – Exemples d'actions dans la perspective de la responsabilité et de l'éthique ... 74

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 – Plan des concessions de la Seigneurie de Rigaud 7

FIGURE 2 – Carte des Haut-Canada et Bas-Canada 8

FIGURE 3 – Photo du barrage érigé sur la rivière Rigaud 11

FIGURE 4 – Résultats d'analyses de la qualité de l'eau de la rivière Rigaud 16

FIGURE 5 – Indices suggérant la présence de fleurs d'eau d'algues bleu-vert 17

FIGURE 6 – Statistiques des valeurs nommées par les personnes répondantes 49

FIGURE 7 – Critères des personnes répondantes pour qualifier les valeurs nommées 51

FIGURE 8 – Intentions des personnes répondantes en lien avec le projet de protection de la rivière Rigaud 52

DÉDICACE

Pour Antoine, Frédéric, Alexandre et Ryo.

REMERCIEMENTS

Merci à Viviane, Jacqueline et Gabriel, à mon directeur de recherche Marc Jean et aux 31 personnes qui ont accepté de répondre à mon questionnaire.

INTRODUCTION

J'aime la nature et particulièrement l'eau et les oiseaux.

Rigaud, formidable terrain de jeu pour les personnes aimant la nature, est située à moins d'une heure de Montréal sur les rives de la majestueuse rivière des Outaouais. La montagne, les boisés, les champs, les rivières et les nombreux espaces verts et écosystèmes variés qu'on y retrouve ont toujours été des lieux privilégiés où l'on peut observer la nature et de nombreuses espèces d'oiseaux.

Lors de mes études au Collège Bourget, j'ai été à même de constater les travaux de plusieurs spécialistes en sciences naturelles, rattachés à l'institution, qui y ont inventorié de nombreuses espèces animales et végétales d'intérêt, en particulier sur le mont Rigaud. Ils soulignaient le fait que cet environnement riche et unique est aussi fragile et vulnérable. L'un d'entre eux, le Père Louis Genest C.S.V. a aussi créé un centre écologique à Saint-Fidèle dans la région de Charlevoix où j'ai eu l'opportunité de travailler en tant que guide interprète dans les sentiers écologiques. C'était enrichissant, stimulant et apaisant! J'étais entouré de personnes inspirantes et passionnées par les passereaux, les coléoptères, les microorganismes, les orchidées, les astres, etc.

Ce contact avec la nature m'a amené à m'intéresser aux Premières Nations, à leurs traditions, leurs valeurs, leur spiritualité, l'importance qu'elles vouaient au territoire et la relation particulière qu'elles entretenaient avec l'eau. La rivière des Outaouais est fascinante et suscite l'intérêt de la connaître, l'apprivoiser, découvrir ses secrets, observer la faune et la flore qui s'y nourrissent et en apprendre sur les habitudes des poissons qui l'habitent.

Je suis parti explorer davantage les sciences naturelles à Baie-Comeau pour être dans la forêt, étudier la faune et la flore, puis à Polytechnique Montréal dans un programme en génie civil spécialisé en environnement et ressources hydriques. J'ai pu mettre en application ces apprentissages en travaillant dans les domaines du traitement et de la gestion de l'eau ainsi

que du développement durable afin d'aider les collectivités et les organisations à adopter des pratiques plus responsables et, en particulier, à respecter la ressource « eau ».

Force est d'admettre qu'encore beaucoup de travail reste à faire. Les changements climatiques et leurs impacts sur le cycle de l'eau ajoutent à la pression sur les infrastructures et sur les écosystèmes (Mailhot, 2005 et Ouranos, s.d.). La tendance des dernières décennies fait en sorte qu'aujourd'hui nombreux sont ceux et celles qui, comme moi, s'inquiètent de la dégradation de notre environnement et de l'état dans lequel nous laisserons la planète à nos enfants.

Depuis plusieurs années, je suis préoccupé par l'état de la rivière Rigaud. Des indices, que j'ai pu constater en la côtoyant, tels que les changements de la couleur de l'eau, la présence d'algues envahissantes, la détérioration des berges tendent à nous indiquer que la rivière subit de plus en plus souvent des contraintes néfastes. Cette rivière, comme les nombreux cours d'eau sur le territoire du Québec, joue pourtant un rôle important tant au niveau de la vie aquatique et de la préservation de la biodiversité qu'au niveau des différents usages qu'en font les populations qui la côtoient (Crepin-Bournival, 2022 ; MELCCFP, 2012).

Lorsque je constate des phénomènes préoccupants sur la rivière, je ressens un malaise en lien avec mes valeurs et je me demande comment je peux intervenir pour améliorer la situation. Sachant fort bien que je ne suis pas seul à me préoccuper de l'état de cette rivière, je m'interroge sur les moyens à notre disposition qui permettraient de mobiliser nos forces.

C'est au terme d'une formation de deuxième cycle en développement durable à l'Université du Québec à Chicoutimi que je me suis engagé dans un cheminement en éthique organisationnelle et, plus spécifiquement, dans le programme de maîtrise en études et interventions régionales. Je me suis intéressé particulièrement à la question des valeurs, de la responsabilité et de l'éthique. C'est dans le cadre de cette démarche que ce mémoire voit le jour.

Je choisis donc de me mettre en route et de contribuer à l'atteinte d'un objectif : la protection de la rivière Rigaud.

Humblement, j'émets l'hypothèse que la clé du succès d'une telle démarche réside dans notre capacité individuelle et collective à intégrer et partager consciemment des valeurs communes et à les transposer en actions de façon responsable.

Je m'efforcerai par ce travail de répondre à la question suivante : comment peut-on rendre plus concrète la possibilité de faire un vrai changement pour la rivière Rigaud? Je tenterai de comprendre comment les valeurs, la responsabilité et l'éthique peuvent être mises à contribution afin que les personnes qui s'intéressent à la protection de la rivière puissent agir pour faire une réelle différence.

Mon choix s'est porté sur la rivière Rigaud, exemple concret, mais les résultats de mes travaux et mes recherches pourront s'appliquer à n'importe quel type de projet. J'ai choisi cette rivière parce que je la connais depuis longtemps, j'ai vu son état se détériorer et également parce qu'elle est à l'échelle « humaine ». Je souhaite conclure ce travail en suggérant des pistes de solutions réalistes, applicables et très concrètes pour des citoyens et citoyennes intéressés à s'engager dans l'action.

Le premier chapitre vient mettre la table en présentant une évaluation de l'état des lieux. Je vous présenterai donc un portrait de la rivière et de son bassin versant, qui prend sa source en Ontario avant de traverser la ville de Rigaud au Québec et de se jeter dans la rivière des Outaouais, entre le barrage de Carillon et le lac des Deux Montagnes. Je mettrai aussi en contexte l'importance de la rivière pour les développements économique, social et environnemental de la ville de Rigaud et pour ses citoyens et citoyennes. Je partagerai avec vous les résultats d'un sondage fait auprès de personnes résidant à Rigaud, il nous permettra d'en apprendre davantage sur les valeurs individuelles et collectives pouvant être mises à contribution pour permettre une mobilisation toujours dans l'objectif de protéger ce milieu naturel.

Dans le second chapitre, je ferai l'analyse des données recueillies par le biais du sondage et vous ferai part de ma compréhension des liens qu'entretiennent les gens avec cette rivière. Je ferai le pont entre les valeurs et la notion de responsabilité et nous verrons comment, en tant que citoyens et citoyennes responsables, nous pouvons dès lors nous mettre dans l'action.

Le troisième chapitre présentera mon évaluation des limites des valeurs et de la responsabilité en lien avec la possibilité d'agir de manière concrète pour la protection de la rivière Rigaud. J'introduirai alors la notion d'éthique. Je ferai des recommandations, d'après les enseignements en éthique de Paul Ricoeur et avec en trame de fond des valeurs. Ceci viendra bonifier le niveau d'engagement individuel et collectif face à la protection durable de l'écosystème de cette rivière.

Enfin, dans le chapitre 4, je présenterai l'exemple d'un projet concret illustrant clairement comment, en agissant dans la perspective de l'éthique, nous pouvons réellement faire une différence et arriver à réaliser de grandes choses, ensemble.

CHAPITRE 1

COMPRENDRE (ACQUISITION DE DONNÉES)

Tel que le suggère cette démarche réflexive, il y a un travail important à faire afin de mobiliser les gens pour relever le défi de la protection de la rivière Rigaud. Mais quel est ce travail au juste? Comment peut-on arriver à ce qu'un groupe d'individus, une collectivité, puisse collaborer à l'atteinte d'un but commun? Mon intention est de vérifier l'hypothèse présentée dans mon introduction à l'effet que les valeurs personnelles peuvent jouer un rôle significatif de manière à augmenter les chances de succès d'un tel défi.

L'objet du premier chapitre est de colliger les faits et les données qui seront utiles pour la suite de ce travail. Je prendrai un peu de recul pour nous donner une perspective plus large du contexte historique, sur les plans social, économique et environnemental. Nous pourrons ainsi avoir une meilleure compréhension de la place qu'occupe cette rivière pour les hommes et les femmes qui ont fait de Rigaud ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Ainsi, les paragraphes qui suivent brossent un portrait du développement de la ville de Rigaud depuis sa fondation. On y parlera tour à tour des sujets suivants : le peuplement de Rigaud, le développement de l'activité économique, un portrait de la rivière Rigaud et des caractéristiques physico-chimiques de l'eau, un survol des impacts des changements climatiques et une présentation sommaire du plan stratégique de développement durable publié par la ville de Rigaud en 2018. En outre, j'élaborerai un questionnaire pour interroger un certain nombre de personnes afin de comprendre le rapport qu'elles entretiennent avec la rivière.

1.1 LE PEUPLEMENT DE RIGAUD

Rigaud était auparavant une seigneurie concédée en 1732 par l'intendant Hocquart et le gouverneur Beauharnois à deux acteurs importants dans le développement de la Nouvelle-France, les frères Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial (1698-1778) et François Pierre de Rigaud de Vaudreuil (1703-1779). Ce dernier donnera son nom à la municipalité de Rigaud. En 1771, Michel-Eustache-

Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière (1748-1822), qui sera reconnu comme le vrai fondateur de Rigaud, achète la seigneurie. Une douzaine d'années plus tard, il se consacre à son peuplement et à la construction d'une première route le long de la rivière des Outaouais (Auerbach Chevrier et Séguin, 2009, p. 7 à 10). Tel qu'illustré à la figure 1, la seigneurie de Rigaud est alors divisée en 14 concessions, dont quatre sont situées à proximité de la rivière à la Graisse[1] (Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges, s.d.a; Auerbach Chevrier et Séguin, 2009, p. 31 à 39) :

- Troisième concession - Nouvelle Lotbinière : ces terres n'ont pas été développées complètement à cause des risques d'inondations. Au printemps 1763, on note que l'eau inondait ces terres, ainsi seulement quatre des 22 terres situées à des niveaux plus élevés ont été concédées. Ce secteur est aujourd'hui appelé Grande-Ligne et inclut la partie en aval de cette rivière jusqu'à son émissaire dans la rivière des Outaouais.

- Quatrième concession – Rivière à la Graisse, sud-est : cette concession comprend 49 terres situées au sud de la rivière jusqu'à la frontière de l'Ontario et inclut en grande partie l'actuel « centre-ville » de Rigaud. Le premier quai de la seigneurie de Rigaud a été construit sur cette concession, au Domaine du quai (situé près de l'actuel pont de l'autoroute 40). Le premier Bureau de poste, nommé Rigaud-sur-le-Lac, y sera également construit en 1909.

- Cinquième concession - Rivière à la Graisse, nord-ouest : cette concession comprend à l'origine 47 terres et inclut aujourd'hui la partie de la ville de Rigaud située au nord de la rivière à la Graisse. C'est sur une de ces terres, du côté nord de la rivière à la Graisse, que fut construit le premier moulin banal de Rigaud en 1802.

[1] La rivière Rigaud était nommée rivière à la Graisse à cette époque

FIGURE 1 : Plans des concessions de la Seigneurie de Rigaud
Sources : Image du haut : Bibliothèque et Archives nationales du Québec ; image du bas : © Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges, Collection de cartes et plans, CP-200.6_L

- Sixième concession - La fourche : plus en amont, et jusqu'à la frontière de l'Ontario, une autre concession, de plus petite taille, fait partie du bassin versant de la rivière à la Graisse.

Comme il n'existe pas à l'époque de routes terrestres, la rivière à la Graisse est la seule voie de pénétration dans ces terres. Ainsi, des Canadiens français, naviguant depuis Vaudreuil par le lac des Deux Montagnes et la rivière des Outaouais, remontent cette petite rivière pour venir s'y établir graduellement à partir de l'an 1783. Les cinq premiers colons aventureux sont: Antoine Quesnel, François Chevrier, Augustin Gauthier, Jean-Noël Séguin et Pierre Villeneuve (De Stephano, 2008, p. 16).

En 1791, le Parlement britannique proclame l'Acte constitutionnel qui divise le pays en deux parties distinctes, le Bas-Canada et le Haut-Canada, tous deux séparés par la rivière des Outaouais. Bien que Rigaud soit au sud de l'Outaouais, elle fait partie d'un morceau de territoire situé à l'est de l'Ontario, au sud de la rivière des Outaouais et au nord du fleuve Saint-Laurent qui fait partie du Bas-Canada tel qu'illustré par l'étoile sur la carte de la figure 2 (Tousignant, 2020).

FIGURE 2 : Carte du Haut-Canada et Bas-Canada - La localisation de la ville de Rigaud est représentée par une étoile
Source : Tousignant, 2020.

À la suite des rébellions des Patriotes de 1837-38, le Rapport Durham recommande l'organisation de gouvernements municipaux pour décentraliser le mode de gouvernement et rétablir le bon fonctionnement de la colonie. En 1845 le gouverneur général du Canada ordonne à toutes les paroisses du Bas-Canada de mettre sur pied des municipalités civiles et de faire élire un maire et six conseillers pour chacune d'entre elles. Le premier maire de Rigaud, Amable-Clément Cholet et ses conseillers forment alors le premier conseil municipal, qui n'a pas beaucoup de succès, n'ayant pas réussi à obtenir l'approbation des habitants et habitantes. Au même moment, des concessions intégrées à la seigneurie de Rigaud en sont détachées pour former la paroisse Sainte-Marthe.

L'année 1855 voit l'adoption de l'Acte des Municipalités et des chemins du Bas-Canada et conséquemment le régime municipal que nous connaissons aujourd'hui est mis sur pied, la paroisse Sainte-Madeleine de Rigaud est alors créée. La première assemblée a lieu le 5 août 1855 et M. Cornelius McGrevy, anglophone d'origine irlandaise, se voit nommer à la tête de la mairie. Parmi les conseillers élus on retrouve messieurs Gauthier, Provost, Lefebvre, Vachon, Brasseur et Ranger. En 1880 deux autres municipalités sont formées à partir du détachement de concessions, celles de Pointe-Fortune et Très-Saint-Rédempteur (Auerbach Chevrier et Séguin, 2009, p. 11 à 15).

En 1897 Archibald de Lery MacDonald devient le dernier des cinq seigneurs de Rigaud. En 1910, la municipalité de Rigaud profite de la nouvelle loi adoptée à l'Assemblée nationale permettant le rachat des terres seigneuriales et en fait l'acquisition pour une somme de 38 739 $. C'est la fin de la seigneurie de Rigaud (Auerbach Chevrier et Séguin, 2009, p. 20).

En 1911, avec le développement de sa population et de son activité industrielle, le village de Rigaud se mobilise pour devenir une ville et fait élire un nouveau conseil municipal avec M. MacDonald à sa tête. La ville et la paroisse de Rigaud, dont le

territoire s'étend en périphérie de la ville, vont continuer de gérer leurs affaires indépendamment l'une de l'autre jusqu'en 1990. À partir de ce moment, les discussions s'échelonnent sur cinq ans avant que les maires de ces deux entités, Gildor Roy et Jean-Guy Faubert, accompagnés de leurs conseils municipaux confirment l'avis officiel de fusion le 30 juillet 1995. Ce processus laisse toutefois des marques dans la population. Les habitants et habitantes de la paroisse craignent de perdre leur qualité de vie, un développement non harmonieux et d'avoir à payer les dettes de la ville alors que les gens d'affaires de Rigaud y voient une opportunité pour le développement de la ville, de meilleurs services et moins de dédoublements politiques et administratifs. En 1996, M. Faubert devient le maire de la nouvelle ville fusionnée. Les maires qui ont suivi sont messieurs Réal Brazeau (1999-2013), Hans Jr Gruenwald (2013-2021) (Auerbach Chevrier et Séguin, 2009, p. 21 à 26).

1.2 LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À RIGAUD

Vers la fin du 18e siècle, l'agriculture remplace progressivement la traite de fourrures comme activité économique dominante et de nombreuses terres de la région sont cultivées (Dick, 2015). Au début du 19e siècle, le seigneur Chartier de Lotbinière, suivi de son héritière Charlotte et l'époux de cette dernière, fils d'un riche sénateur américain de Philadelphie, permettront à la municipalité de Rigaud de connaître un essor commercial et industriel jusqu'à le que le couple quitte pour l'Europe en 1832 (Auerbach Chevrier et Séguin, 2009, p. 11).

Sur la rivière Rigaud, le premier moulin banal construit en 1802 sert à moudre le grain et fonctionne grâce à un barrage construit sur la rivière (figure 3). D'autres moulins seront aussi construits dans la région dont un moulin à carde, adjacent au premier moulin banal et un moulin à scie érigé de l'autre côté de la rivière en 1830. Les moulins à farine et à scie de Rigaud sont détruits par le feu en 1904. Six mois plus tard, un nouveau moulin est reconstruit par Archibald De Lery MacDonald. En 1909 la compagnie Rigaud Miling Company, avec son propriétaire Arthur Mercier, achète ce

moulin et des modifications importantes y sont apportées incluant la construction du barrage, toujours présent, sur la rivière Rigaud (Auerbach Chevrier et Séguin, 2009, p. 65 à 72).

FIGURE 3 : Photo du barrage érigé sur la rivière Rigaud
Source : Collection Luke De Stephano

La rivière sépare la ville de Rigaud en deux parties. C'est en 1810 que le premier pont de bois est construit pour relier et faciliter les déplacements entre les deux rives. Au total cinq ponts seront construits et abimés par les embâcles printaniers sur la rivière (Auerbach Chevrier et Séguin, 2009, p. 95 à 97 ; De Stefano, 2008, p. 66 à 69).

L'activité industrielle connaît un essor important à Rigaud durant la seconde moitié du 19e siècle. Par exemple, d'autres moulins sont érigés sur le bord de la rivière Rigaud dont un moulin à scie. La coupe et le transport du bois était un moteur important de l'économie de Rigaud puisque la forêt mature permettait de produire des billots de chêne de grande qualité. Ces billots étaient transportés sur la rivière Rigaud, puis sur la rivière des Outaouais jusqu'au port de Montréal (par les draveurs) et étaient par la suite exportés vers l'Angleterre pour la construction maritime. Vers 1860, près de l'endroit où se situe l'église actuelle, un chantier maritime prend place pour la construction de barges. Le propriétaire exploite aussi une industrie de potasse. Une tannerie est aussi

exploitée près de l'actuel pont du chemin de fer ce qui entraîne des rejets d'eaux usées contaminées dans la rivière Rigaud pendant une certaine période (Auerbach Chevrier et Séguin, 2009, p. 75-76).

Rigaud a poursuivi son développement entre autres autour de la compagnie Rigaud Granite (de 1913 à 1932) qui exploite les dépôts de moraine glaciaire dans le mont Rigaud, du sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes (créé en 1874) qui attire de nombreux pèlerins, du Collège Bourget (fondé en 1850) et des couvents occupés par de nombreux étudiants venus de partout (Auerbach Chevrier et Séguin, 2009 ; Cercle d'histoire de Rigaud, s.d.).

Le premier train fait son apparition au Canada en 1836 et assure la liaison entre La Prairie et St-Jean-sur-Richelieu. Graduellement le train remplacera la navigation comme moyen de transport. En 1877 une ligne de train est inaugurée entre Montréal et Hull en passant par la rive nord de la rivière des Outaouais. Plusieurs souhaitent aussi une ligne du côté sud entre Montréal et Ottawa. C'est en 1890 que le premier train fait la navette entre Rigaud et Vaudreuil. Les autres tronçons vers Ottawa se développeront dans les années suivantes de telle sorte qu'en 1898, la liaison entre les deux villes est complétée. En 1940 une nouvelle gare plus grande et moderne est construite à Rigaud. Alors que la première gare fut construite sur le même modèle que celle de Hudson, la nouvelle gare s'inspire davantage des traditions de la communauté francophone (Auerbach Chevrier et Séguin, 2009, p. 79 à 83). La gare, actuellement fermée, a été désignée gare ferroviaire patrimoniale en 1994 (Parcs Canada, s.d.).

Dans les années 1960, l'autoroute 40, reliant Ottawa et Montréal en passant par Rigaud, permet une liaison automobile plus efficace que par la route 17 et vient réduire l'importance du train. De plus, la clientèle du collège a diminué ce qui réduit d'autant le nombre de passagers. Rigaud a toujours tenté de préserver la gare et la liaison ferroviaire et devient propriétaire de la gare en 1999 (Auerbach Chevrier et Séguin, 2009, p. 88 à 89). Toutefois le peu d'achalandage contribue à faire en sorte qu'en 2010,

l'Agence métropolitaine de transport annonce que le train de Dorion-Rigaud s'arrêtera désormais à la gare d'Hudson. « En vertu d'une résolution adoptée au début de la semaine par le conseil municipal, les élus de Rigaud ont estimé que les nouvelles règles de financement qui entreront en vigueur après le 30 juin vont imposer une augmentation de coûts beaucoup trop importante pour cette municipalité de 7500 habitants. » (La Presse, 2010).

Au cours des dernières années, les principales activités économiques de la ville de Rigaud sont associées aux activités de tourisme et de loisirs, en particulier celles en lien avec le mont Rigaud qui « constitue une ressource unique à préserver et à mettre en valeur pour la collectivité locale et régionale mais également pour le plaisir des visiteurs » (MRC Vaudreuil Soulanges, 2018b, p. 591), à l'éducation avec le Collège Bourget et le Collège de l'Agence des services frontaliers du Canada, à des entreprises en agriculture, en transformation alimentaire, ainsi qu'à une série de commerces de proximité.

1.3 LA RIVIÈRE RIGAUD

La rivière Rigaud prend sa source au sud de Vankleek Hill dans l'est de l'Ontario, puis coule vers l'est, entre sur le territoire du Québec, bifurque vers le nord pour enfin se jeter dans la rivière des Outaouais à Rigaud. Le bassin versant de la rivière Rigaud couvre une superficie de 538 km^2, dont 458 km^2 (85,2 %) en Ontario et 80 km^2 (14,8 %) au Québec (COBAVER-VS, 2012) et est caractérisé par une occupation du territoire majoritairement agricole. Son débit moyen est de 14.1 m^3/s (Gaudreau, 1989, p. 21). De son côté, la rivière des Outaouais, principal affluent du fleuve Saint-Laurent, a un débit moyen à la hauteur de Carillon de 2000 m^3/sec avec des pointes de débit quotidiennes de 9094 m^3/s et 9217 m^3/s en 2017 et 2019 respectivement (Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais, 2024). Elle a de nombreuses rivières tributaires, dont les principales sont la Gatineau, la Lièvre, la Kipawa et la Rouge (MELCCFP, s.d.f).

Sur tout son parcours, la qualité de l'eau de la rivière Rigaud semble fortement affectée par l'activité humaine.

En 1983, une étude réalisée par des étudiants en biologie/écologie de l'université de Montréal a, entre autres, conclu aux apports significatifs des rejets d'eaux usées provenant de l'activité agricole plus en amont et des rejets d'égouts sanitaires non traités qui provoquent une contamination du milieu aquatique. Différents indicateurs mesurés montrent alors une piètre qualité de l'eau de la rivière Rigaud, affichant des problèmes de sédimentation, d'érosion des berges, une sursaturation en oxygène, un pH et des concentrations de phosphore élevés (Tremblay et al., 1983).

Une autre étude, incluant une caractérisation physico-chimique de la rivière Rigaud entre les années 1980 et 1985, présente des concentrations moyennes de phosphore de 0,091 mg/l avec un maximum de 0,175 mg/l et suggère que les paramètres à surveiller sont la couleur, le pH et la turbidité (Gaudreau, 1989, p. 135-136). A titre comparatif, l'objectif visé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) est de limiter la concentration de phosphore total à un maximum de 0,03 mg/l afin de protéger la vie aquatique (effet chronique) (MELCCFP, s.d.b).

Notons que la première station d'épuration municipale des eaux usées a été construite et mise en opération en 1986 dans le cadre du programme d'assainissement des eaux usées du Québec (Ministère des Affaires municipales et de l'habitation [MAMH], 2009, p. 5).

Une étude réalisée en 2015 sur la présence de pesticides dans les eaux de surface au Québec révèle que les eaux de la rivière Delisle, seule rivière de Vaudreuil-Soulanges considérée dans cette étude, est fortement contaminée, comme toutes les autres rivières dont le bassin versant est situé dans des zones agricoles (Giroux, 2015, p. 35-39).

En mars 2018, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a présenté un projet réalisé en collaboration avec plusieurs agriculteurs et agricultrices de la région pour favoriser la rétention des sols agricoles et ainsi améliorer la biodiversité de la rivière Delisle dans Soulanges. Ce projet a permis la plantation de 2,5 kilomètres de végétaux en bande riveraine ainsi que l'installation de 11 nichoirs et 9 perchoirs pour les oiseaux champêtres et des abris à abeilles indigènes en bordure de champs ou dans des friches (MRC Vaudreuil-Soulanges, 2018a).

Des échantillons sont prélevés dans la partie ontarienne de la rivière Rigaud en 2019 à la station 04620004 de la Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA) située aux coordonnées suivantes : latitude : 45°29'25.97'' N et longitude : 74°24'56.06'' O (45.4905472, -74.415572222).

Les résultats d'analyses démontrent qu'à cet endroit les dépassements importants sont fréquents au niveau des normes sur les coliformes et le phosphore tel qu'illustré sur la figure 4 (MELCCFP, 2024). Par exemple, on peut y voir que pour 5 des 9 échantillons prélevés et analysés (fréquence = 56%), les quantités mesurées de coliformes fécaux dépassent en moyenne d'une amplitude de 4,2 la norme de 200 UFC/100 ml (activités récréatives - contact direct). Pour le phosphore total, la fréquence des dépassements est de 100% et l'amplitude de 6,4. À long terme, une telle situation entraîne le vieillissement prématuré du cours d'eau et affecte l'équilibre de tout l'écosystème (Zanetta, 2018).

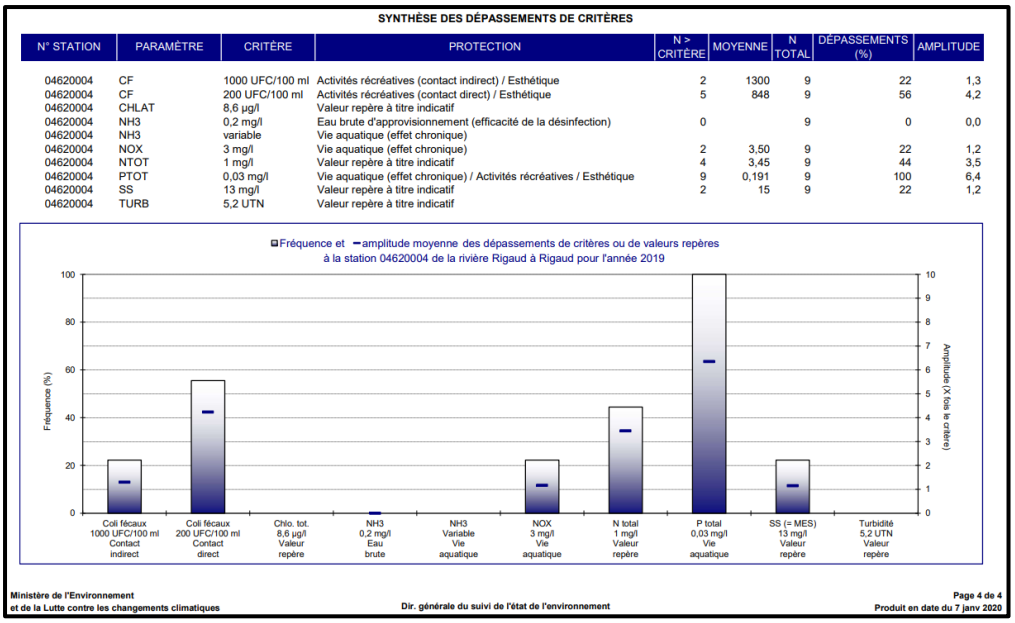

SYNTHÈSE DES DÉPASSEMENTS DE CRITÈRES

N° STATION	PARAMÈTRE	CRITÈRE	PROTECTION	N > CRITÈRE	MOYENNE	N TOTAL	DÉPASSEMENTS (%)	AMPLITUDE
04620004	CF	1000 UFC/100 ml	Activités récréatives (contact indirect) / Esthétique	2	1300	9	22	1,3
04620004	CF	200 UFC/100 ml	Activités récréatives (contact direct) / Esthétique	5	848	9	56	4,2
04620004	CHLAT	8,6 µg/l	Valeur repère à titre indicatif					
04620004	NH3	0,2 mg/l	Eau brute d'approvisionnement (efficacité de la désinfection)	0		9	0	0,0
04620004	NH3	variable	Vie aquatique (effet chronique)					
04620004	NOX	3 mg/l	Vie aquatique (effet chronique)	2	3,50	9	22	1,2
04620004	NTOT	1 mg/l	Valeur repère à titre indicatif	4	3,45	9	44	3,5
04620004	PTOT	0,03 mg/l	Vie aquatique (effet chronique) / Activités récréatives / Esthétique	9	0,191	9	100	6,4
04620004	SS	13 mg/l	Valeur repère à titre indicatif	2	15	9	22	1,2
04620004	TURB	5,2 UTN	Valeur repère à titre indicatif					

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Dir. générale du suivi de l'état de l'environnement
Page 4 de 4
Produit en date du 7 janv 2020

FIGURE 4 : Résultats d'analyses de la qualité de l'eau de la rivière Rigaud : Synthèse des dépassements de critères à la station 04620004 de la BQMA
Source : MELCCFP, 2024

Par ailleurs, à l'été 2022 des signalements sont transmis par des citoyens et des citoyennes au MELCCFP suite à des observations faites sur la rivière Rigaud de fortes odeurs et d'une couleur foncée dans la partie en amont (près de la frontière ontarienne) et de présence d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert à certains endroits dans sa partie en aval, soit entre le centre-ville jusqu'à l'émissaire. Selon des échanges avec une personne représentante de la direction régionale de la Montérégie du MELCCFP, il appert que ce cours d'eau est déjà connu pour le problème de fleurs d'eau d'algues bleu-vert et qu'il serait utile de continuer à documenter et rapporter les épisodes d'odeurs et de couleurs inhabituelles pour que le MELCCFP puisse cibler les causes.

Depuis 2018, les inspecteurs de la direction régionale concernée du MELCCFP effectuent une visite pour échantillonner un plan d'eau suite à la réception d'un signalement d'une fleur d'eau, si celui-ci respecte au moins un des critères suivants établis dans le Plan de gestion des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert (MELCCFP, s.d.e) :

- Il n'était pas connu pour la problématique des cyanobactéries et il sert à l'approvisionnement en eau potable pour un réseau assujetti au Règlement sur la qualité de l'eau potable;
- Il nécessite un suivi particulier (en raison du signalement à une direction de santé publique ou de la tenue d'un événement spécial d'activités récréatives de contact avec les eaux comme une compétition de natation ou de canot);
- Une situation majeure justifie qu'on s'y déplace, selon la direction régionale du ministère (ex. : manifestation extrême du phénomène);
- Il fait l'objet d'une entente officielle entre différents gouvernements (plan d'eau transfrontalier).

Toujours selon la personne représentante de la direction régionale de la Montérégie du MELCCFP, la présence de cyanobactéries dans la rivière Rigaud serait connue des autorités du ministère depuis quelques années et, selon leur évaluation, aucun des critères du plan de gestion n'est rencontré, par conséquent aucun nouvel échantillonnage n'est prévu.

Lorsque j'interpelle des citoyens et citoyennes pour avoir leur opinion sur la rivière, je comprends que leur évaluation est essentiellement basée sur leur perception au point de vue de l'esthétique du cours d'eau. De façon générale, ils partagent leur perception plutôt négative de la rivière, ce qui est cohérent avec l'image qu'elle projette comme en témoignent, à titre d'exemples, les photographies prises à l'été 2020 (figure 5). Sur la photo de gauche on observe la couleur verte de l'eau qui révèle la présence accrue de chlorophylle et possiblement de cyanobactéries (Blais, 2008). Sur la photo de droite, on peut noter l'importante présence d'algues dans un petit ruisseau tributaire de la rivière Rigaud et qui, selon toute vraisemblance, contient une quantité excessive de nutriments.

FIGURE 5 : Indices suggérant la présence de fleurs d'eau d'algues bleu-vert
Source : Charles Meunier, 2020

En novembre 2022, le conseil municipal de la ville de Rigaud adopte la résolution 2022-11-329 (Ville de Rigaud, 2022, p. 537-538) demandant au MELCCFP d'intervenir et vérifier la qualité de l'eau de la rivière Rigaud. La situation est jugée préoccupante quant au respect des normes environnementales de la rivière et éveille un souci quant à la qualité de vie des riverains et riveraines. La résolution est transmise au ministère de l'Environnement du Québec, au ministère de l'Environnement de l'Ontario, à leur homologue fédéral ainsi qu'aux députés, MRC et Conseil du Bassin Versant de la Région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS).

Les rivières et leurs bassins versants jouent un rôle crucial pour la biodiversité et pour le maintien de la vie. Les animaux, les végétaux et tous les autres organismes vivants interagissent pour créer une chaîne délicate et des perturbations d'apparence banales qui affectent un maillon de cette chaîne peuvent créer des conséquences importantes pour l'ensemble de l'écosystème. La biodiversité permet, entre autres, de s'approvisionner en matières premières et en nourriture, de réguler le climat et de contrôler certaines maladies, d'exercer des loisirs, de développer des connaissances scientifiques et favorise également la production de sols, de la biomasse et d'oxygène (Langlois, 2013 ; Duffy, 2017). De plus, l'approvisionnement en eau potable de

nombreux citoyens provient de sources souterraines qui sont susceptibles d'être contaminées par la pollution des eaux de surface (Environnement et changement climatique Canada, 2017).

Peu d'informations publiques sont disponibles sur l'état de la rivière Rigaud qui pourraient permettre d'en connaître davantage sur l'origine de la pollution et de savoir s'il est dangereux, à certains endroits, d'y exercer des activités de contact primaire, telles que la baignade, la planche à pagaie, le ski nautique ou encore des activités de contact secondaire telles que le canotage ou la pêche. L'information sur l'état de la rivière est importante pour sensibiliser les usagers afin qu'ils et elles adoptent des comportements leur permettant d'une part de se protéger des risques associés à la qualité de l'eau et, d'autre part, de protéger la rivière et prévenir la contamination de l'eau. La responsabilité de gestion des risques en milieu naturel est partagée entre les autorités responsables (p. ex. gouvernements et exploitants) et les usagers (INSPQ, 2019; Santé Canada, 2012; et Organisation mondiale de la santé, 2003).

Le COBAVER-VS est un organisme à but non lucratif soutenu techniquement et financièrement par le MELCCFP ayant pour mission d'assurer la concertation, la planification et la coordination d'actions en matière de gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants de la région de Vaudreuil-Soulanges dans une perspective de développement durable. Plus spécifiquement, le plan d'action publié par le COBAVER-VS en 2014 inclut des travaux pour améliorer la gestion des fumiers de fermes, réduire les effets néfastes du drainage des terres agricoles et des nutriments et pesticides qui peuvent y être associés, rétablir et protéger l'habitat des poissons, limiter l'érosion des berges et la sédimentation dans les cours d'eau, freiner l'imperméabilisation des sols et améliorer l'accès à la rivière pour les divers usages (COBAVER-VS, 2014).

1.4 LES IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques ont des impacts importants sur les milieux terrestres et aquatiques (Ouranos, 2022). Ils sont de plus en plus rapides, intensifient les extrêmes hydrométéorologiques et affectent le régime des cours d'eau (Gachon et Raphoz, 2022, p. XI-XII). Rappelons que les pluies de forte intensité ont, entre autres, des effets sur le ruissellement, l'entraînement de sédiments, augmentant les pointes de débits, de charges de pollution et les niveaux d'eau des cours d'eau.

Les changements climatiques contribuent à augmenter l'exposition des populations à des aléas de toute nature dont la fréquence et l'intensité sont, pour plusieurs, en constante augmentation. Ils tendent à accroître les risques d'embâcles, d'inondations, d'érosion des berges et de glissements de terrain d'où l'importance de faire de la prévention et d'augmenter notre résilience face à ces risques (Thivierge, 2021).

Notons que la rivière Rigaud coule dans un sol glaiseux qui peut, dans certaines conditions spécifiques, être favorable aux mouvements de sols comme ce fut le cas dans le secteur du rang du Petit-Brulé, près de l'actuel centre de ski Mont Rigaud (Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges, s.d.b).

Devant cette réalité, nous devons agir afin d'accroître la résilience des communautés. La prévention et, en particulier, l'aménagement et le développement durables du territoire en tenant compte des risques présents ou potentiels deviennent donc des objectifs importants pour relever le défi de l'atténuation des impacts et de l'adaptation à ces changements (Thivierge, 2021 et MSP, 2014). En ce sens, la ville de Rigaud, et ses voisines, Très-Saint-Rédempteur et Pointe-Fortune, ont publié en 2020 une politique multi municipale de sécurité civile 2020-2024 (présentée en annexe 1) dont une des orientations prioritaires est de mettre en œuvre des mesures préventives concernant l'aménagement et l'occupation sécuritaire du territoire et des zones de contraintes identifiées.

Le contexte imposé par les bouleversements climatiques invite les autorités gouvernementales à se questionner sur le développement des collectivités en considérant les enjeux de développement durable et, entre autres, à mettre davantage la protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques au centre des préoccupations (MELCCFP, 2023). Les changements climatiques ont fait en sorte de créer un lieu d'échange mondial sur les enjeux environnementaux. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) créé en 1988 nous permet d'avoir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes et leurs répercussions potentielles. Les stratégies qui découlent des travaux réalisés par ce groupe d'experts pour limiter les changements climatiques et augmenter la résilience des collectivités doivent être mises en œuvre (Intergovernmental Panel on Climate Change [IPCC], 2023).

1.5 UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À RIGAUD

En adoptant la loi sur le développement durable, le Québec a défini le développement durable comme étant un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. » (Assemblée Nationale du Québec, 2006).

En 2017-18, la ville de Rigaud s'est engagée dans un processus pour élaborer un plan stratégique de développement durable. Des rencontres de consultations ont eu lieu avec diverses parties prenantes : citoyens, citoyennes et entreprises de la ville de Rigaud, jeunes élèves du primaire, citoyens, citoyennes et entreprises des villes avoisinantes, groupes d'intérêts et personnes élues et employées de la ville de Rigaud. Au total près d'un millier d'individus ont contribué aux travaux qui ont permis de définir la mission de la ville, ses valeurs, la vision 2033 et le plan d'action pour y arriver. Au

terme de cet exercice, la ville de Rigaud a rendu public en 2018 son plan stratégique dans une perspective de développement durable 2018-2033. Par le fait même, elle s'est engagée à mettre ce plan au centre de ses décisions et de ses actions : «Il est maintenant de notre responsabilité, en tant qu'élus, que ce plan soit mis en œuvre au quotidien et qu'il nous guide continuellement lors de nos décisions et de nos actions» (Ville de Rigaud, 2018a, p. 3). Voici quelques faits saillants du rapport de la démarche de réalisation de ce plan stratégique (Ville de Rigaud, 2018a) :

Rigaud est une ville reconnue pour sa montagne et sa diversité de milieux (urbain, montagne, plaine, rivière) tout en offrant des loisirs et lieux de culture variés. Sur le plan économique, Rigaud pourrait être vue comme une ville-dortoir, avec un manque de transport en commun et de jeunes personnes entrepreneures avec de la vision. Les entreprises petites, responsables, propres et qui gèrent bien le risque sont les bienvenues à Rigaud, selon les personnes sondées. Rigaud est caractérisée par une disparité et un écart de revenus entre les couches sociales, selon les interviewés.

Les personnes répondantes indiquent que Rigaud pourrait améliorer sa maturité sur la plupart des enjeux (environnemental, économique, social), mais serait bien avancée au niveau culturel. Au niveau de la priorisation des enjeux, les points de vue sont partagés. La plupart des personnes participantes priorisent l'économie, certaines souhaitent préserver la montagne et l'environnement, alors que d'autres estiment que l'éducation et les logements sociaux devraient être au cœur des discussions. Il en ressort aussi que l'eau, les logements abordables et l'éducation sont à protéger en priorité.

Par son plan stratégique, la ville de Rigaud affirme sa mission d'offrir des services municipaux de qualité avec efficience et efficacité pour rencontrer les besoins de ses citoyens et citoyennes, en respect des principes du développement durable et en favorisant notamment l'engagement et la participation des parties prenantes (villes,

entreprises, citoyens), les pratiques novatrices respectueuses de l'environnement et le développement durable du territoire.

Les valeurs prioritaires identifiées par la ville sont l'intégrité, l'engagement, la transparence, l'ouverture, la communication, la fierté et le respect.

En résumé, toujours selon Ville de Rigaud (2018a), la vision de la ville est celle d'une communauté :

- Dynamique économiquement, répondant aux besoins de ses citoyens tout en promouvant le développement durable et en préservant son agriculture locale.
- Engagée dans le développement et proche de ses habitants, favorisant l'innovation et le dialogue.
- Harmonieuse, favorisant la mixité sociale, l'entraide et l'innovation.
- Préservant ses joyaux naturels tels que la montagne, les rives et les rivières.
- Offrant une gamme d'activités communautaires et de loisirs pour ses habitants.

La Ville est responsable du plan d'action, de sa mise en œuvre et elle s'engage aussi à présenter annuellement un rapport pour rendre compte de l'avancement des travaux au public. Dans ces rapports périodiques, elle communique des informations sur l'avancement des travaux, l'état de ses finances et sur l'efficacité de certaines activités ou de certains programmes.

De cet exercice, il en ressort le plan d'action 2018-2023 qui vise à (Ville de Rigaud, 2018b) :

- Favoriser une administration municipale transparente et centrée sur le service aux citoyens, en encourageant la participation citoyenne, en améliorant l'accessibilité de l'information municipale et en assurant un suivi des demandes des citoyens.
- Créer un environnement de vie et de visite accueillant, diversifié et accessible, en développant des activités récréotouristiques responsables, en garantissant la sécurité dans les rues, en améliorant l'accessibilité aux logements et aux

commerces, en encourageant l'agriculture urbaine innovante et en préservant le patrimoine culturel.

- Assurer un aménagement durable du territoire en favorisant les transports actifs et collectifs, en s'adaptant aux changements climatiques, en promouvant une agriculture responsable et en dynamisant le centre-ville.
- Protéger et valoriser l'environnement et les milieux naturels en mettant en valeur les plans d'eau, en sensibilisant les agriculteurs à la bonne gestion des cours d'eau, et en réduisant la consommation d'eau potable.
- Utiliser efficacement les ressources en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en diminuant la consommation d'énergie des bâtiments et en réduisant les déchets grâce à un programme de compostage.
- Encourager les commerces, industries et services locaux et responsables en optimisant l'utilisation des locaux au centre-ville et en attirant des entreprises offrant des emplois de qualité.

1.6 LES VALEURS

Le plan stratégique en développement durable a permis d'élaborer une vision et une mission sur lesquelles une organisation telle que la ville de Rigaud doit pouvoir s'appuyer au quotidien pour guider ses actions et ses décisions. « La vision commune agit comme le socle de l'action collective. Elle permet à différentes parties prenantes de se projeter ensemble et d'agir vers un but commun » (Communagir, 2023). Dans cette section nous verrons comment, à l'instar des énoncés stratégiques de vision et mission, le choix et l'intégration de valeurs permettent de donner une orientation et un sens à nos actions et ajoutent à la capacité de se réaliser.

Selon Domenach (1995, paragr. 5), la « Valeur est donc étroitement liée à un désir et à une volonté d'incarner dans un comportement, dans une œuvre, la valeur choisie. Décision préalable à toute décision, préalable à toute culture, à toute morale.

C’est parce que j’ai décidé d’apprendre que je m’instruis; parce que j’ai décidé de préférer le Bien au Mal que je cherche à me conduire moralement ».

De son côté, Danielle Rainville suggère que « la valeur est toujours l’expression d’un jugement personnel indiquant une préférence concernant le devoir-être relatif aux choses ou aux personnes » (Rainville, 1996, p. 31). « La valeur est à la recherche de ce qu’on estime comme étant beau, bien, vrai, bon et sacré » (Rainville, 1996, p. 34).

Les valeurs sont intimement liées à un individu et permettent de donner un sens et une visée à sa vie. Elles nourrissent son parcours et lui permettent d’être plus pertinent, plus efficace à se rapprocher du bonheur. Elles orientent sa conduite et ses gestes. Les valeurs personnelles évoluent, se consolident et se transforment au fur et à mesure des expériences de vie.

Rokeach suggère qu’ « une valeur est une croyance persistante selon laquelle un certain mode de conduite ou une certaine finalité est, sur le plan personnel ou sur le plan social, préférable à un mode de conduite ou à une finalité qui lui serait contraire » (Rokeach, 1973).

D’autres auteurs mentionnent que « les valeurs jouent donc un rôle central dans la justification de nos décisions et de nos actions envers autrui, surtout si ces dernières peuvent entraîner des conséquences indésirables. La délibération sur les valeurs permet aux personnes impliquées dans la décision d’en partager le sens et de clarifier ce que la décision permettra de réaliser sur ce plan (par exemple, plus d’équité, plus de respect de la vie privée, etc.) » (INSPQ, 2015).

Mettre nos valeurs au centre de notre vie ne se fait pas de façon automatique. Il est important de bien se connaître pour être en mesure de faire des choix de valeurs. Il faut prendre le temps de les choisir, de bien les intégrer, les rendre vivantes au quotidien et les affirmer publiquement autant dans notre vie personnelle que professionnelle. Nos prises de décision fondamentales, qui engagent notre vie, ne peuvent reposer

uniquement sur des intuitions ou sur des goûts temporaires. Plus ces valeurs sont présentes et nous habitent, plus nous existons en tant qu'individu et plus nous pouvons contribuer de façon constructive au bien-être des gens qui nous entourent et de notre collectivité (Paquette, 1982).

Le choix des valeurs se fait, entre autres, en fonction de nos expériences de vie et de nos capacités à comprendre et assumer les conséquences de ces choix. Le milieu dans lequel nous vivons peut exercer des pressions sur nos valeurs si elles sont en confrontation. Selon leur sensibilité aux pressions extérieures, les individus auront tendance à modeler leurs valeurs sur les valeurs dominantes dans leur milieu ou à les confronter en acceptant les conséquences.

Un individu peut avoir plusieurs valeurs dont certaines sont plus intégrées et observables (valeurs complètes). Il existe au moins huit critères qui permettent de qualifier une valeur de « complète » assumée par l'individu dans le quotidien (Paquette, 1982):

1- Elle est un choix pour l'individu;
2- L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur;
3- Elle est observable dans les gestes quotidiens;
4- Elle donne un sens, une direction à son existence;
5- L'individu y est attaché;
6- L'individu l'affirme publiquement;
7- L'individu s'applique publiquement dans des activités qui en font la promotion;
8- Pour l'individu il existe une forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle.

En général les valeurs complètes sont en nombre très restreint parce qu'elles sont exigeantes et engageantes. Seules quelques valeurs complètes nous servent de référence dans notre vécu. Selon Paquette (1982), elles émergent progressivement et

se développent au fur et à mesure des expériences personnelles et se maintiennent dans la mesure où elles demeurent signifiantes pour l'individu. Les valeurs, qu'elles soient complètes ou partielles, sont sans cesse confrontées aux expériences passées et nouvelles. L'analyse de ses valeurs peut amener l'individu « à une plus grande conscience de son vécu et, par conséquent, le placer dans une position où il peut prendre des décisions plus éclairées sur sa vie » (Paquette, 1982).

Les valeurs d'une organisation, comme celle de la ville de Rigaud, sont d'ordre collectif et il importe de comprendre les relations entre les valeurs individuelles et celles d'un groupe ou d'une collectivité. À cet effet, voici quelques extraits de la conférence de Jean-Marie Domenach présentée à Lapoutroie en France, le 14 juin 1995 (Domenach, 1995) :

> « …une valeur collective a l'avantage de rassembler les individus et de permettre à une civilisation de produire un mode de vie, une culture, une esthétique. Il est vrai aussi que la pluralité des valeurs risque de produire la cacophonie, l'insignifiance, le nihilisme. »
>
> « La valeur ne vaut que si elle est personnalisée, que si l'engagement comporte une distance, un jugement. C'est alors qu'elle peut devenir collective et instituer entre les hommes une communion sans fanatisme. Mais cette distance ne doit pas tourner à l'abstention ni à l'opposition systématique. Celui qui cultive une valeur à l'encontre du groupe peut être un prophète. Mais, le plus souvent, c'est un Alceste. On ne peut très longtemps avoir raison tout seul. Encore une fois, si la valeur ne se réalise pas, elle dépérit. Il faut donc tenter, par la pédagogie, par l'exemple, de l'enraciner dans un groupe, faute de quoi l'on sera condamné à un héroïsme solitaire et exténuant. Sartre disait qu'il ne pourrait être moral que lorsque tout le monde le serait… C'est

exagéré, mais il reste qu'une valeur n'est durable que si elle est partagée par un groupe, fût-il réduit. »

« En ce sens, toute valeur est indissolublement collective et individuelle. La Déclaration des droits de l'homme (1789) est un admirable exemple de cette liaison, puisqu'elle vise à protéger l'humanité en chacun. Mais c'est précisément cette liaison qui se trouve menacée. »

La place que j'accorderai aux valeurs au sein de cette étude est d'une importance capitale. En premier lieu, c'est par cette voie que je suis passé pour en apprendre davantage sur le désir des citoyens et citoyennes de s'engager dans un changement potentiel de la rivière Rigaud. En second lieu, ce sont les mêmes valeurs que je tenterai de passer au crible du critère de responsabilité. J'y comprendrai alors la grandeur et la noblesse des valeurs quand vient le temps de se responsabiliser dans la vie. Du même coup, il deviendra essentiel de compléter cette démarche réflexive en mettant en exergue la place que peut occuper l'éthique pour rendre possible l'exploitation individuelle et collective d'un projet comme celui de la rivière Rigaud.

1.7 CUEILLETTE DE DONNÉES

Cette recherche a pour objectif principal d'en apprendre davantage sur les moyens qui permettent de se mobiliser individuellement et collectivement pour relever le défi de la protection durable de la rivière Rigaud. J'ai émis l'hypothèse que les valeurs individuelles peuvent jouer un rôle significatif dans cette mobilisation. Par conséquent, avec ma cueillette de données, j'ai voulu connaître la posture actuelle des gens en matière de valeurs et de leur importance.

J'ai élaboré un formulaire d'information et de consentement (présenté en annexe 2) et un questionnaire comprenant quatre questions (présenté en annexe 3). Ces questions ont pour but de savoir comment les gens interrogés se sentent interpellés au

niveau de leurs valeurs personnelles en lien avec le projet de la protection de la rivière. Les deux premières questions consistent donc à identifier cinq valeurs et à les mettre en ordre d'importance selon chacun et chacune. La troisième question a pour but de qualifier ces valeurs à l'aide des huit critères présentés plus tôt. Finalement, la dernière question a pour but d'en savoir un peu plus sur l'intention qu'a chaque personne répondante de s'investir personnellement pour la protection de la rivière Rigaud.

La construction du questionnaire et de son préambule s'est faite en respectant les règles du processus de certification éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi. La première demande de certification éthique auprès du comité éthique de la recherche a été déposée le 28 février 2022. L'approbation conditionnelle du projet a été transmise le 3 mai 2022 avec une série de commentaires et de demandes de précisions. Le 19 mai 2022, j'ai répondu aux conditions comme demandé par le comité éthique de la recherche et apposé ma signature sur la plateforme Nagano de l'UQAC.

Puisque la collecte de données se fait de façon anonyme, le questionnaire ne demande aucune information qui pourrait permettre d'identifier la personne participante. De plus, il est prévu que la transcription des données n'inclura aucune information susceptible d'identifier les personnes répondantes. Les questionnaires remplis par les participants et participantes seront retranscrits de façon anonyme dans un fichier numérisé et, éventuellement, détruits en cohérence avec la date d'échéance de conservation prescrite.

L'objectif original était d'obtenir une trentaine de personnes répondantes avant le 30 juin 2022. Une cinquantaine de personnes qui résident à Rigaud ont été invitées, directement par le chercheur, par le biais d'une annonce sur une page Facebook ou au hasard des rencontres. La très grande majorité des questionnaires ont été transmis en main propre et quelques-uns par courriel. En transmettant les questionnaires, le chercheur expliquait sommairement, aux personnes répondantes potentielles, le

contenu de la première section du document, le projet et le processus d'acquisition de données, ainsi que les questions elles-mêmes.

La date limite a été repoussée au 5 août pour obtenir la trentaine de retours souhaités. Les questionnaires, non identifiés, ont tous été récupérés en main propre par le chercheur et immédiatement déposés de façon aléatoire dans une boîte contenant tous les questionnaires remplis. Pour éviter tout risque d'identifier les personnes répondantes, la récupération des questionnaires s'est faite sans discussions sur le sujet.

Une fois le nombre de questionnaires remplis atteint, la compilation des données a pu débuter. Dans un premier temps, les questionnaires sortis de la boîte de dépôt ont été mélangés puis numérotés de 1 à 31. Ensuite, les données ont toutes été transcrites dans un fichier Excel aménagé afin de simplifier l'analyse des résultats.

Le tableau 1 présente une synthèse des réponses aux trois premières questions. Dans la partie du haut on y retrouve, pour chacun des 31 personnes répondantes, les réponses aux divers énoncés permettant de qualifier l'appropriation des valeurs identifiées. La partie du bas présente toutes les valeurs qui ont été énoncées avec leur niveau de priorité allant de la plus importante (1) à la moins importante (5).

Le tableau 2 présente l'intégralité des réponses à la question 4. Les réponses détaillées de chacune des personnes répondantes se trouvent à l'annexe 4.

Les résultats de cette cueillette de données nous informent qu'une majorité de personnes répondantes font des liens entre leurs valeurs individuelles et leur intérêt face à la rivière Rigaud. Au total les 31 personnes répondantes ont nommé 65 valeurs différentes. Parmi celles-ci, les valeurs les plus communes sont la préservation, nommée par 14 personnes répondantes (N=14), la nature (N=10), l'environnementalisme (N=8) et le respect de la nature (N=6).

Les commentaires reçus à la question 4 nous permettent de confirmer que la grande majorité des personnes répondantes ont à cœur la protection de la rivière Rigaud et qu'il existe un lien entre les valeurs qu'elles ont nommées et le souhait qu'ils ou elles entretiennent de la voir s'améliorer. Mais de façon générale ils et elles ne se mettent pas dans l'action. Les personnes répondantes voudraient agir mais ne savent pas trop comment s'y prendre.

TABLEAU 1 : Synthèse des résultats des questions 1, 2 et 3

	Répondants																															
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Qualification des Valeurs	**Réponses à la question 3**																														
Elle est un choix pour l'individu;		1					1	1	1	1	1				1			1			1	1	1	1		1					
L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur	1	1					1	1	1	1	1			1	1		1	1	1		1	1	1							1	1
Elle est observable dans les gestes quotidiens;		1	1	1		1	1	1	1	1	1	1		1	1			1	1	1	1	1	1	1	1		1		1		1
Elle donne un sens, une direction à son existence		1	1	1	1	1	1	1								1	1		1			1	1			1	1	1		1	1
L'individu y est attaché	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1		1	1	1	1	1				1	1	1	1		1			1		1
L'individu l'affirme publiquement	1	1			1			1				1								1	1					1				1	1
L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion		1						1				1								1	1						1	1			
Pour l'individu, il y a une forte interaction entre sa vie personnelle et professior	1		1												1											1	1	1	1	

Liste de valeurs	**Réponses aux questions 1 et 2**																															
Accessibilité															2															3	4
Adaptabilité															3																
Amour													1																		
Appartenance						1		4																							3
Appropriation d'une richesse naturelle de proximité																				2											
Attraction																1															
Authenticité																													3		
Avenir - Générations futures	2								2														4								
Beauté			2									1	2									5									2
Bienveillance																			1												
Bonheur			5																												
Bonne action	3																														
Calme				5		3									5				3												
Changement		2																									4				
Cohérence														3					4									5			
Communauté									3		5			2			3													5	
Conformité																										2					
Conscience			4							2																					
Continuité																															1
Coopération		5						2																		3	1				
Devoir (de conservation du milieu de vie - postérité)							5														1						5				
Discipline									4																						
Écologie																							5								
Éducation		3						2		1	3																			4	
Efficacité								5																							
Engagement		1																					1						2		
Environnementalisme	5	4	3					1									3					1	1			1					
Espoir							3																		5						
Faire une différence																											3				
Fierté				1												2				2	5										5
Harmonie														4																	
Humanité																													5		
Hygiène											3																				
Intégrité																													1		
Jouissance											5							5								5					
Justice																												2			
Logique							4																								
Longévité													4			3		4													
Nature	1				4				4	1	4				1	5	5								3				2		
Organisation																									4						
Paix						5																									
Partage									5																						
Partenariat																							4								
Participation												2													2						
Pérennité de la qualité de l'eau																				1											
Plaisir loisirs	4				3																										
Précaution																												1			
Préservation				4		4		3					3	1		1	4	1		3			3	3		4		4		1	
Propreté																		2				2									
Pureté																								2							
Rayonnement														5																	
Respect de la nature							2		3			4							2	4								3			
Responsabilité									1										5		4	4					2				
Richesse					2								5				2			5											
Sagesse										5																					
Santé			1	2			1									4						3									
Science															4																
Soin																									1						
Solidarité																							5								
Source de vie																							2								
Tranquilité					1	2																									
Transparence																													4		
Valeur					5																										
Vision définie pour revitaliser ce patrimoine																					3										
Vitalité				3																											

TABLEAU 2 : Synthèse des résultats de la question 4

Répondant	Réponses à la question 4:
1	Implication en temps et en argent. Convaincre d'autres gens de s'impliquer, en faire la promotion. Respecter mes engagements.
3	Être mieux informé de ce que je peux faire pour contribuer au projet. Participer aux activités de promotion s'il y en a. Signer une pétition si ça peut faire bouger.
5	Je ne veux pas m'impliquer personnellement
6	Faire des efforts personnels et espérer quele monde qui me voit suivent mon exemple
7	Par des gestes personnels car les gens ne considèrent pas les lois sur l'environnement comme facteur de motivation
8	Nettoyage des berges et fossés; Plantation d'arbres pour ombrage et revitalisation des berges; Échantillos des eaux; Compostage, diminution des déchets; Nous avons changé notre système septique; Savons écologiques bons pour l'environnement; Produits herbicides bio; Jardin bio, Achat local
9	Appuyer les projets de règlement à la ville. Donner du temps bénévole à l'occasion pour des opérations de nettoyage, d'entretien ou de revitalisation
10	D'abord en prenant connaissance d'éventuels projets pour savoir comment il m'est possible de contribuer
11	Conscientisation du public en publiant des photos qui démontrent l'état de la rivière sur le site de la ville
12	Ne connaissant pas ce que je peux offrir, il est difficile pouir moi de savoir comment je suis prêt à participer. Pour le momentla seule chose que je peux donner est mon temps. Ça évoluera avec les connaissances acquises. Ce projet me tient à cœur sachant que la rivière était baignable il y a moins de 40 ans. Tant niveau personnel que communautaire, avoir une rivière en santé ne peut être que du bonheur.
13	Prêt à m'investir pour du nettoyage des berges
14	Je pourrais participer en faisant de la révision et de l'analyse de documents pour commentaires et en participant à différentes activités de sensibilisation et de promotion du projet.
15	Participer, selon les besoins, à des campagnes de mesures terrain et d'analyse de données.
16	Être conscient des petits gestes à y apporter chaque jour pour l'améliorer
17	Poser des gestes concrets afin d'améliorer le cours d'eau en difficultés et que la communauté en prenne conscience.
18	En tant qu'individu, nous avons tous un rôle à jouer mais sommes-nous assez informés pour faire les bons choix? Au moment de faire ces choix sommes-nous prêts à le faire pour la collectivité même si cela est au détriment de notre petite personne? J'aimerais être plus informé sur mes gestes quotidiens qui pourraient faire une différence. De cette façon je pourrais éduquer les gens autour de moi.
19	Créer un comité de protection de la rivière et faire un nettoyage annuel des berges en faisant participer les riverains. Sensibiliser les utilisateurs de la rivière: que ce soit les pêcheurs, les plaisanciers, les riverains à l'importance de la faune aquatique et à l'érosion des berges par les vagues crées par leurs embarcations. Voir aux installations septiques pour qu'elles soient aux normes.
20	Je crois que chacun de mes gestes quotidiens tend à maintenir cette rivière dans le meilleur état possible. Par contre, je suis aussi conscient que cela ne suffit pas et qu'il faut des efforts collectifs pour que tous y participent et pour ce motif une mobilisation est nécessaire avec tous les acteurs concernés.
21	En tant que citoyenne et riveraine ayant choisi de quitter la ville pour vivre dans la nature au bord de l'eau, je suis très concernée par le projet de réhabilitation et de survivance de la rivière Rigaud et ses rives. Le 21ième siècle sera celui de la planète, la survivance du patrimoine naturel est primordial. Je suis intéressée à: m'informer, connaître les partenaires et enjeux liés au projet; Assister aux séances d'information et lire les documents produits, sensibiliser mon entourage à l'importance du projet et ses avantages pour la communauté.
22	Participation à une campagne de soutien pour promouvoir le respect de l'environnement
23	Bénévolat, campagne de soutien, défense des valeurs écologiques auprès des agriculteurs qui déversent phosphates et engrais, campagne de financement pour l'assainissement de la rivière qui se déverse dans l'Outaouais.
24	En faisant des gestes quotidiens comme protéger les bandes riveraines et surtout ça prendrait la protection et participation de tous les paliers de gouvernement.
27	Suivre l'évolution de ce dossier afin d'être mieux informée, de développer davantage de connaissances sur ce qui est envisagé et m'impliquer concretement une fois les moyens pour améliorer l'état de la rivière Rigaud connus et réalistes. Participer individuellement et collectivement à des actions sur le terrain si la situation l'exige éventuellement.
28	D'abord s'impliquer personnellement tant en sollicitant plusieurs personnes qui, au départ, sont sensibles à la préservation de la nature, particulièrement une rivière, eau source de vie. C'est une responsabilité collective qu'il faut faire vivre, partager et s'y engager.
29	Je regrette de ne pas pouvoir m'impliquer actuellement. C'est un excellent projet en ce qui à trait à la protection de nos cours d'eau, de nos milieux naturels et de la biodiversité. Protéger la richesse écologique de la rivière Rigaudn'implique pas que la population locale, elle doit s'étendre jusqu'à sa source en Ontario. Un travail de longue haleine en passant par la ville, les municipalités voisines, les MRC au Québec et celles de l'Ontario et du gouvernement fédéral.
30	À mon avis ce projet est hautement politique. Voici une proposition de démarche à suivre: 1-Implication de la municipalité de Rigaud: présentation du projet aux citoyens, former un comité d'étude du projet, répertorier la faune et la flore aquatique de la rivière Rigaud et en produire un document sur la pertinence du projet. 2- Sensibiliser et impliquer les municipalités de V-S et la MRC (Lettres d'appuis au projet). 3- Présenter le projet aux différents ministères du gouvernement du Québec concernés. 4- présenter le projet au gouvernement fédéral et de l'Ontario et impliquer les municipalités de l'Ontario aux abords de la rivière (lettres d'appuis). 5- Le financement du projet??? Je dois vous dire que j'ai ni l'énergie ni les compétences pour m'impliquer dans un tel projet.
31	L'épuration des eaux de Rigaud directement dans rivière Rigaud, au nord de l'autoroute 40 ok, au sud??? (eaux stagnantes). Drainage agricole déverse tout dans rivière Rigaud au nord du barrage en face du collège Bourget. Terre québécoise et ontarienne. Beaucoup d'engrais chimiques et personne ne parle de ça!!! Rivière Rigaud en chute libre "dégradation" années après année.
2	AUCUNE RÉPONSE
4	AUCUNE RÉPONSE
25	AUCUNE RÉPONSE
26	AUCUNE RÉPONSE

1.8 ENTRE VALEURS ET RESPONSABILITÉ

Dans ce premier chapitre, nous avons vu que la rivière Rigaud a joué un rôle important dans les origines du peuplement et dans le développement de l'activité économique de la ville. La rivière a été la principale voie de pénétration dans les terres. Le train à partir de 1890 et les routes viendront par la suite simplifier les déplacements.

Plus de 85 % du bassin versant de la rivière Rigaud se situe en Ontario, dont la majeure partie de l'occupation du territoire est à vocation agricole. La rivière coule dans un milieu argileux ce qui contribue à augmenter le niveau de turbidité et de couleur. Surnommée la rivière à la Graisse, son apparence, plus ou moins brunâtre ou verdâtre, ne la rend pas très attrayante. Au fil des ans, elle a aussi subi la présence de polluants générés par des activités anthropiques : moulin à scie, industrie de potasse, tannerie, chantier pour la construction de barges, agriculture et rejets d'eaux usées sanitaires de la population croissante. Bien que peu documentés, les problèmes de pollution semblent présents depuis longtemps.

En 2022, les principales activités économiques de la ville de Rigaud sont associées à l'éducation, le tourisme et loisir, l'agriculture, la transformation alimentaire et aux commerces de proximité.

Le plan stratégique de développement durable adopté en 2018 prévoit fournir des efforts afin de préserver les joyaux naturels de la ville de Rigaud, dont cette rivière. En 2022, la Ville a adopté une résolution visant à entamer une démarche pour demander aux autorités gouvernementales de prendre action afin d'améliorer la situation.

Alors que l'activité humaine continue de mettre une pression indue sur la rivière Rigaud, on peut craindre les effets à long terme sur son état physico-chimique, sur la vie aquatique, la biodiversité et les impacts sur la santé humaine.

L’important premier exercice de planification stratégique en développement durable réalisé en 2018 a permis, entre autres, d’élaborer une vision, une mission et l’identification de valeurs pour orienter les actions de la ville. La transparence, la participation citoyenne, le développement d’un milieu de vie et de visite accessible et accueillant, l’aménagement durable du territoire dans le contexte du dérèglement climatique, la protection et la mise en valeur de l’environnement et des milieux naturels, le développement d’une économie prospère et responsable figurent parmi les conclusions de cet effort collectif.

Les valeurs sont à la recherche de ce qu’on estime comme étant beau, bien, vrai, bon et sacré. Elles se développent chez l’être humain au rythme de ses expériences, succès et embûches. Il est nécessaire de bien se connaître pour être en mesure de les identifier et intégrer. Le degré de conscience qu’un individu a de la réalité au moment de faire ses choix est directement proportionnel à son degré d’engagement en lien avec ces valeurs. Il existe des liens indissociables entre les valeurs individuelles et collectives. Pour Aristote, « Le bien certes est désirable quand il intéresse un individu pris à part; mais son caractère est plus beau et plus divin, quand il s'applique à un peuple et à des États entiers » (Tricot, 1959).

Dans le cadre de ce travail de recherche, je m’exerçai à comprendre les liens qui unissent les gens à la rivière Rigaud et, en particulier, dans quelle mesure les valeurs individuelles et collectives peuvent être mises à contribution pour se mobiliser afin de protéger ce milieu naturel.

Dans ce contexte, à l’été 2022, j’ai recueilli des informations auprès de 31 personnes qui ont accepté de répondre à un questionnaire de quatre questions. À la lumière des résultats obtenus, nous comprenons que, bien qu’ils nomment concrètement leurs valeurs, de façon générale, les personnes répondantes voudraient agir mais ne savent pas trop quoi faire.

Dans le prochain chapitre, je ferai le pont entre les valeurs et la notion de responsabilité et nous verrons comment, en devenant des citoyens et citoyennes plus responsables, on peut commencer à se mettre dans l'action.

CHAPITRE 2

ANALYSE

SE RESPONSABILISER : LA PLACE DES VALEURS

« L'eau n'est pas nécessaire à la vie, elle est la vie ». Antoine de Saint-Exupéry

Le sondage complété par une trentaine de citoyens et citoyennes intéressés par le sort de la rivière Rigaud m'a permis d'accumuler des données au sujet des valeurs personnelles qui les interpellent en lien avec la protection de ce milieu naturel. Les valeurs les plus communes nommées par les personnes répondantes sont la préservation, la nature (et le respect de celle-ci), l'environnementalisme et la santé (tableau 3).

TABLEAU 3 : Liste des valeurs les plus nommées par les personnes répondantes

Liste de valeurs les plus nommées	**n**
Préservation	14
Nature	10
Environnementalisme	8
Respect de la nature	6
Santé	5
Beauté	5
Éducation	5
Fierté	5
Responsabilité	5
Communauté	5
Coopération	4
Richesse	4
Calme	4
Engagement	3
Appartenance	3
Avenir - Générations futures	3
Accessibilité	3
Devoir de conservation du milieu de vie	3
Longévité	3
Cohérence	3
Jouissance	3

À travers cette cueillette de données, j'ai reconnu chez les personnes participantes une forme de responsabilisation. C'est pourquoi j'ai entrepris un premier classement des informations recueillies basé sur la notion de responsabilité.

Afin d'introduire la notion de responsabilité, je me suis intéressé aux travaux de M. Christian Lamontagne, et son livre « Responsabilité, liberté et création du monde » publié en 2010 aux éditions Liber à Montréal. Pour les besoins de mon travail d'analyse, j'y ai puisé plusieurs extraits que je vous présente dans les prochaines pages afin de mettre la table pour l'interprétation des résultats obtenus par le biais du sondage.

Lamontagne ouvre son livre sur la nécessité de l'état de responsabilité en soulignant qu' « être humain c'est être responsable ». Le principe de la responsabilité consiste à « se porter garant de », « à répondre de ses actes devant l'autre[2] ». Une réponse qui est une solution adaptée et flexible plutôt qu'une réaction automatique et inconsciente. La responsabilité inclut un lien avec ce dont on se porte responsable. L'être humain a la capacité d'être responsable mais cet état croît et se manifeste seulement par notre conscience et notre agir. L'état de responsabilité est possible tant qu'on a la capacité d'être conscient et consciente (Lamontagne, 2010, p. 20-21).

La connaissance ajoute à la responsabilité. Par exemple, en ignorant la relation de cause à effet entre nos comportements et la dégradation de l'état de nos cours d'eau, nous ne pouvions répondre de cet état de fait. Avec les connaissances actuelles, par exemple, sur les impacts des rejets de contaminants dans l'environnement, des eaux usées non traitées qui débordent des réseaux d'égouts municipaux en temps de pluie, d'une mauvaise gestion des eaux de ruissellement et du non-respect du littoral et des milieux humides, la conscience réflexive nous donne la capacité d'agir de façon responsable.

[2] Lamontagne définit l'«autre» ainsi : peut être tout être vivant, mais il trouve son expression la plus complète dans la forme d'un être humain parce que la nature de l'être humain incorpore toutes les natures qui l'ont précédée en plus de la sienne propre : minérale, végétale, animale et spirituelle.

La responsabilité fait donc référence à une causalité, à la conscience, au pouvoir et à la réponse.

Lamontagne (2010) propose divers niveaux de responsabilités : personnelle, face à la collectivité et, dans une vision plus large, la responsabilité envers la totalité des êtres et des choses. Je vais utiliser cette classification des niveaux de responsabilités pour structurer l'analyse des données recueillies dans le cadre de ma recherche.

2.1 RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

Être responsable nous permet de nous affirmer en tant qu'individus. « Refuser de reconnaître un lien entre soi et une situation quelconque entraîne toujours un conflit avec soi-même ou avec les autres. Accepter de reconnaître ce lien nous ouvre la porte d'une nouvelle liberté, de nouveaux possibles » (Lamontagne, 2010, p. 30).

La majorité des participants et participantes qui ont répondu au questionnaire font justement ressortir le fait qu'il y a un lien direct entre la possibilité d'améliorer l'état de la rivière Rigaud et l'engagement et l'effort que chacun y mettra. La personne répondante 18 est, par exemple, bien consciente qu'elle a un rôle à jouer et que pour que cela se concrétise, elle doit être informée des gestes à poser. Elle s'interroge également à savoir si nous sommes réellement prêts et prêtes à faire les bons choix pour le bien collectif même si cela est parfois au détriment de « notre petite personne ». En reconnaissant qu'elle a un lien avec la situation, cette personne répondante comprend qu'elle a une opportunité de contribuer à l'améliorer pour le bien-être de tous et toutes.

Il est difficile d'accepter le fait qu'il y a un lien entre soi et une situation telle que le mauvais état d'un cours d'eau. Mais cette reconnaissance nous indique le chemin à suivre pour devenir un être plus responsable, plus libre. À ce sujet, Lamontagne suggère que les sentiments d'humiliation ou de culpabilité et la notion d'obligation sont trois chemins qui peuvent nous mener vers une plus grande conscience de l'importance d'être responsable. Le sentiment d'humiliation lié à une faute, le conflit avec soi-même

ou le conflit avec les autres sont des exemples qui illustrent bien que la voie de l'humiliation mène vers une liberté nouvelle. Il s'agit par exemple de reconnaître ses erreurs pour apprendre plutôt que de demeurer dans le mensonge, se mépriser soi-même voire s'enfermer dans une impasse. S'accepter tel que l'on est, plutôt que d'essayer de vivre en rejetant une partie de ce que l'on est (Lamontagne, 2010, p. 31-32).

Le sentiment de culpabilité est une forme de douleur qui peut aussi servir de porte d'entrée de la conscience. Dans certains cas, la persistance de ce sentiment est le signe d'un dysfonctionnement dans le domaine des valeurs ou encore la conséquence d'anciennes blessures restées non traitées. Le sentiment de culpabilité peut être l'occasion de reconnaître consciemment une faute envers le bien (Lamontagne, 2010, p. 95-99). On remarque cette reconnaissance dans certaines réponses du sondage. Des personnes répondantes se sentent coupables de leur inaction et évoquent l'importance même de l'obligation de s'impliquer, de faire des efforts, de respecter ses engagements, de mieux considérer les lois sur l'environnement, de poser des gestes concrets, de faire bouger les choses, d'aller au-devant de l'information et de publier des photos de la rivière pour mieux conscientiser les gens sur son état de dégradation.

Selon Lamontagne (2010), la notion d'obligation est centrale dans l'accession à une plus grande responsabilité et liberté. L'acte responsable trouve sa raison et le sentiment qui la soutient dans une obligation à laquelle l'être consent. Aucune personne ne peut être forcée d'éprouver un sentiment de responsabilité et d'agir en conséquence. On peut être contraint ou contrainte, avoir des comptes à rendre, mais pas de se faire imposer le sentiment de responsabilité. L'être doit faire le choix de la responsabilité par lui-même. Ce choix implique nécessairement le consentement à une obligation et l'obligation fait appel au devoir. Par exemple, le devoir de protéger un enfant qui traverse imprudemment la rue ou encore d'agir pour éviter ou limiter une situation qui génère une pollution illicite de l'environnement.

Toujours selon Lamontagne (2010), il existe trois types d'obligations :

1- Celles qui concernent les besoins humains fondamentaux et nous obligent envers nous-même et envers les autres – p. ex. l'assistance d'un enfant en danger;

2- Celles qui concernent les situations dans lesquelles nous sommes engagés et pour lesquelles nous devons répondre devant l'Autre – p. ex. toute entente consentie entre deux parties;

3- Celles qui découlent de la profondeur du rapport que nous entretenons avec le monde (ces obligations apparaissent lorsque l'humain s'incline devant ce qui le dépasse) – p. ex. risquer sa vie pour défendre des principes universels.

Par rapport à soi-même, les obligations prennent plus de relief. Il n'y a personne pour intervenir, seulement soi-même et son orgueil. Seule la vérité peut imposer sa contrainte. Il ne s'agit que de la reconnaître (Lamontagne, 2010, p. 44-45).

Notre capacité d'agir est un ingrédient essentiel pour pouvoir répondre de notre obligation à la responsabilité. Plus grande est notre capacité d'agir, plus nous avons le choix d'accepter ou de refuser les invitations à la responsabilité et de participer plus largement à la création de l'Être-du-monde[3]. Choisir de refuser cette invitation est en quelque sorte un mensonge à soi-même engendrant une mauvaise conscience. Le potentiel de responsabilité de chacun dépend de sa capacité d'agir, de ses connaissances, de sa vivacité, de sa richesse mais aussi de la puissance de son amour et de sa compréhension (Lamontagne, 2010, p. 61-65).

Nous ne sommes jamais complètement dépourvus de responsabilité. Même devant la mort, bien que nous ne puissions rien faire pour l'éviter, nous avons le choix de l'accepter ou non (Lamontagne, 2010, p. 72).

[3] Lamontagne utilise l'expression Être-du-monde pour désigner la totalité, en perpétuelle mutation, formée par l'interaction de tous les êtres et de toutes les choses.

Comment choisir d'accepter l'obligation d'être responsable?

Lamontagne (2010) suggère de se laisser pénétrer par l'idée que nos actes et nos paroles ont un impact sur la création du monde. « Laisser monter l'ivresse de la conscience et de la liberté, le précieux vertige de la sensation et du sentiment de créer non seulement sa vie mais La vie ». Plutôt qu'une décision, « il s'agit d'une découverte, d'une réalisation, d'une prise de conscience : la responsabilité a toujours été là, elle n'attendait que d'être vue. Être humain et humaine, c'est être responsable ».

Pour pouvoir répondre, il faut que les choix reposent sur des valeurs. L'absence de valeurs enlève tout sens à un choix et lui enlève le statut possible de réponse. La responsabilité morale est la conscience que chacun et chacune a de sa propre responsabilité, elle est éminemment subjective et découle des valeurs propres à chacun et chacune; elle n'est pas du domaine de la loi, plutôt de la philosophie, chacun et chacune s'en affranchit et s'en accommode comme il ou elle peut (Lebrun, 2015, p. 105-109).

2.2 RESPONSABILITÉ FACE À LA COLLECTIVITÉ

Nous avons tous et toutes une responsabilité envers notre collectivité. Les organisations sociales, municipales, provinciales ou fédérales nous donnent l'impression que cette responsabilité est prise en charge par l'État alors qu'il s'agit plutôt d'une responsabilité qui engage chaque citoyen et citoyenne. L'état n'est que le mandataire de l'ensemble des citoyens et citoyennes et nous avons tous et toutes l'obligation de soutenir ces responsabilités (Lamontagne, 2010, p. 73-75). À titre d'exemple, dans notre sondage, plusieurs personnes répondantes ont mentionné être en attente d'actions organisées par la Ville ou le gouvernement provincial : assister à des séances d'information, consulter des documents produits, prendre connaissance d'éventuels projets, s'impliquer une fois que les moyens pour améliorer l'état de la rivière sont connus et réalistes, appuyer les projets de règlement de la Ville.

Lamontagne (2010) propose que notre responsabilité personnelle comporte intrinsèquement une responsabilité envers chaque être humain et sa communauté. La confusion est alimentée par le manque de compréhension des principes en jeu dans les rapports entre les individus et les communautés :

1- Tant que l'on ne renonce pas à la responsabilité envers soi-même, nous sommes tous reliés à la communauté humaine et à l'univers, tout le vivant et l'environnement qui le nourrit;

2- Notre responsabilité prend sa source dans les obligations envers les existences individuelles mais elle s'étend aussi aux collectivités dont elles font partie, qui les définissent socialement, les soutiennent et leur permettent de satisfaire leurs besoins essentiels;

3- Les obligations envers une communauté particulière ne sont pas absolues, elles dépendent, par exemple, du fait que la communauté respecte et réponde aux besoins fondamentaux de ses membres;

4- Le sentiment de responsabilité envers la communauté se manifeste spontanément chez un grand nombre de gens lors de circonstances exceptionnelles. On peut citer à titre d'exemple le cas des inondations historiques que nous avons vécues à Rigaud et à plusieurs endroits au Québec aux printemps de 2017 et 2019. Lors de ces événements, on a pu observer l'éveil du sentiment de responsabilité envers la communauté et envers les autres;

5- La notion de responsabilité envers la communauté doit être réformée et stimulée par une culture de responsabilité personnelle consciente de sa dimension collective.

Le domaine des responsabilités collectives est fondamentalement celui de l'interdépendance de l'individu et de la collectivité. Elles apparaissaient sous trois formes : physiques/biologiques (services publics), sécuritaires (sécurité publique, défense du territoire), et sociales (santé et soutien aux personnes plus démunies). Ces responsabilités font appel à la participation de chacun et chacune pour leur maintien, en particulier par le biais de taxes et d'impôts. Mais rappelons-nous, de façon générale, « l'individu demeure le premier dépositaire de la responsabilité envers le bien-être de l'Autre », l'état ne fait que l'imposer et l'administrer (Lamontagne, 2010, p. 109-115).

« Les objets de la responsabilité collective sont généralement plus vastes et plus complexes que ceux de la responsabilité personnelle (Lamontagne, 2010, p. 107). De plus, il existe de nombreuses circonstances ou l'exercice de la responsabilité collective peut affecter négativement certains membres de la collectivité. Les impacts de la pollution environnementale, la déforestation, le vieillissement de la population, les effets des changements climatiques nous amènent aussi à réaliser l'importance des responsabilités collectives. Il s'agit de phénomènes lents et progressifs dont on mesure mal l'impact dans nos vies personnelles mais qui, un jour ou l'autre, devront être considérés dans les discussions sur l'échelle de valeurs qui président au développement de notre société (Lamontagne, 2010, p. 117).

« Le refus de reconnaître un lien (réel) entre soi et une situation quelconque entraîne toujours un conflit, que ce soit avec soi-même ou avec les autres » (Lamontagne, 2010, p. 30). Les conflits de nature collective sont plus complexes à cause des multiples niveaux où ils se manifestent de manière simultanée et dynamique. Pour trouver le chemin de la résolution, « ils exigent impérativement la prise en compte d'un plus grand bien, d'une obligation supérieure ». Toutes les parties impliquées doivent se reconnaître une responsabilité envers une obligation plus grande que ce qui les contraint plutôt que de rester campées dans la recherche d'une domination et de refuser de faire face à son égo. Tous et toutes « doivent donc s'humilier de la même manière devant

l'obligation supérieure ». Il s'agit d'un nécessaire « processus d'union ou de réunion avec ce dont on se porte responsable » sans quoi la responsabilité ne se concrétise pas vraiment et l'être s'en défilera à la première difficulté. Il s'agit d'un « dévoilement de la vérité et de la réalité » qui nous amène à être objectifs et objectives devant une situation. Ce « regard qui permet l'objectivation […] nous plonge au cœur d'un des paradoxes fondamentaux de l'existence : à savoir que notre liberté naît par la reconnaissance de nos obligations et de nos limites » (Lamontagne, 2010, p. 35-36).

« Pour vouloir abuser, dominer, manipuler, exploiter, détruire, il est nécessaire d'être coupé ; Pour créer du bien, il faut être relié » (Lamontagne, 2010, p. 149).

« Si on examine attentivement les conditions favorisant le sentiment de maîtriser sa vie, on trouve un guide explicite de ce qui peut être considéré comme « bien » et « mal ». vous y rencontrerez d'un côté liberté, autonomie, intelligence, relations, coopération, émulation, amour, intimité, beauté, sens, défi, dépassement, responsabilité; de l'autre, coupure, mépris, asservissement, domination, restriction, haine, égocentrisme, non-réponse » (Lamontagne, 2010, p. 150).

Le sujet de la protection de la rivière Rigaud fait référence à divers niveaux de responsabilités. C'est ce que nous suggère les propos de plusieurs personnes répondantes. Par exemple, la personne répondante 29 qui rappelle que la rivière prend sa source en Ontario et que sa protection n'implique pas que la population locale mais aussi celles des municipalités et province voisines. De son côté, la personne répondante 30 mentionne que ce projet est hautement politique, qu'il nécessite la formation d'un comité d'étude, de recherche d'information pour produire un document sur la pertinence du projet et sensibiliser les populations locales, régionales, les différents ministères du gouvernement du Québec mais aussi ceux de l'Ontario et fédéral. La moitié des personnes répondantes ont mentionné qu'il s'agit d'un enjeu collectif et qu'il est important de sensibiliser les autres. La personne répondante 19 soulève plus spécifiquement l'importance de sensibiliser les personnes qui utilisent la rivière : ceux et

celles qui y tiennent des activités de pêche, de plaisance ainsi que les riveraines et riverains à l'importance de la faune aquatique et à l'érosion des berges par les vagues créées par leurs embarcations.

Salles (2009) souligne que, de façon générale, la responsabilité de prévenir et de traiter les problèmes d'environnement est l'affaire de tous et toutes, de chacun et de chacune. Le recours à la responsabilité pour légitimer et mettre en œuvre les politiques environnementales est une tendance notable. Ces mécanismes de responsabilisation prennent diverses formes qui influencent non seulement l'action publique mais aussi les marchés et les pratiques culturelles. La responsabilité se matérialise par un renforcement des liens entre les territoires autour des enjeux environnementaux communs (ressource en eau, biodiversité etc…), par une formalisation des dispositifs permettant la participation des parties prenantes aux décisions concernant leur environnement, et par une incitation à la responsabilité vis-à-vis des citoyens, utilisateurs et consommateurs à travers des moyens techniques, organisationnels ou économiques (Salles, 2009).

2.3 RESPONSABILITÉ ENVERS LA TOTALITÉ DES ÊTRES ET DES CHOSES

Au-delà de la responsabilité individuelle et de la responsabilité face à la collectivité, il y a notre responsabilité envers la totalité des êtres et des choses. « L'approfondissement de cette responsabilité n'a nul besoin du regard de l'Autre pour se justifier car il concerne le rapport personnel que chacun et chacune entretien avec le monde ». Chacun et chacune a la possibilité d'établir ce rapport profond avec l'Être-du-monde. « Dès lors que l'on découvre qu'on est fondamentalement responsable de sa vie et qu'on choisit d'assumer complètement son destin d'être humain, infiniment humble et magnifiquement grandiose à la fois, on se met en route vers la fibre la plus intime de son être et on participe consciemment à la création du monde. Celui qui ne réalise pas cette responsabilité participe aussi à la création du monde mais de manière passive et

dans l'inconscience et … il aura souvent le sentiment d'être manipulé par des forces extérieures plutôt que de diriger sa vie » (Lamontagne, 2010, p. 50 et 86).

Être responsable envers l'Être-du-monde c'est se permettre d'aller jusqu'au bout du chemin. Être responsable c'est choisir de répondre de nos actes. « C'est à mesure que nous découvrons que nous pouvons répondre à l'Autre que nous prenons conscience de notre liberté et commençons à la réclamer ». « Notre liberté naît et se maintient pour autant que nous maintenons notre responsabilité. Pas de responsabilité, fin de la liberté » (Lamontagne, 2010, p. 128-129).

« La conscience que nous avons de ce qui nous entoure est le reflet de la conscience que nous avons de nous-même : ce que nous n'avons pas reconnu en nous, nous ne pouvons pas le reconnaître à l'extérieur de nous » (Lamontagne, 2010, p. 47).

Quelques personnes répondantes ont, dans leurs mots, fait référence à ce lien qui les unit à l'Être-du-monde. Par exemple la personne répondante 21 mentionne qu'elle se sent concernée par la protection de la rivière Rigaud et ses rives et que le 21e siècle sera celui de la planète et la survivance du patrimoine naturel est primordiale. La personne répondante 29 souligne pour sa part l'importance de protéger nos cours d'eau, nos milieux naturels et la biodiversité. De son côté, la personne répondante 23 est consciente de l'effet que peut avoir une action sur la rivière Rigaud sur les autres cours d'eau en aval.

Nos actions sont sous notre responsabilité mais leurs échos nous accompagnent, continuent d'exister et peuvent se manifester de façon inattendue. En ce sens, notre responsabilité se prolonge dans l'espace et dans le temps et elle devient interdépendante avec celle des gens qui nous entourent et même, plus largement, avec tous les êtres dans le monde. Nous sommes donc tous responsables de la création de l'Être-du-monde (Lamontagne, 2010, p. 52-57).

2.4 CLASSEMENT - DONNÉES DU SONDAGE EN FONCTION DE LA RESPONSABILITÉ

J'ai fait l'exercice de catégoriser les valeurs nommées par les 31 personnes répondantes selon qu'elles réfèrent à ces trois niveaux de responsabilité. Le tableau 4 présente les résultats obtenus mais en regroupant les valeurs selon ces trois composantes : les responsabilités personnelles, face à la collectivité et face à l'Être-du-monde. Cet exercice n'est pas parfait. En effet, plusieurs des valeurs pourraient se retrouver dans plus d'une de ces catégories selon l'interprétation qu'en a fait la personne répondante. L'objectif de cette démarche n'est pas nécessairement de catégoriser exactement toutes les valeurs mais plutôt de sensibiliser le lecteur ou la lectrice aux trois niveaux de responsabilités. Ce que je me trouve indirectement à faire, c'est de donner prépondérance à la compréhension personnelle que je m'en suis faite.

TABLEAU 4 : Classement des valeurs nommées en fonction des catégories de responsabilité

Responsabilité personnelle	Responsabilité face à la collectivité	Responsabilité face à l'Être-du-monde
Beauté	Communauté	Préservation
Fierté	Éducation	Nature
Santé	Richesse	Environnementalisme
Calme	Coopération	Respect de la nature
Engagement	Accessibilité	Responsabilité
Jouissance	Devoir (de conservation du milieu de vie - postérité)	Avenir - Générations futures
Conscience	Appartenance	Longévité
Plaisir loisirs	Cohérence	Changement
Tranquillité	Participation	Espoir
Amour	Propreté	Continuité
Authenticité	Adaptabilité	Écologie
Bienveillance	Appropriation d'une richesse naturelle de proximité	Humanité
Bonheur	Attraction	Justice
Bonne action	Efficacité	Pérennité de la qualité de l'eau
Conformité	Faire une différence	Pureté
Discipline	Harmonie	Science
Intégrité	Hygiène	Source de vie
Logique	Organisation	
Paix	Partage	
Sagesse	Partenariat	
	Précaution	
	Soin	
	Solidarité	
	Transparence	
	Valeur	
	Vision définie pour revitaliser ce patrimoine	
	Vitalité	
	Rayonnement	

Le graphique de la figure 6 illustre les statistiques des valeurs nommées par les personnes répondantes classées selon les trois catégories de responsabilités : personnelle, face à la collectivité et face à l'Être-du-monde. Pour chacune des trois catégories, la première colonne indique le nombre de valeurs différentes qui ont été nommées. Même si certaines de ces valeurs peuvent se ressembler (par exemple : *Calme, Tranquillité* et *Paix*), elles ont été comptées séparément. La seconde colonne illustre le nombre de fois que les valeurs ont été nommées, peu importe qu'elles soient en priorité 1 ou 5. Finalement, le calcul du poids total des valeurs pour une même catégorie est fait en additionnant l'importance de chaque valeur nommée et en considérant que le poids de la valeur prioritaire est 5 fois plus grand que celui de la valeur la moins prioritaire.

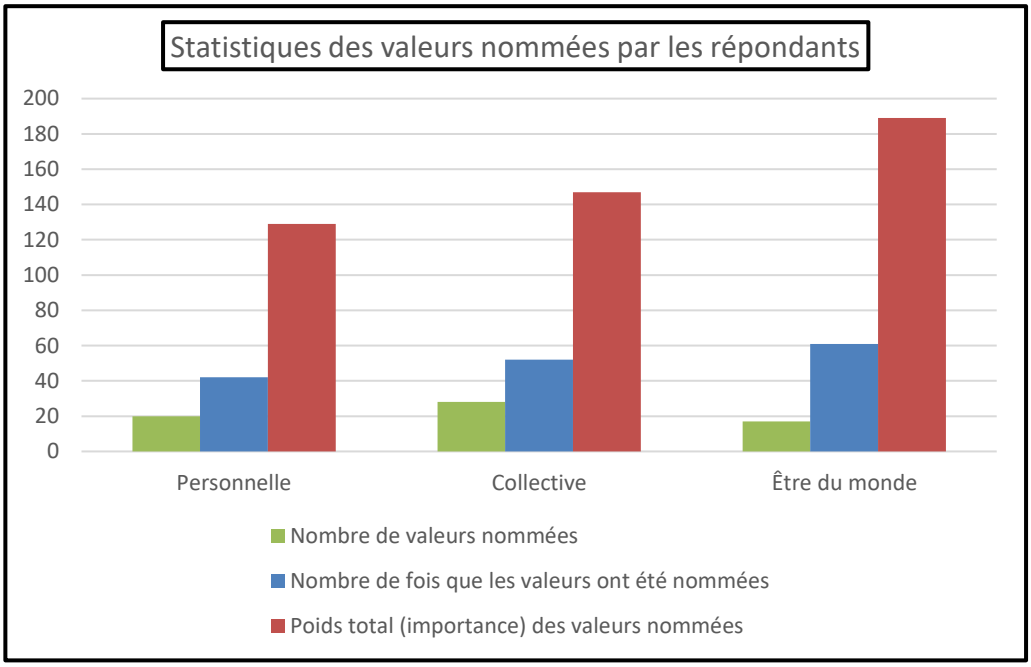

FIGURE 6 : Statistiques des valeurs nommées par les personnes répondantes

On remarque que les valeurs associées aux responsabilités face à l'Être-du-monde ont été nommées plus souvent et priorisées davantage que celles des deux autres catégories. Parmi celles-ci on retrouve *Préservation, Nature,*

Environnementalisme, Respect de la nature, Responsabilité et Avenir (générations futures). Cela tend à nous indiquer que les personnes répondantes considèrent que ce sont ces valeurs qui les mobilisent le plus au regard du projet de la protection de la rivière Rigaud.

Les principales valeurs nommées dans la catégorie de responsabilité face à la collectivité sont : *Éducation, Coopération, Communauté, Richesse* et *Appartenance*.

Les priorités nommées dans la catégorie de responsabilité individuelle sont : *Santé, Beauté, Fierté, Engagement* et *Calme*.

Les personnes répondantes devaient aussi qualifier les valeurs qu'elles ont nommées en se référant aux critères présentés au chapitre 1 qui permettent de les identifier comme « valeur complète » assumée par l'individu dans le quotidien. Les résultats, présentés sur le graphique de la figure 7, montrent que les deux critères les plus nommés sont à l'effet que les personnes répondantes sont attachées à leurs valeurs et que celles-ci sont observables dans leur quotidien. En contrepartie, les critères les moins considérés sont :

- Pour l'individu, il y a une forte interaction entre sa vie personnelle et sa vie professionnelle;
- L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion;
- L'individu l'affirme publiquement.

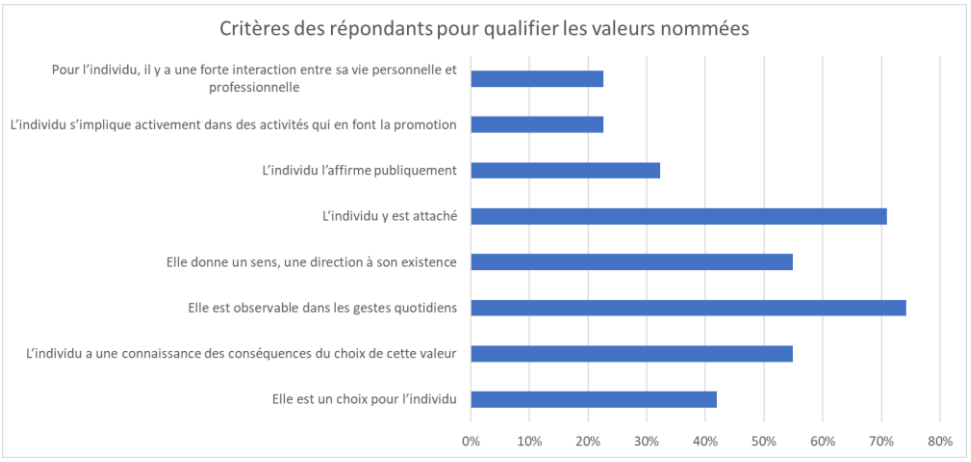

FIGURE 7 : Critères des personnes répondantes pour qualifier les valeurs nommées

À la question 4, les 31 personnes répondantes étaient invitées à expliquer comment elles sont prêtes à participer au projet de la protection de la rivière Rigaud. Comme l'illustre la figure 8, une grande majorité d'entre elles ont mentionné qu'elles ont l'intention de s'impliquer dans le projet.

Notons toutefois que les personnes répondantes soulignent qu'il y a des limites à la responsabilité personnelle. J'en prends pour exemple les propos de la personne répondante 20 qui mentionne que bien qu'elle pose des gestes au quotidien pour maintenir la rivière dans le meilleur état possible, elle est consciente que cela ne suffit pas et qu'il faut des efforts collectifs pour y arriver. Ainsi, près de la moitié des personnes répondantes soulignent l'importance de sensibiliser d'autres citoyens et citoyennes.

Près d'un tiers des personnes répondantes souhaitent avoir plus d'information sur le sujet. Finalement, 29 % de celles-ci mentionnent qu'il faut mobiliser les autorités de la municipalité et des autres paliers de gouvernement.

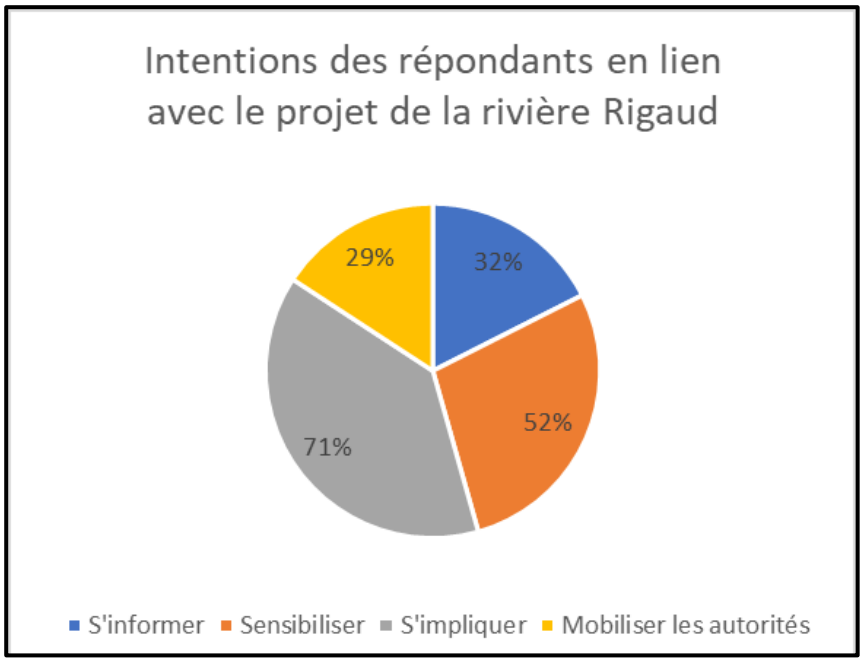

FIGURE 8 : Intentions des personnes répondantes en lien avec le projet de protection de la rivière Rigaud

2.5 SE METTRE DANS L'ACTION EN TANT QUE CITOYEN ET CITOYENNE RESPONSABLE

Nous venons de voir que les valeurs peuvent nous mettre en contact avec soi-même, mais qu'à elles seules elles ne suffisent pas pour entrer réellement dans l'action et faire concrètement une différence. La notion de responsabilité peut ajouter à notre capacité d'agir.

Afin d'illustrer comment en étant un citoyen ou une citoyenne responsable nous pouvons faire une différence, j'utiliserai ici des exemples concrets.

En tant que citoyen responsable, ayant comme principales valeurs le respect de la nature, l'environnementalisme et la santé, j'entreprends de poser des gestes pour favoriser la protection de la rivière Rigaud, soit :

- Faire un effort pour observer la rivière Rigaud de façon régulière;
- M'assurer que je n'y déverse pas d'eaux usées contaminées.

À l'aide de ces exemples je vais illustrer comment les trois différentes catégories de responsabilité (personnelle, face à la collectivité et face à l'Être-du-monde) peuvent nous amener à être de plus en plus engagés et mobilisés pour réussir à protéger notre rivière.

2.5.1 RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

Être responsable c'est être l'auteur, l'autrice ou la personne coupable de quelque chose. C'est répondre de soi-même. En tant que citoyen ou citoyenne responsable, je reconnais qu'il y a un lien entre mes actions et l'état de la rivière qui passe devant chez moi. Être responsable c'est consentir à l'obligation que nous avons de protéger notre environnement écologique. J'agis en fonction de mes valeurs et je fournis un effort pour me préoccuper de la rivière lorsque je passe tout près. Je prends le temps d'observer s'il y a présence de déchets ou si la couleur de l'eau s'est détériorée. Je vérifie aussi si l'installation septique de ma résidence est bien entretenue et si je peux observer des signes de mauvais fonctionnement du traitement de mes eaux usées. Parce que je réalise que si je ne gère pas adéquatement mes eaux usées, je peux rejeter dans l'environnement des polluants qui vont contaminer l'eau de la rivière. Nous n'avons pas tous et toutes la même capacité d'agir, mais la responsabilité est accompagnée d'une prise de conscience qui nous amène à poser des gestes concrets pour faire notre part.

2.5.2 RESPONSABILITÉ FACE À LA COLLECTIVITÉ

Être responsable face à la collectivité c'est réaliser qu'on a une responsabilité envers nos voisins, nos voisines, notre entourage. Si je pollue la rivière devant chez moi, alors les voisins ou les voisines situés en aval pourraient en subir les conséquences lors de leur prochaine sortie en canot ou s'ils ou elles décident de s'y baigner. En déversant des contaminants devant chez moi, je peux détériorer la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau et avoir un

impact négatif sur la vie aquatique. Être responsable face à notre collectivité, c'est réaliser que nous sommes tous et toutes reliés à notre milieu de vie, que nous partageons tous et toutes une obligation envers notre communauté et envers la protection de notre rivière. Si je fais l'effort de surveiller l'état de la rivière et de ne pas y décharger de contaminants et que mes voisins et voisines font la même chose, alors nous allons tous et toutes agir de façon responsable face à notre communauté. La somme de ces actions aura un effet positif sur l'état de la rivière Rigaud, il s'en dégagera une certaine satisfaction, celle de participer à un mouvement, fournir un effort individuel pour une bonne cause en sachant que d'autres y contribuent aussi. C'est être responsable envers soi-même et pour le bien de nos concitoyens et de nos concitoyennes. On observe toutefois une limite au déploiement de la responsabilité face à la collectivité. Comme plusieurs personnes répondantes l'ont mentionné, ce mouvement de responsabilisation collective ne se manifeste que très peu et sporadiquement, par exemple, lors d'événements ponctuels de nettoyage des berges organisés par la ville ou par des initiatives citoyennes.

2.5.3 RESPONSABILITÉ FACE À L'ÊTRE-DU-MONDE

Être une personne citoyenne responsable, au-delà de mon milieu de vie immédiat, c'est me sentir obligée envers la société pour que mes actions aient un effet positif plus large et plus répandu. Par exemple, je m'informe et apporte ma contribution en suivant les séances du conseil municipal, en m'intéressant aux orientations prises par nos élus, je m'informe des bonnes pratiques adoptées par d'autres municipalités ou je participe à des événements environnementaux organisés dans la région. En me portant garant et en prenant la parole, je comprends que ma responsabilité se prolonge dans l'espace et dans le temps et qu'elle devient interdépendante avec celle des gens qui m'entourent et même, plus largement, avec celle de tous les êtres dans le monde.

2.6 DE LA RESPONSABILITÉ À L'ÉTHIQUE

Nous avons vu au premier chapitre que les valeurs sont intimement liées à un individu. qu'elles orientent sa conduite et ses gestes et sont à la recherche de ce qu'on estime comme étant beau, bien, vrai, bon et sacré. Le sondage auprès de 31 personnes répondantes nous a permis d'en apprendre sur les liens qu'entretiennent les gens avec leurs valeurs individuelles en faisant référence au projet de la protection de la rivière Rigaud.

Dans ce second chapitre, nous avons établi un lien entre et les valeurs individuelles qui ont été identifiées par les personnes répondantes et la notion de responsabilité. Par exemple, près de trois quarts d'entre elles se sentent interpellées et sont prêtes à s'impliquer dans ce projet. Nous avons identifié trois catégories de responsabilités : personnelle, face à la collectivité et, dans une vision plus large, la responsabilité envers l'Être-du-monde.

Pour l'analyse des résultats de la cueillette de données, nous avons mis en place un cadre de référence basé sur cette notion de responsabilité. Nous avons passé les valeurs par le filtre des trois différentes catégories de responsabilités.

En analysant les résultats, nous observons que la majorité des personnes répondantes ont nommé des priorités liées aux catégories de responsabilités face à la collectivité et à l'Être-du-monde. Il en ressort que pour réussir à protéger la rivière Rigaud, les personnes répondantes croient que les actions doivent être entreprises par le plus grand nombre d'individus. Plusieurs appuient cette affirmation en faisant référence au fait que même si elles fournissent des efforts individuels, elles n'arriveront pas à atteindre l'objectif sans que les autres s'impliquent également. Plus de la moitié des personnes répondantes ont mentionné l'importance de faire de la sensibilisation auprès d'un maximum de personnes citoyennes, agricultrices, dirigeantes et autres parties prenantes afin de réussir à concerter les efforts.

Dans le prochain chapitre j'introduirai aussi la notion d'éthique qui me servira dans mon interprétation des données. Nous verrons comment, au-delà de l'analyse que j'ai faite des données recueillies par le truchement du concept de responsabilité, l'éthique peut contribuer à ce que les gens se sentent davantage investis d'un sens de l'engagement au point, dans une perspective éthique, de savoir se recevoir de l'autre et de s'en laisser influencer pour faire face à des enjeux tels que la protection d'un cours d'eau.

CHAPITRE 3

UNE NOBLE INTERPRÉTATION DES CHOSES : L'INTÉGRATION DE L'ÉTHIQUE À CETTE DÉMARCHE RÉFLEXIVE

« La grande erreur de notre temps, cela a été de pencher, je dis même de courber l'esprit des hommes vers la recherche du bien matériel. Il faut relever l'esprit de l'homme, le tourner vers la conscience, vers le beau, le juste et le vrai, le désintéressé et le grand. C'est là et seulement là, que vous trouverez la paix de l'homme avec lui-même et par conséquent avec la société. »

Victor Hugo

Dans les chapitres précédents, nous avons compris toute l'importance des valeurs individuelles, leur origine et la façon dont elles peuvent se déployer et guider nos vies. À partir des données recueillies auprès d'une trentaine de personnes répondantes, nous avons commencé à établir un lien entre ces valeurs et la capacité d'arriver collectivement à protéger la rivière Rigaud. Nous avons compris qu'elles nous invitaient à devenir plus responsables.

Dans le second chapitre nous avons mis en évidence la notion de responsabilité, dont le sens étymologique signifie « Répondre de ». Nous avons décliné la responsabilité en trois catégories soit individuelle, face à la collectivité et à l'Être-du-monde. C'est un premier classement qui nous informe que les personnes répondantes se sentent interpellées par des responsabilités associées à chacune de ces catégories.

Dans le cadre de ce projet de recherche, mon objectif est de trouver des pistes de solutions pour accompagner les gens pour que, au-delà des normes qui encadrent la vie de notre ville, on puisse réussir à aller plus loin et faire une réelle différence pour la protection de la rivière Rigaud. Déjà, il m'apparaît que les valeurs et la responsabilité sont des sources de motivation importante mais qui, vraisemblablement, ne sont pas suffisantes à elles seules pour y arriver.

3.1 LES LIMITES DE LA RESPONSABILITÉ

Notre corps est composé aux deux tiers d'eau. En théorie, on ne peut survivre plus de trois jours sans boire. L'eau est vulnérable et peut aussi être source de maladies si l'eau que nous buvons ou dans laquelle nous exerçons nos sports et loisirs est polluée. Par exemple, des contaminants d'origine bactériologique ou chimique peuvent polluer l'eau présumée potable. Ou encore, des experts recommandent d'éviter de se baigner à une distance de moins de trois mètres des fleurs d'eau ou de l'écume afin d'éviter un contact significatif avec les cyanobactéries qui peuvent se propager dans les cours d'eau (Provost-Dubois, 2015).

Les milieux humides (marais, marécages, tourbières, étangs) et les milieux hydriques (rives, littoral et zones inondables des lacs et des cours d'eau) en bonne santé sont généralement reconnus pour la richesse de leur flore et de leur faune. Ils jouent un rôle de première importance dans le maintien de la biodiversité et dans le développement des communautés en contribuant, entre autres, à l'alimentation en eau potable, l'assainissement naturel des eaux polluées et en favorisant le maintien des réserves d'eau souterraines (MELCCFP, s.d.a). Les animaux, les végétaux et tous les autres organismes vivants interagissent pour créer une chaîne délicate et des perturbations d'apparence banales qui affectent un maillon de cette chaîne peuvent créer des conséquences importantes pour l'ensemble de l'écosystème. La biodiversité permet entre autres l'approvisionnement en matières premières et en nourriture, la régulation du climat et un contrôle de certaines maladies, d'exercer des loisirs, de développer des connaissances scientifiques et favorise la production de sols, de la biomasse et d'oxygène.

Nous pouvons tous et toutes devenir plus responsables individuellement et agir afin d'améliorer la qualité de notre environnement écologique. Par exemple, chacun et chacune d'entre nous peut décider de gérer adéquatement ses matières résiduelles, utiliser des produits écoresponsables, réduire le ruissellement de l'eau de pluie chez soi,

contribuer à ramasser les déchets avant qu'ils ne soient entrainés dans la rivière. Nous pouvons aussi nous responsabiliser envers la collectivité en adoptant des bonnes pratiques pour réduire l'impact négatif que nous pouvons avoir sur l'ensemble de la rivière Rigaud, par exemple en réduisant notre consommation d'eau ou en augmentant la portée de nos actions sur les terrains publics du voisinage.

L'effet de nos actes dépasse largement la limite de notre propriété. L'eau qui coule dans notre rivière se déverse dans la rivière des Outaouais, puis dans le fleuve St-Laurent et enfin dans le golfe et dans l'océan Atlantique. Au passage, cette eau sert de source d'approvisionnement en eau potable pour des centaines de milliers de citoyens et citoyennes et elle permet la vie pour une multitude d'espèces animales et végétales. Par exemple, en polluant l'eau qui ruisselle sur notre terrain par l'usage d'engrais ou de pesticides, c'est l'eau à plusieurs étapes de son cycle que nous perturbons. La molécule d'eau que j'ai au creux de ma main aujourd'hui se retrouvera un jour dans un océan ou une nappe phréatique, dans un nuage ou dans le corps d'un bébé naissant.

Nous pouvons, chacun et chacune d'entre nous, agir en êtres humains responsables face à ce qui nous touche directement, face à ce qui a un impact sur notre voisinage, notre collectivité, notre planète. Imaginons un instant que nous acceptions tous et toutes cette invitation à la responsabilité de protéger la rivière Rigaud et que dans chaque ville, chaque village les gens acceptent cette invitation à faire de même avec les cours d'eau qui coulent sur leur territoire.

Pourquoi n'y arrive-t-on pas? Il y a une limite à ce que la notion de responsabilité, à elle seule, entraîne l'engagement et le mouvement souhaités vers la protection de notre environnement écologique. Cela peut s'expliquer par le fait qu'on se sent seul, impuissant devant ces phénomènes lents et progressifs dont on mesure mal la portée dans nos vies personnelles. Ou encore parce qu'on a de la difficulté à s'attacher au bien supérieur qui pourrait rassembler. En agissant en tant qu'êtres humains responsables, nous pouvons fournir des efforts pertinents mais nous sommes aussi engagés à

répondre à nous-mêmes face à des enjeux personnels, de notre collectivité ou de tout ce et ceux qui nous entourent. Pour y arriver, il manque le nécessaire lien avec l'Autre.

En tant qu'êtres humains responsables, comment pouvons-nous nous engager ensemble et nous mobiliser intrinsèquement vers le beau, le bon, le bien, le juste et le vrai, pour que l'action provoque un réel effet et, plutôt que de requérir un effort, qu'elle devienne source de bien-être, un pas vers l'objectif, la visée du bonheur, de la vie bonne[4]?

À cette étape-ci de la démarche de recherche, je démontrerai, avec l'exemple de la rivière Rigaud, comment l'éthique peut être le véhicule pour arriver à établir nos rapports les uns avec les autres pour que, comme population, nous puissions mieux vivre ensemble et arriver à accomplir de grandes choses. L'éthique peut être le véhicule pour y arriver.

3.2 QU'EST-CE QUE L'ÉTHIQUE

Dans chaque communauté il existe des normes, des règles, des principes et des critères auxquels tout se réfère et qui déterminent un comportement attendu ou défendu au sein d'un groupe ou d'une société. Les normes régissent généralement le comportement des individus dans des situations spécifiques. Elles peuvent être explicites (écrites sous forme de lois, de règlements ou de codes de conduite) ou implicites (non écrites, mais largement comprises). L'administration de la justice se fait grâce à ces normes, des lois dont on ne peut se passer.

Les normes prennent beaucoup de place et on peut parfois en oublier l'humain. Il est nécessaire que l'on puisse les questionner et, en ce sens, il y a toujours un combat sain à mener face à ceux et celles qui administrent la loi. Les valeurs, qui sont des croyances fondamentales sur ce qui est important, peuvent influencer la création et l'acceptation des normes. Par exemple, si une société valorise fortement l'égalité, cela

[4] La vie heureuse, accomplie, réussie

peut se traduire par des normes de non-discrimination et d'inclusion. Il s'agit ici du côté normatif de l'éthique, son côté extrinsèque.

L'éthique est également, voire surtout, dépositaire d'une composante intrinsèque. C'est une réflexion sur les valeurs et elle met en premier plan la personne humaine et son interaction avec la nature et avec les autres.

Pour mieux comprendre l'éthique, je me suis grandement inspiré des travaux de Paul Ricoeur et en particulier de la septième étude de son livre *Soi-même comme un autre*, paru en 1990. En situant l'éthique par rapport à la norme, Ricoeur souligne :

- La primauté de l'éthique sur la norme;
- La nécessité pour la visée éthique (l'estime de soi) de passer par le crible de la norme (moment déontologique ou respect de soi); et
- La légitimité d'un recours de la norme à la visée lorsque la norme conduit à des impasses pratiques.

Dans son livre, Ricoeur tente de répondre à la question *qui suis-je* et *de quelle manière puis-je espérer accéder à la connaissance de moi-même*. Ricoeur établit le lien entre l'identité et l'estime de soi. Comme le titre l'indique, Ricoeur rend indissociable l'autre de soi-même. Le souci de soi, c'est aussi le souci de l'autre. Se comprendre soi-même, c'est se comprendre comme on comprend l'autre, soi-même comme un ou une autre (Guenancia, 2019).

Ricoeur (1990) définit l'éthique comme étant « Une vie bonne, avec et pour autrui dans des institutions justes ». Cette dernière définition introduit une représentation de trois composantes de l'éthique : Une vie bonne – avec et pour autrui – dans des institutions justes représentent le JE, TU et IL.

Le JE, c'est l'estime de soi, « le mouvement réflexif par lequel l'évaluation de certaines actions estimées bonnes se reportent sur l'auteur ou l'autrice de ces actions ».

Pour Ricoeur, l'estime de soi c'est un jugement de ce que l'on vaut, de ce qu'on est capable, de notre capacité à faire ses preuves en matière d'action. C'est aussi la « vie bonne », l'objet de la visée éthique. C'est l'état de grâce que l'on atteint « quand la certitude d'être l'auteur de son propre discours et de ses propres actes se fait conviction de bien juger et de bien agir, dans une approximation momentanée et provisoire du bien-vivre » (Ricoeur, 1990, p. 202-211).

Les réflexions sur la visée éthique et sur l'estime de soi ouvrent toute grande la porte à la question des valeurs. Dans cette perspective, les valeurs représentent ce qui inspire, motive et guide nos décisions et nos actions dans nos rapports avec autrui. Elles constituent la fin visée par la décision ou l'action envisagée et se traduisent verbalement comme raison d'agir et comme sens de l'action. La démarche éthique fait appel au cheminement des personnes et des groupes, appelés à choisir et agir de façon responsable, dans des situations concrètes, en référence à des valeurs (Legault, 1999).

Humbeeck (2017), de son côté, parle de l'estime de soi comme étant un mécanisme relationnel, une construction mentale constituée de trois composantes, une connaissance de soi, une image de soi par rapport aux autres et l'amour de soi. Plus ces trois composantes fonctionnent bien, plus on aura une estime de soi relativement stable et la capacité d'oser agir, plus on aura de probabilité d'avoir des succès qui nourrissent l'estime de soi et une plus grande capacité d'absorber les échecs et d'en tirer des apprentissages. L'estime de soi est un mécanisme relationnel, soit avec une relation réelle, virtuelle ou une relation passée qui vont nourrir la connaissance que j'ai de moi-même, l'image que je renvoie à un ou une autre et l'amour que je suis en mesure de provoquer chez quelqu'un d'autre. On ne peut travailler l'estime de soi que dans la relation avec l'autre. Dans l'isolement on ne produit rien, ou si peu en général, en termes d'estime de soi, d'autant plus qu'elle n'a pas beaucoup d'utilité puisque l'estime de soi est utile pour apprendre à aimer, pour apprendre à connaître et pour apprendre à

regarder ce qui nous entoure, pas pour simplement se sentir bien soi-même avec soi-même.

Le TU, deuxième composante de la visée éthique, c'est la sollicitude, la bienveillance, une attention soutenue et affectueuse envers soi-même et les autres. C'est de prendre le temps de se recevoir et de recevoir l'autre. Les rencontres avec autrui nous permettent de récolter quelques choses qui nous font grandir. Il s'agit de se laisser habiter par un processus en puissance et en acte vers un lien qui nous mène et qui nous permet d'aller plus loin. C'est dans l'authenticité de l'échange que se crée la sollicitude, l'amitié. « Quand il me dit TU, j'entends JE ». Pour être l'ami de l'autre, il faut être l'ami de soi-même! À l'estime de soi, entendue comme moment réflexif du souhait de vie bonne, la sollicitude ajoute essentiellement celle du manque, qui fait que nous avons besoin d'amis. La sollicitude ajoute la dimension de valeur qui fait que chaque personne est irremplaçable dans notre affection et dans notre estime. À cet égard, c'est dans l'expérience du caractère irréparable de la perte de l'autre personne aimée que nous apprenons, par transfert d'autrui sur nous-même, le caractère irremplaçable de notre propre vie. C'est d'abord pour l'autre que je suis irremplaçable. En ce sens la sollicitude répond à l'estime de l'autre pour soi-même (Ricoeur, 1990, p. 211-226).

Le IL, troisième composante de la visée éthique, représente l'institution comme point d'application de la justice et de l'égalité. Le vivre bien ne se limite pas aux relations interpersonnelles mais s'étend à la vie des institutions. Au-delà de la sollicitude, il y a l'exigence de justice et d'égalité. Sans la justice, ni le Je (l'autonomie), ni le Tu (la sollicitude) ne seraient possibles. Des gens que je ne connais pas subissent les effets de mes actions. C'est dans les petits gestes que l'on participe au IL. Pour les gens ou les groupes plus vulnérables, il y a d'autres gens, des groupes pour les supporter. « C'est par des mœurs communes et non pas par des règles contraignantes que l'idée d'institution se caractérise fondamentalement. La justice est plus souvent ce qui manque et l'injustice ce qui règne. Ces maux et ces biens adverses sont précisément des biens

à partager, des charges à répartir. C'est ce partage qui ne peut pas ne pas passer par l'institution. Une interprétation distributive de l'institution contribue à abattre ce mur entre l'individu et la société et assure la cohésion entre les trois composantes individuelle, interpersonnelle et sociétale » du concept de visée éthique de Ricoeur. L'égalité ou la justice sont à la vie dans les institutions ce que la sollicitude est aux relations interpersonnelles (Ricoeur, 1990, p. 227-236).

Ces trois composantes de l'éthique s'ajoutent les unes aux autres et agissent de façon complémentaire. Être responsable, c'est répondre de ses actes, répondre de soi-même. L'éthique ajoute à la responsabilité en se recevant de l'Autre, c'est-à-dire tout être vivant. Se recevoir de l'Autre c'est s'inspirer de tout ce que l'Autre fait de beau, de bon, de bien, de tout ce qu'il fait pour développer le mieux-être, le mieux vivre ensemble, dans un souci de justice et d'égalité. C'est ce que vient ajouter l'éthique, une sorte d'idéal vers lequel on peut tendre, avec l'autre et par lui.

Lamontagne (2010) nous partage que nous pouvons être responsables envers l'Être-du-monde (toutes les choses et tous les êtres qui nous entourent). « Nous sommes libres d'accepter ou non l'invitation de répondre à l'Être-du-monde. Accepter l'invitation signifie d'abord que nous nous préparons à une rencontre, que nous acceptons que cette rencontre nous transforme et que rien dans l'Être-du-monde ne nous sera étranger. Accepter l'invitation signifie aussi que nous reconnaîtrons peu à peu que nous ne sommes pas séparés de ce et de ceux qui nous entourent, et que notre existence est d'abord une relation. Le sentiment de ne plus être le centre du monde sera le sacrifice ultime de l'ego, le prix final à payer. La récompense sera à la mesure du sacrifice, le gain à la mesure du renoncement : ce monde deviendra un royaume familier, nous y serons chez nous partout, prêts et disposés à ouvrir toutes les portes et à explorer tous les jardins secrets. Refuser l'invitation nous laissera étrangers dans le monde, sans repère ni destination. Notre liberté semblera totale mais nous serons en train d'errer ».

Accepter l'invitation de répondre à l'Être-du-monde c'est accepter la responsabilité que nous avons envers tout ce, ceux et celles qui nous entourent. L'éthique permet d'accéder à cet état de grâce. Cela implique, pour chacun et chacune d'entre nous, d'avoir une bonne estime de soi, de la sollicitude et avoir de la considération pour la justice et l'égalité dans nos institutions. Malherbe (2003) propose que l'éthique est « Le travail que je consens à faire avec d'autres dans le monde pour réduire, autant que faire se peut, l'inévitable écart entre nos valeurs affichées et nos valeurs pratiquées ». En définitive, ce qui fait qu'il est possible de faire une différence dans une perspective éthique ne saurait suffire à placer ce mot du vocabulaire dans nos conversations. La longue et inspirante expérience humaine quotidienne a depuis longtemps fait la preuve que je puis devenir un agent de changement d'abord et avant tout parce que j'ai accepté de changer au contact de l'autre; me responsabiliser certes, et aussi prendre place en moi au côté de l'autre en consentant à marier les couleurs de nos perceptions, de nos façons de penser et d'agir.

3.3 AGIR DANS LA PERSPECTIVE DE L'ÉTHIQUE

La ville de Rigaud est un terrain de jeu formidable pour les personnes aimant la nature et le plein air qui veulent rester à proximité de l'agglomération de Montréal. À l'instar de la montagne, la rivière Rigaud a joué au fil du temps un rôle important dans le développement socio-économique de cette communauté avec, entre autres, le premier moulin banal en 1802, des moulins à scie, diverses industries, l'agriculture, la pêche sportive, les activités nautiques. Toutefois, la rivière présente des signes inquiétants de dégradation. Les apports de pollution provenant par exemple des débordements du réseau d'égout combiné (égouts sanitaire et pluvial) en temps de pluie ou du ruissellement en milieux urbain et agricole, le manque de protection des berges et la prolifération d'algues et occasionnellement de cyanobactéries sont sources d'inquiétudes. De plus, les impacts des changements climatiques, en particulier les événements de pluie intense et les périodes de chaleur et sècheresse prolongées qui se font déjà sentir et qui iront en s'accentuant augmenteront la pression sur les

écosystèmes et menaceront la vie aquatique, l'approvisionnement en eau et tous les autres usages récréotouristiques potentiels.

Près d'un millier de citoyens et citoyennes, personnes employées et élues de la Ville de Rigaud ont contribué à l'élaboration d'un plan d'action stratégique en développement durable 2018-2023. Parmi les quelques priorités de ce plan d'action qui sont en lien direct avec l'enjeu de la rivière Rigaud, on retrouve la mise en valeur des plans d'eau, favoriser leur accessibilité, développer des aires de détente et de contemplation et sensibiliser les agriculteurs et les citoyens à la protection des cours d'eau. On constate que ces priorités tardent à être mises en œuvre.

Dans le cadre de mon projet de maîtrise, je tente de trouver des pistes de solutions qui permettraient de faire une réelle différence pour la rivière Rigaud. À l'été 2022, une cinquantaine de personnes ont été approchées pour répondre à un sondage. Le questionnaire, rempli par 31 personnes répondantes, avait comme objectif de connaître les valeurs qui interpellent les gens face à l'enjeu de protéger la rivière et tenter de savoir dans quelle mesure ces valeurs peuvent les amener à se mettre dans l'action. L'analyse des données nous a permis de constater que les personnes répondantes sont attachées à des valeurs qui font appel à la responsabilité, mais on constate une certaine impuissance face à la situation. En effet, les commentaires reçus sont nombreux à souligner le fait qu'une personne seule n'a pas la capacité de changer les choses. Bien que les gens se sentent responsables dans une certaine mesure des problèmes liés à la rivière Rigaud, ils s'en remettent aux autorités ou encore à leur capacité d'action très limitée alors que la tâche est si grande et nécessiterait la contribution d'un grand nombre.

Une majorité de personnes répondantes du sondage ont évoqué qu'elles sont attachées à des valeurs importantes qui les invitent à prendre soin de la rivière. Plusieures sentent aussi qu'elles ont une responsabilité en lien avec la détérioration de ce milieu de vie mais ne savent pas ce qu'elles pourraient faire pour arriver à la protéger.

Il n'y avait pas de questions spécifiques en lien avec l'éthique dans le questionnaire. On peut tout de même remarquer qu'un petit nombre de personnes répondantes ont évoqué, dans leur réponse à la question 4, des actions qui s'inscrivent dans la perspective de l'éthique.

Dans les prochains paragraphes je tenterai d'expliquer comment les trois composantes de l'éthique que je viens de décrire, le Je (l'estime de soi), le Tu (la sollicitude) et le Il (la justice et l'égalité), ajoutent à la responsabilité et peuvent contribuer à provoquer le passage d'un plus grand nombre d'individus vers une action structurante.

JE - En tant que citoyen responsable j'agis de façon individuelle, conformément à mes valeurs, pour surveiller la portion de rivière qui coule chez moi et pour m'assurer que je ne la pollue pas. Dans la perspective de l'éthique, je considère l'autre et m'en inspire. Je nourris, à travers l'autre, la connaissance, l'image et l'amour que j'ai de moi-même. Ainsi, je me suis rendu compte que je n'étais pas le seul à porter ce genre de regard sur la rivière Rigaud et que mes voisins et voisines ont aussi à cœur l'envie de la protéger. J'ai commencé à interroger quelques personnes que je connais qui ont manifesté cet intérêt semblable au mien. J'y ai appris plusieurs choses, d'abord qu'en prenant le temps d'observer notre rivière, nous ne nous attardions pas sur les mêmes choses. De mon côté, j'étais plutôt préoccupé par les déchets que les gens laissaient sur les rives. En écoutant parler les autres, je me suis rendu compte que leur regard était porté plutôt sur la couleur de l'eau, la hauteur du niveau, la présence d'algues ou de matières huileuses flottant à la surface et les odeurs qui s'en dégagent. Ces échanges avec mes voisins et voisines ont contribué à améliorer largement ma vision des choses.

En citoyen responsable, déjà je portais mon propre regard de façon autonome et individuelle. Préoccupé d'éthique, je m'enrichis du regard des autres pour y voir plus grand. Je les observe, les écoute, ils me préoccupent et je m'en inspire. Ça m'aide à me construire. Je peux aussi m'inspirer de citoyens et citoyennes qui partagent leurs

connaissances sur internet ou d'une personne experte qui partage ses connaissances et son expérience sur le sujet. Inscrire notre regard dans la perspective de l'éthique, n'est-ce pas y reconnaître une façon de recevoir l'autre mais aussi et surtout apprendre à me recevoir de l'autre? Se recevoir de l'autre, dira Malherbe, c'est consentir à se mettre à l'école de l'autre et ce faisant, de me reconnaître renouvelé, transformé à son contact. Me voilà devenu un homme responsable enrichi d'une perspective éthique.

En réalisant que la présence des autres est un enrichissement pour moi, ça m'amène à avoir envie d'aller échanger avec eux. C'est en les observant et les écoutant que je réalise tout ce qu'ils pourraient m'apporter. L'éthique m'amène à m'inspirer des autres pour m'aider à me réaliser davantage en cohérence avec mes valeurs. Dans « Estime de soi », dire soi, ce n'est pas dire moi. C'est d'abord grammatical, le moi est à la 1re personne du singulier alors que le soi inclut l'individu mais aussi la collectivité. C'est la référence à l'Autre. Ricoeur (1990) nous enseigne que le « soi » inclut à la fois le « je », « tu », et le « il ». L'estime de soi fait référence à la capacité de réaliser « je peux » plutôt qu'aux accomplissements. Or la médiation de l'autre est nécessaire pour estimer la capacité d'effectuer. Il n'y a « pas de soi sans un autre qui le convoque à la responsabilité » (Ricoeur, 1990).

Tu - En étant responsable face à la collectivité je comprends que mes actions ont un effet aussi sur mes voisins et voisines. Je consens à mon obligation envers ma collectivité et je décide d'agir pour contribuer à protéger notre rivière. Ce que l'éthique apporte de plus à ce geste, c'est de pratiquer la sollicitude, d'avoir de l'empathie en tournant notre regard vers les autres pour leur manifester notre présence, notre soutien, notre encouragement. Concrètement, on se parle entre nous pour déterminer la meilleure façon d'arriver à surveiller notre rivière et à réduire les quantités de contaminants qu'on y rejette. Au-delà de la responsabilité, l'éthique nous appelle à nous consulter pour partager nos visions, nos façons de faire, nos expériences et coconstruire ensemble pour en arriver à un consensus sur les meilleures pratiques. L'éthique nous

permet d'accéder à toute la puissance d'être un groupe, parce qu'ensemble on peut réellement faire une différence, aller plus loin. Et à la manière du chêne mature qui disperse ses graines, si on organise un groupe d'une dizaine de personnes pour effectuer ce travail en toute sollicitude, qui sait si nous n'inspirerons pas d'autres à aussi créer leurs groupes pour créer quelque chose d'encore plus grand. Par cette seconde composante de l'éthique, le « Tu » de Ricoeur, on se parle, on s'accueille et on prend des dispositions pour réellement améliorer nos actions ensemble.

Il - Être responsable face à l'Être-du-monde, c'est reconnaître que nous sommes tous et toutes liés à tout ce, ceux et celles qui nous entourent. Dans la perspective de l'éthique, ce que nous apporte le « IL » de la visée éthique de Ricoeur, après les composantes individuelles et interpersonnelles, c'est la composante sociétale, la justice, le vivre-ensemble. C'est de reconnaître que des gens que je ne connais pas subissent les effets de mes actions. Concrètement, pour reprendre mon exemple en lien avec la rivière Rigaud, ce que je peux faire de plus c'est d'entrer en relation avec des personnes qui ne sont pas dans mon cercle rapproché, mais avec lesquelles j'aurais la possibilité d'aller encore plus loin. Par exemple, en créant des maillages avec d'autres individus ou groupes partageant des intérêts communs, ou encore, en profitant d'une séance du conseil municipal pour contribuer à créer des comités pour initier des actions et faire des changements pour le bien de notre rivière. En reprenant l'exemple du reportage d'experts duquel je me suis inspiré dans le « Je » de Ricoeur, je peux aussi entrer en contact avec lui, avoir un échange, l'écouter et lui partager notre vécu en lien avec ce projet de contribuer à améliorer l'état de notre rivière. Je peux aussi magnifier l'impact de mes actions en entrant en relation avec un plus grand nombre. Par exemple, je peux me proposer pour aller visiter des groupes d'écoliers et d'écolières et partager mon expérience avec des élèves du primaire ou du secondaire et échanger avec eux et elles afin qu'ensemble on puisse apprendre les uns et les unes des autres, et même construire ensemble quelque chose. Si je m'en sens capable, je peux aussi tenter de m'impliquer pour contribuer dans le processus de construction d'un projet de loi. En

étant responsable, je réponds à moi-même envers une obligation à laquelle je consens. Avec l'éthique, j'interviens horizontalement en toute justice, en partageant avec les autres.

En étant conscient de l'importance de maintenir à la fois une réflexion sur l'estime de soi, la sollicitude et une attention pour la justice dans nos institutions, on ouvre la porte vers de nouveaux « possibles » et on accroît notre capacité d'agir et de mieux vivre ensemble. Se pratiquer à considérer les trois composantes de l'éthique pourra devenir le réflexe naturel et nourrissant vers la vie bonne. À preuve, des projets concrets peuvent prendre place. En ce sens, le prochain et dernier chapitre présente un exemple de projet en lien avec la protection de la rivière Rigaud. Nous verrons concrètement comment l'éthique peut contribuer au succès d'une démarche citoyenne.

CHAPITRE 4

LES SUITES

En guise de quatrième partie, je mettrai en application les apprentissages acquis en les transposant dans un projet potentiel pour une communauté citoyenne souhaitant trouver une façon de faire une différence dans le but de protéger son environnement écologique.

4.1 UN EXEMPLE DE PROJET RÉALISÉ FAIT DANS LA PERSPECTIVE DE L'ÉTHIQUE

La rivière Rigaud joue un rôle essentiel sur le territoire de la ville de Rigaud pour la préservation de la biodiversité, le maintien de la santé humaine et de la vie. Dans le but de protéger la rivière, il est nécessaire de mieux la connaître et la faire connaître. Grâce à l'acquisition de connaissances de ses caractéristiques physico-chimiques et biologiques et à une meilleure surveillance, les citoyens et citoyennes, avec le concours de personnes expertes, usagers, personnes élues et fonctionnaires municipaux pourront, ensemble, partager leurs réflexions, s'inspirer mutuellement les uns et les unes des autres et veiller à trouver les meilleures solutions pour l'avenir de notre rivière.

Tout le long de la rivière Rigaud, il y a des personnes qui se préoccupent de la qualité de l'eau, de la présence de sédiments, de phénomènes anormaux qui peuvent se produire. Plusieurs d'entre elles souhaitent que la situation s'améliore et seraient prêtes à s'impliquer pour protéger la vie aquatique et retrouver la possibilité d'y pratiquer des activités sportives et récréatives. La majorité du bassin versant de la rivière Rigaud se situe en Ontario, mais les gens sont aussi conscients que chacun et chacune doit faire sa part, ils et elles entretiennent l'espoir que leurs actions pourraient aussi avoir un impact qui dépasse la limite de la frontière entre les deux provinces. C'est dans ce contexte que l'idée d'un réseau de surveillance formé d'un groupe de personnes citoyennes prend son sens. Les membres de ce réseau, selon leurs aptitudes et disponibilité, s'engagent à effectuer une ou plusieurs des tâches suivantes :

Projet : Réseau de surveillance pour la protection de la rivière Rigaud

- Surveiller la rivière et identifier les phénomènes anormaux et autres préoccupations environnementales :

  - Qualité de l'eau (couleur, transparence);
  - Prolifération d'algues;
  - Présence d'algues bleu-vert (cyanobactéries);
  - Présence d'écumes, huiles ou autres flottants d'origine anthropiques;
  - Odeurs;
  - État des berges et des bandes riveraines;
  - Rejets d'eaux usées;
  - Présence de poissons ou autres animaux morts;
  - Présence d'espèces exotiques envahissantes (MELCCFP, s.d.d);
  - Présence d'espèces (fauniques ou floristiques en situation précaire (MELCCFP, s.d.c)) en péril;
  - Autres observations pouvant avoir un impact sur la rivière.

- Recueillir l'information nécessaire à rapporter dans leurs observations (notes, photos);
- Partager les observations avec le Réseau;
- Contacter les organismes appropriés lorsque requis;
- Sensibiliser les citoyens, citoyennes et autres parties prenantes à l'importance de protéger les cours d'eau;
- Partager les connaissances sur la rivière et son bassin versant.

Chaque membre du réseau peut prendre en charge la surveillance d'un tronçon de la rivière Rigaud ou d'un de ses affluents et s'engage, selon ses capacités et disponibilité, à observer régulièrement la rivière et porter attention aux indices préoccupants en lien avec l'état de la rivière. Des membres plus impliqués peuvent aussi collaborer à la prise d'échantillons, aux analyses physico-chimiques, ou tout autres activités en lien avec la protection de la rivière (participation à des activités de nettoyage des rives, contributions à des travaux scientifiques) ou avec les opérations du Réseau (gestion des membres, communications, réseaux sociaux, etc.).

Les efforts des citoyens et citoyennes membres du réseau peuvent permettre de mieux comprendre les phénomènes qui accablent la rivière Rigaud et, lorsque requis, intervenir rapidement pour limiter les dégâts et contribuer à ce que les situations indésirables ne se reproduisent plus. Le Réseau peut aussi permettre un partage des observations entre les membres, un partage des connaissances et sensibiliser les citoyens, citoyennes et autres parties prenantes sur l'état de la rivière. Finalement, les bénéfices du Réseau peuvent aussi se faire sentir dans le cadre d'élaboration de travaux qui doivent être réalisés afin de mieux protéger la rivière.

Les personnes qui souhaitent s'impliquer dans une initiative telle qu'un réseau de surveillance pour la protection de la rivière Rigaud peuvent toutes avoir un apport utile bien qu'elles proviennent de différents milieux, qu'elles soient plus ou moins jeunes et qu'elles possèdent des aptitudes et des expériences différentes. Elles reconnaissent l'importance de protéger la rivière et sont motivées par leurs valeurs telles que la préservation, la nature (et le respect de la nature), l'environnementalisme, la santé, la beauté, l'éducation. Choisir d'agir en cohérence avec ses valeurs et accepter de répondre à l'obligation de protéger la rivière c'est choisir d'être responsable et de fournir des efforts en conséquence. En ajoutant à la responsabilité le fait d'agir dans la perspective de l'éthique, par l'échange et le dialogue, on ouvre la porte vers de nouveaux possibles et on accroît notre capacité d'agir et de mieux vivre ensemble.

Le tableau 5 présente des exemples d'actions des membres du réseau de surveillance de la rivière Rigaud en fonction des perspectives de la responsabilité et de l'éthique. Nous verrons tout d'abord comment une personne responsable pourrait s'impliquer dans ce projet et s'acquitter de ces tâches et dans un second temps, comment la pratique de l'éthique et se recevoir de l'autre peut faire une différence.

TABLEAU 5 : Exemples d'actions dans la perspective de la responsabilité et de l'éthique

Action	Responsabilité	Éthique
Surveiller la rivière	Faire une ronde hebdomadaire de points de vue sur la rivière pour voir si elle présente des conditions ou phénomènes préoccupants, être attentif à la faune et à la flore	En apprendre davantage sur les sujets qui m'intéressent le plus (qualité de l'eau, faune, flore, etc.) en écoutant ce que d'autres, ayant plus d'expérience et de connaissances que moi, disent et écrivent et en effectuant des recherches sur le web ou à la bibliothèque. Profiter d'occasions pour me joindre à d'autres membres durant leur tournée et échanger pour bénéficier l'un, l'une et l'autre de nos façons de faire pour surveiller la rivière. M'inspirer des autres pour ajouter à ma compréhension des phénomènes qui peuvent influencer l'état de la rivière Rigaud et aussi pour mieux comprendre les gens qui, par leurs actions, ont un impact positif ou négatif sur la situation. En écoutant l'autre, participer avec lui au changement et, lorsque pertinent, collaborer sur des projets précis. M'informer sur les expériences des autres réseaux ailleurs au Québec, au Canada ou dans le monde pour enrichir ma vision des choses et en faire profiter les autres. Me laisser absorber et énergiser par la satisfaction d'agir conformément à mes valeurs profondes et participer avec les autres à un mouvement qui vise le mieux-être, le mieux-vivre ensemble et d'avoir la conviction que les impacts de nos actions nous font du bien et font du bien aux autres, aujourd'hui, et pour les générations qui nous suivront.
Recueillir l'information	Noter dans un calepin ou sur une tablette les observations faites et prendre les photos pertinentes en notant le lieu, la date et l'heure.	M'informer auprès de ceux et celles qui consultent les observations que je vais partager pour m'assurer qu'elles soient pertinentes et bien adaptées en fonction des usages qu'on en fera. Observer aussi la façon de faire des autres et s'en parler pour qu'ensemble nous puissions nous améliorer. Voir l'intérêt d'ajouter d'autres informations au moment de ma tournée soit par exemple la température extérieure, les précipitations, le vent, etc. Organiser des activités d'échanges entre les membres pour partager les méthodes utilisées.

Action	Responsabilité	Éthique
Partager les observations avec le Réseau	Sauvegarder dans un dossier partagé du Réseau de surveillance les observations et photos ou autres documents pertinents.	Prendre connaissance des observations des autres membres et entrer en contact avec ces personnes pour leur poser des questions et en apprendre davantage. Outre les observations, partager les informations complémentaires que j'ai trouvées et qui m'aident à mieux remplir ma mission de membre du Réseau. Contribuer à des rencontres entre membres du réseau pour partager nos observations de vive voix et améliorer nos façons de faire en s'inspirant mutuellement les uns et les unes des autres. Mettre en place un outil partagé pour faire un suivi plus serré en lien avec des observations spécifiques (par exemple, présence de cyanobactéries).
Contacter les organismes appropriés	En cas d'urgence, lors d'observations nécessitant une intervention rapide, par exemple un déversement illicite de pollution ou un phénomène préoccupant, communiquer directement avec les personnes concernées et, le cas échéant, les autorités responsables.	Établir une façon de faire dans le Réseau pour tisser et renforcer les liens avec les autorités responsables et mieux comprendre comment nos actions combinées peuvent avoir davantage d'effet. Tenter d'avoir, autant que possible, un lien personnalisé avec une personne responsable chez les autorités auxquelles les observations doivent être communiquées. S'informer des attentes, besoins, limites et contraintes des autorités pour mieux gérer les relations, éviter les frustrations autant que possible et travailler de façon constructive pour la protection de la rivière Rigaud. Organiser des rencontres avec le MELCCFP pour présenter le Réseau, s'assurer d'être reconnu, d'avoir une oreille attentive, que les interventions requises soient faites rapidement et pour profiter des autres expériences et obtenir des informations sur les meilleures pratiques.

Action	Responsabilité	Éthique
Sensibiliser la population	Profiter des occasions qui se présentent (discussions avec mes voisins et voisines ou rencontres fortuites) pour expliquer l'existence du Réseau et sensibiliser les gens à l'importance de protéger la rivière. Sensibiliser les citoyens et citoyennes qui habitent directement au bord de l'eau mais aussi ceux et celles qui peuvent avoir un impact indirect sur la rivière Rigaud. Sensibiliser les gens à l'effet que nos actions ont des impacts sur ce, ceux et celles qui nous entourent, localement mais aussi sur l'ensemble de la région et dans les cours d'eau plus loin en aval, dans la rivière des Outaouais et éventuellement le fleuve St-Laurent.	Être attentif aux différentes opportunités qui se présentent qui me permettraient de faire des rencontres et d'avoir des échanges sur la rivière Rigaud et sur les activités du Réseau. Participer à des webinaires ou autres types d'activités organisées par d'autres organismes liés à la protection de l'environnement pour rencontrer des gens qui partagent le même intérêt que moi et pour pouvoir m'en inspirer. Organiser un webinaire pour parler de la rivière et des activités du Réseau. Organiser une tournée dans les écoles de la région et sensibiliser les jeunes à l'importance de la protection de notre environnement écologique en général et de notre rivière en particulier. Organiser des rencontres citoyennes à Rigaud et inviter des citoyens et citoyennes d'autres communautés de l'Ontario situées dans le bassin versant de la rivière Rigaud. Profiter des opportunités pour écouter et comprendre les préoccupations de chacun en lien avec la protection de la rivière Rigaud. En particulier, prendre le temps de bien comprendre les enjeux auxquels sont confrontées les personnes agricultrices qui peuvent être coincées entre leur volonté de protéger la rivière et les impératifs de leur activité professionnelle, sachant que les impacts financiers sont importants pour adopter les bonnes pratiques telles que créer et maintenir des bandes riveraines conformes. Établir des liens de communication avec les différentes parties prenantes pour joindre nos forces dans le but de sensibiliser la population - MRC Vaudreuil-Soulanges, ville de Rigaud, COBAVER-VS, le MELCCFP, le Collège Bourget, les organismes communautaires, le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario, etc. Profiter de chaque occasion en étant bien présent dans l'échange, en adoptant une attitude bienveillante pour l'autre pour comprendre sa posture et apprendre de ce qu'il ou elle a à partager et que cela puisse être utile pour devenir meilleurs et meilleures ensemble; de fait, j'apprends de l'autre.

Action	Responsabilité	Éthique
Partager les connaissances	Partager avec les autres membres du Réseau ses connaissances afin qu'ils puissent en profiter et s'améliorer dans leurs actions. Participer à des rencontres à l'échelle régionale et provinciale pour présenter le Réseau et le bilan des activités. Faire des liens entre les phénomènes observés dans la rivière Rigaud et les impacts qu'ils peuvent avoir sur la région (eau de surface, biodiversité, corridor écologique, nappe phréatique, etc.).	Participer à des rencontres avec les membres du réseau et échanger des connaissances, par exemple pour la prise d'échantillons et les analyses physico-chimiques ou sur les caractéristiques des cyanobactéries. Organiser des rencontres avec d'autres réseaux de surveillance au Québec et en Ontario pour échanger et profiter des expériences de chacun sur les façons de faire. Organiser des journées de conférences sur différents sujets d'intérêt pour faire part des observations et activités du Réseau mais aussi pour permettre aux membres du réseau de s'enrichir des connaissances d'autres réseaux, ou d'experts dans divers domaines d'intérêt. Participer à des initiatives organisées par des groupes reconnus (Nature Action, Fondations Rivières, etc.) et projets de recherche universitaires et mettre en commun les connaissances pour mieux orienter les travaux. Organiser des activités d'échanges entre personnes citoyennes, agricultrices, autres acteurs et actrices socio-économiques et organismes gouvernementaux du Québec et l'Ontario pour partager nos préoccupations et s'entendre sur l'importance de protéger la rivière et ses affluents. Acquérir des connaissances sur les risques et opportunités associés à la protection de la rivière Rigaud et des impacts sur la vie aquatique, l'approvisionnement en eau, la protection de la biodiversité, la stabilité des berges, les activités de sport et loisir, le développement durable de nos communautés, les inondations, etc. Intervenir auprès des gouvernements municipal, provincial et fédéral pour faire connaître les bienfaits du Réseau en lien avec la communauté, le mieux vivre ensemble, le développement des connaissances et le déploiement d'une capacité citoyenne au service de la protection de notre rivière et de notre environnement écologique. Provoquer des occasions pour partager plus largement l'expérience du Réseau avec d'autres communautés sur l'ensemble du territoire du Québec et ailleurs au Canada et en profiter pour tisser des liens enrichissants et durables.

CONCLUSION

La rivière Rigaud, comme plusieurs autres cours d'eau du Québec, présente des signes de détérioration qui sont de nature à en préoccuper plusieurs. Ces phénomènes qui se répètent de plus en plus souvent et qui s'amplifient dans le temps nous amènent à nous questionner sur notre capacité à intervenir pour améliorer la situation.

Les gens ont à cœur la protection de la rivière et souhaitent voir son état s'améliorer mais de façon générale, ils n'agissent pas ne sachant pas trop quoi faire ni comment s'y prendre.

Dans le cadre de ce travail de recherche, j'ai tenté de répondre à la question suivante : Comment peut-on rendre plus concrète la possibilité de faire un vrai changement pour la rivière Rigaud?

J'ai utilisé un sondage afin de comprendre comment les valeurs personnelles sont interpellées dans le contexte de la protection de la rivière Rigaud. Les résultats de cette cueillette de données nous informent qu'une majorité de personnes répondantes font des liens entre leurs valeurs individuelles et leur intérêt face à la rivière. Au total, les 31 personnes répondantes ont nommé 65 valeurs différentes. Parmi celles-ci, les valeurs les plus communes sont la préservation, le respect de la nature, l'environnementalisme et la santé.

Il en ressort aussi que les gens veulent s'impliquer mais que pour réussir à protéger la rivière Rigaud, les personnes répondantes croient que les actions doivent être entreprises par le plus grand nombre d'individus. Plus de la moitié des personnes participantes ont mentionné l'importance de faire de la sensibilisation auprès d'un maximum de personnes citoyennes, agricultrices, dirigeantes et autres parties prenantes afin d'arriver à concerter les efforts. Près d'un tiers des personnes répondantes souhaitent pour leur part avoir plus d'information sur le sujet et enfin, 29 % mentionnent qu'il faut mobiliser les autorités de la municipalité et des autres paliers gouvernementaux.

Les valeurs permettent de donner un sens et une visée à sa vie, mais force est de constater qu'à elles seules les valeurs ne permettent pas d'identifier un processus structurant de mise en action de gens ou de groupes de gens pour protéger la rivière.

À la lumière des enseignements de Lamontagne, on reconnaît la responsabilité comme étant une porte d'entrée vers l'action. Par exemple, en tant qu'être responsable, je décide d'accepter l'invitation de répondre à l'obligation de faire les efforts nécessaires pour protéger mon environnement écologique et, plus spécifiquement, la rivière Rigaud.

La notion d'obligation est centrale dans l'accession à une plus grande responsabilité et liberté. L'acte responsable trouve sa raison et le sentiment qui la soutient dans une obligation à laquelle l'être consent. Personne ne peut être forcé d'éprouver le sentiment de responsabilité et d'agir en conséquence. On doit en faire le choix. Et ce choix implique nécessairement le consentement à une obligation, par exemple, l'obligation, ou le devoir, de protéger notre rivière.

Les responsabilités ont été classées en trois catégories : personnelles, face à la collectivité et face à l'Être-du-monde. L'analyse des résultats nous permet de constater que les valeurs associées aux responsabilités face à l'Être-du-monde ont été nommées plus souvent et de façon plus prioritaire que celles des deux autres catégories. Cela tend à nous indiquer que les personnes répondantes considèrent que ce sont ces responsabilités qui les mobilisent le plus au regard du projet de la protection de la rivière Rigaud. Il en ressort aussi qu'il y a des limites à ce que la responsabilité personnelle nous permet d'accomplir et qu'il faut des engagements plus collectifs pour y arriver d'où l'importance de sensibiliser d'autres personnes citoyennes.

Nous avons donc fait un pas de plus pour répondre de façon satisfaisante à la question de recherche principale et nous avons démontré comment l'éthique peut contribuer à ce que les gens se sentent davantage investis d'un sens de l'engagement. C'est au point que, dans une perspective éthique, il importe de savoir se recevoir de l'autre et de s'en laisser influencer pour faire face à des enjeux tels que la protection d'un cours d'eau.

Paul Ricoeur définit l'éthique comme étant « Une vie bonne, avec et pour autrui dans des institutions justes ». Cette définition introduit les trois composantes de l'éthique : l'estime de soi, la sollicitude et la justice et l'égalité dans nos institutions.

L'estime de soi, un bon équilibre de la connaissance de soi, de l'amour de soi et de l'image de soi, qui propulse notre capacité d'agir avec la certitude d'être bien en ligne avec nos valeurs et dans une perspective du bien-faire et du bien-vivre.

La sollicitude, une attention bienveillante soutenue et affectueuse envers soi-même et les autres. C'est de prendre le temps de se recevoir et de recevoir l'autre, de s'inspirer mutuellement les uns et les unes des autres et de profiter de ces rencontres avec autrui pour en récolter quelques choses qui nous font grandir.

La justice et l'égalité dans nos institutions parce que des gens que je ne connais pas subissent les effets de mes actions. Sans la justice et l'égalité, ni l'estime de soi ni la sollicitude ne seraient possibles.

Ces trois composantes, que l'on doit s'efforcer de nourrir et faire vivre simultanément en chacun et chacune de nous, constituent ce qu'est l'éthique. C'est ce véhicule qui peut propulser l'engagement et les préoccupations des citoyens et des citoyennes vers une action coopérative structurante et enrichissante pour tous et pour toutes. Les valeurs déjà ancrées en nous peuvent être satisfaites par le fait de prendre nos responsabilités, mais le travail sur l'estime de soi, la sollicitude et une attention pour la justice et l'égalité dans nos institutions permettent d'ouvrir de nouveaux sentiers et d'accéder à de nouveaux possibles vers le mieux vivre ensemble et vers la vie bonne.

En terminant, le sondage auprès des personnes répondantes a produit une quantité suffisante de données pour me permettre de m'engager dans le processus d'analyse et d'interprétation et d'identifier des pistes concrètes d'actions. Je considère toutefois que j'aurais pu ajouter des questions sur les données démographiques afin de pouvoir aussi analyser les résultats en fonction d'autres paramètres tels que les groupes d'âges, l'identité de genre,

l’éducation, les activités pratiquées en relation avec la rivière et le nombre moyen d’interactions avec la rivière.

Je ressens une grande fierté en regardant le chemin que j'ai parcouru et je suis heureux de constater que déjà, au moment d’écrire ces dernières lignes et enrichi par mes apprentissages, je suis pleinement investi dans des actions concrètes aux côtés d'autres personnes. Je crois fermement que nous pouvons contribuer de manière significative à la protection de notre rivière et de notre environnement écologique.

RÉFÉRENCES

Assemblée Nationale du Québec (2006). *Loi sur le développement durable.* https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_client/lois_et_reglements/LoisAnnuelles/fr/2006/2006C3F.PDF

Auerbach Chevrier, L. et Séguin, R. (2009). *Histoires de Rigaud en histoires.* Cercle d'histoire de Rigaud.

Blais, S. (2008). *Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries : comment les distinguer des végétaux observés dans nos lacs et nos rivière* (3e éd.). Direction du suivi de l'état de l'environnement, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/guide-identif.pdf

Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges (s.d.a). *Seigneurie de Rigaud.* https://www.archivesvs.org/histo/rubriques-historiques/rigaud.html

Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges (s.d.b). *Tragédies*. https://www.archivesvs.org/histo/rubriques-historiques/tragedies.html

Cercle d'histoire de Rigaud (s.d.). *Dates importantes de l'histoire de Rigaud.* https://www.cerclehistoirerigaud.org/rigaud.php

Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais (2024). *Rivière des Outaouais à Carillon - Débits mensuels et annuels en m3/s*. https://rivieredesoutaouais.ca/renseignements/sommaire-chronologique-niveaux-et-ecoulements/riviere-des-outaouais-a-carillon/

Communagir (2023). *Se doter d'une vision commune*. https://communagir.org/contenus-et-outils/comprendre-et-agir/se-doter-d-une-vision-commune/

Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS) (2012), *Portrait sommaire du territoire de gestion intégrée de l'eau par bassin versant de la région*.

Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS) (2014), *Plan d'action de la zone de gestion intégrée de l'eau de Vaudreuil-Soulanges.* https://www.cobaver-vs.org/wp-content/uploads/2021/06/PDE_Plan-Action_Final_COBAVER-VS_mise-a-jour-OCMHH-2021.pdf

Croteau, R. (2023). *Précipitations extrêmes et érosion riveraine : pistes de solutions pour les municipalités*. Fédération Québécoise des municipalités. https://fqm.ca/services-fqm/ingenierie-et-infrastructure/precipitations-extremes-et-erosion-riveraine-pistes-de-solutions-pour-les-municipalites/

Crepin-Bournival, M. (2022). *Portraits de rivière – la rivière des Outaouais*. Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau. https://www.g3e-ewag.ca/portraits-de-riviere-la-riviere-des-outaouais/

De Stephano, L. (s.d.). [Barrage érigé sur la rivière Rigaud] [Photo].

De Stephano, L. (2008). *Rigaud une ville à la campagne*. Éditions GID.

Dick, L. et Taylor, J. (2015). *Histoire de l'agriculture jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.* Dans L'Encyclopédie canadienne. https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/histoire-de-lagriculture

Domenach, J.-M. (1995, 14 juin). *Conférence à l'occasion du séminaire annuel de la Société internationale des Conseillers de Synthèse à Lapoutroie (Haut-Rhin)*. https://www.prospective.fr/valeurs-individuelles-et-valeurs-collectives/

Duffy, J., Godwin, C. et J Cardinale, B. (2017). *Biodiversity effects in the wild are common and as strong as key drivers of productivity*. Nature. 549. doi:10.1038/nature23886. Synthèse par Jean-François Silvain (directeur de recherche à l'IRD et président de la FRB)

Environnement et Changement Climatique Canada (2017), *Contamination des eaux souterraines.* https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/eau-apercu/pollution-causes-effects/contamination-souterraines.html

Gachon, P. et Raphoz, M. (2022). *Les inondations au Québec : risques, aménagement du territoire, impacts socioéconomiques et transformation des vulnérabilités*. Sous la direction de Thomas Buffin-Bélanger, Danielle Maltais et Mario Gauthier. Presses de l'université du Québec.

Gaudreau, D. (1989). *Portrait détaillé de la problématique de l'eau de consommation de la Montérégie*. http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/santecom/35567000070752.pdf

Giroux, I. (2015). *Présence de pesticides dans l'eau au Québec : Portrait et tendances dans les zones de maïs et de soya – 2011 à 2014*. Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction du suivi de l'état de l'environnement. https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/mais_soya/portrait2011-2014/rapport2011-2014.pdf

Guenancia, P. (2019). *Soi-même comme un autre et la question de l'estime de soi.* https://youtu.be/oH7-qXFs3QM?si=HKPyY7IG6-RQcFul

Hall, R. (2006). Haut-Canada. Dans *L'Encyclopédie canadienne*. https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/haut-canada

Humbeeck, B. (2017, 27 mai). *L'estime de soi.* https://www.domuni.eu/fr/recherche/les-ressources-en-ligne/video/434/lestime-de-soi-434/

Institut national de santé publique du Québec. (2015). *Référentiel de valeurs pour soutenir l'analyse éthique des actions en santé publique.* https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2010_referentiel_valeurs_analyse_ethique.pdf

Institut national de santé publique du Québec. (2019). L*a qualité des eaux récréatives au Québec et les stratégies de prévention des risques à la santé.* Rapport d'analyse. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2502_qualite_eaux_recreatives_strategies_prevention_risques.pdf

Intergovernmental Panel on Climate Change, (2023). *Summary for Policymakers. In: Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland

Lamontagne, C. (2010). *Responsabilité, liberté et création du monde – Réflexions pour une éthique contemporaine*. Liber.

Langlois, E., K. Campbell et Dias M. (2013). *Quel rôle pour la santé et la biodiversité dans les nouveaux objectifs de développement durable de l'ONU?.* INSPQ, Article paru le 6 février 2013. https://www.inspq.qc.ca/bise/article-principal-quel-role-pour-la-sante-et-la-biodiversite-dans-les-nouveaux-objectifs-de-developpement-durable-de-l-onu

La Presse (2010, 24 avril). *Après 111 ans, le train n'ira plus à Rigaud*. Article de Bruno Bisson. https://www.lapresse.ca/actualites/regional/201004/24/01-4273859-apres-111-ans-le-train-nira-plus-a-rigaud.php#

Lebrun, P. (2015). La responsabilité. Paru dans Empan 2015/3 (n° 99). Éditions Érès. https://www.cairn.info/revue-empan-2015-3-page-105.htm

Legault, Georges A. (1999). *Professionnalisme et délibération éthique.* Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Mailhot, A. et Duchesne, S. (2005). *Impacts et enjeux liés aux changements climatiques en matière de gestion des eaux en milieu urbain*, VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [Online], Hors-série 2 | septembre 2005, Online since 01 September 2005, connection on 03 February 2024. URL: http://journals.openedition.org/vertigo/1931; DOI: https://doi.org/10.4000/vertigo.1931

Malherbe, J.-F. (2003). *Le cri de Dolorès.* Édition GGC.

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. (2009). *Liste des stations d'épuration*. https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=141408

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs. (2012). *Vos lacs et cours d'eau, Une richesse collective à préserver*. https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/richesse/LacsCoursDeau.pdf

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs. (2013). *Plan de gestion des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert.* https://robvq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/10/nathalie_arpin.pdf

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs. (2023). *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*. Québec.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs. (2024). *Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA),* Québec, Direction générale du suivi de l'état de l'environnement.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs. (s.d.a). *Conservation des milieux humides et hydriques.* https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/milieuxhumides.htm

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs. (s.d.b). *Critères de qualité de l'eau de surface*. https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/criteres_eau/details.asp?code=S0393

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs. (s.d.c). *Données sur les espèces en situation précaire*. https://www.quebec.ca/gouvernement/gouvernement-ouvert/transparence-performance/indicateurs-statistiques/donnees-especes-situation-precaire

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs. (s.d.d). *Espèces exotiques envahissantes (EEE).* https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs. (s.d.e). *La gestion des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert*. https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/outil-gestion/gestion-episodes.pdf

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs. (s.d.f). *Qualité des eaux de la rivière des Outaouais - 1979-1994*. https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/outaouais/description.htm

Ministère de la Sécurité Publique du Québec (2014). *Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 – Vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes*. Québec : Ministère de la Sécurité publique.

MRC Vaudreuil-Soulanges (2018a). *Les agriculteurs de Vaudreuil-Soulanges misent sur le développement durable*. Nouvelle 27 mars 2018. https://mrcvs.ca/les-agriculteurs-de-vaudreuil-soulanges-misent-sur-le-developpement-durable/

MRC Vaudreuil-Soulanges (2018b). *Schéma d'aménagement et de développement révisé 3e génération.* https://mrcvs.ca/wp-content/uploads/2018/12/Chapitre-8-Cartable-Final-2018-04-12_web.pdf

Organisation mondiale de la santé (2003). *Guidelines for safe recreational water environments - Volume 1 - Coastal and fresh waters.* Genève, Suisse : Organisation mondiale de la Santé.

Ouranos (2022, 26 janvier). *Changements climatiques : tour d'horizon 2021*. https://www.ouranos.ca/changements-climatiques-tour-dhorizon-2021/

Ouranos (s.d.). Écosystèmes – Impacts. https://www.ouranos.ca/fr/ecosystemes-impacts

Paquette, C. (1982). *Analyse de ses valeurs personnelles*. Éditions Québec Amérique.

Parcs Canada (s.d.). *Annuaire des désignations patrimoniales fédérales. Gare ferroviaire patrimoniale du Canada, Rigaud, Québec*. https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_hrs_fra.aspx?id=2225

Provost-Dubois, R., Michaud, C. et Gagnon, F. (2015, mai-juin). *L'eau, source de vie! Parfois de maladies…*, OIIQ. Vol. 12. No. 3. https://www.oiiq.org/sites/default/files/uploads/periodiques/Perspective/vol12no3/12-sante-environnement.pdf

Rainville, D. (1996). *Pour comprendre les valeurs* (tome 2). Éditions du machin.

Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Éditions du Seuil.

Rokeach, M. (1973). *The nature of human values*, New-York, Édition The Free Press.

Salles, D. (2009). *Environnement : la gouvernance par la responsabilité?* Hors-série 6. Vertigo. https://journals.openedition.org/vertigo/9179

Santé Canada (2012). *Recommandations au sujet de la qualité des eaux utilisées à des fins récréatives au Canada*, troisième édition. Bureau de l'eau, de l'air et des changements climatiques, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs, Santé Canada, Ottawa (Ontario). https://www.canada.ca/fr/sante-canada/programmes/consultation-recommandations-sujet-qualite-eaux-utilisees-fins-recreatives-eaux-recreatives/document.html

Simard, L., Casault, K. (2018, 16 novembre). *Démarche de réalisation du plan stratégique de développement durable de Rigaud*, 15e version. https://www.ville.rigaud.qc.ca/wp-content/uploads/2018/11/RAPPORT_PLAN_DD_RIGAUD_FINAL-LOW-1.pdf

Thivierge, C. (2021). *Gouvernance régionale et stratégies d'adaptation aux inondations en contexte de changements climatiques : une étude de cas, la MRC de Vaudreuil-Soulanges.* Mémoire présenté au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable en vue de l'obtention du grade de maîtrise en environnement (M. Env.), Université de Sherbrooke. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/18829/thivierge_caroline_MEnv_2021.pdf?sequence=4&isAllowed=y.

Tousignant, P. (2020). *L'Acte constitutionnel de 1791.* Dans l'Encyclopédie Canadienne. https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/lacte-constitutionnel-de-1791

Tremblay, C., Meunier, F., Deziel, G., Michaud, A. et Poirier, F. (1983). *Étude écologique de la rivière Rigaud*.

Tricot, J. (1959). Traduction *Aristote, Éthique à Nicomaque.* (2014, janvier). Livre 1 Le bien et le bonheur, Éditions Les Échos du Maquis, v.1,0.

Ville de Rigaud (2018a). *Démarche de réalisation du plan stratégique de développement durable*. https://www.ville.rigaud.qc.ca/wp-content/uploads/2018/11/RAPPORT_PLAN_DD_RIGAUD_FINAL-LOW-1.pdf

Ville de Rigaud (2018b). *Plan stratégique dans une perspective de développement durable 2018-2023.* https://www.ville.rigaud.qc.ca/wp-content/uploads/2018/11/PLAN-ACTION-2018-2023-FINAL.pdf

Ville de Rigaud (2022). *Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil, le 8 novembre 2022 à 19 h*. https://www.ville.rigaud.qc.ca/wp-content/uploads/2022/12/Seance-ordinaire-du-8-novembre-2022.pdf

Zanetta, A. (2018, 3 décembre). *Du phosphore en excès dans le sol des rivières*. Le Devoir. https://www.ledevoir.com/environnement/542738/environnement-phosphore-en-exces

ANNEXE 1

POLITIQUE MULTIMUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE 2020 – 2024 : VERS DES COLLECTIVITÉS PLUS RÉSILIENTES AUX SINISTRES

Ville de Rigaud, 2020

POLITIQUE MULTIMUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE 2020-2024 : VERS DES COLLECTIVITÉS PLUS RÉSILIENTES AUX SINISTRES

Cette politique multimunicipale de sécurité civile (la Politique) se veut l'expression des Élus de Rigaud, Pointe-Fortune et Très-Saint-Rédempteur, des termes dont ils ont convenu au mois d'avril 2017, pour que soit réalisée une importante démarche de planification, dont le résultat a été consacré, au sein d'une entente multimunicipale, conclue à l'automne 2019. Et si la réalisation de cette démarche a nécessité un investissement important par chacune des Municipalités, elles ont pu partiellement l'amortir grâce à l'obtention d'une subvention provinciale. Comme stipulé à l'article 1 de la *Loi sur la sécurité civile*, la démarche de sécurité civile a pour objectif premier la protection des personnes et des biens contre les sinistres, et ce, grâce à des décisions, des actions et des mesures de PRÉVENTION, de PRÉPARATION, d'INTERVENTION et de RÉTABLISSEMENT. Pour cela, la Politique définit les grandes orientations et les objectifs qui se traduisent dans le Plan multimunicipal de sécurité civile (PMSC) et ses 3 Plans particuliers d'intervention (PPI). Ces plans sont à la fois les outils de planification et de coordination communs à chaque Municipalité impliquant la mise en commun de toutes les ressources disponibles, mais sans pour autant amputer leur autonomie.

Cette mise en commun des ressources tient compte des ententes conclues entre la Ville de Rigaud et les municipalités de Très-Saint-Rédempteur et de Pointe-Fortune concernant la sécurité incendie. De ce fait, c'est le coordonnateur municipal de sécurité civile de Rigaud qui a été désigné par résolution de chacun des Conseils municipaux pour que soit planifiée la démarche de sécurité civile et soit rédigé la Politique et tous les plans précités. Contrairement au PMSC et aux PPI, la Politique a été adoptée par chacun des conseils municipaux, ce qui en fait un document public. Cela ne veut pas dire que certains éléments du PMSC et des PPI ne seront jamais exposés ou accessibles, mais ils ne seront jamais intégralement disponibles pour le public.

Le PMSC s'avère être le document « maître » de la démarche; ainsi il expose les enjeux, définit les vulnérabilités, identifie les aléas, propose des solutions et établit les axes de coordination des missions municipales. Les PPI sont, en quelque sorte, des cadres de coordination municipaux destinés à faciliter la mise en œuvre des décisions, actions et mesures relativement à certains aléas, et ce, dans l'optique où ces derniers génèrent des sinistres :

- Affectant fréquemment l'une ou l'autre des Municipalités;
- Pouvant être gérés par les ressources multimunicipales, mais avec un certain appui et soutien de ressources extrinsèques (régionales, provinciales);
- Engendrant certaines conséquences aux personnes, aux biens et à l'environnement, mais pas de manière substantielle; et
- Permettant aux municipalités affectées d'assurer un certain maintien de la prestation des services à la population non sinistrée.

Ainsi les PPI ciblent les aléas suivants : hydrométéorologiques (ex. : inondations, orages violents), géologiques (ex. : mouvement de sols, érosions des berges) et ceux spécifiques à la gestion de l'eau potable (ex. : pénurie, contamination). Dans un souci de conformité et de cohésion, la Politique est à la fois inspirée et alignée sur :

- La *Loi sur la sécurité civile*;
- Le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;
- La politique québécoise de sécurité civile 2014-2024;
- Le plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations; et
- Plusieurs documents constituant le cadre de gouvernance et de coordination en matière de sécurité civile.

Pour chacun des Conseils municipaux, la Politique traduit leur prise en compte du fait que les sinistres ne connaissent pas de frontière, qu'il faut tenir compte des impacts des bouleversements climatiques et que l'inaction ne peut se traduire que par des conséquences sociales, économiques et environnementales catastrophiques. Dans ce contexte, ils souhaitent que la Politique s'articule au sein d'une démarche dont les plans reposent sur l'approche des 3M, c'est-à-dire : multialéas, multirisques et multisinistres. En d'autres mots, le PMSC et les PPI prennent en compte des aléas n'ayant pas encore causé de sinistre sur l'un ou l'autre des territoires, les vulnérabilités (sociales, économiques, environnementales), les enjeux reliés à l'aménagement et l'occupation des territoires et la probabilité qu'un sinistre génère d'autres sinistres (effet domino).

Ainsi, les plans (PMSC et PPI) sont rédigés de manière à ce que les intervenants puissent s'adapter aux circonstances et événements inconnus, à assurer une interopérabilité avec les partenaires et maintenir une certaine continuité de la prestation des services à la population non sinistrée. Cela supposant donc, en toile de fond, que la Politique et lesdits plans reposent sur une démarche perpétuelle et évolutive, obligeant ainsi des révisions périodiques. Qui plus est, elle doit s'inspirer d'une gestion « ascendante » pour que les citoyens puissent être considérés à titre de partie prenante.

Pour ce faire, les Conseils municipaux souhaitent la création d'un Comité mixte municipalités entreprises (CMME), et ce, sur la base des modèles existants des CMMI (Comité mixte municipalités industries). En remplaçant « industries » par « entreprises », ils souhaitent ainsi une approche qui intègre le citoyen, les agriculteurs, les citoyens corporatifs, les commerçants et les autres membres de la communauté des affaires et des services. Bien que ce comité aura pour mandat de bien définir le principe de « responsabilité partagée » enchâssé dans la *Loi sur la sécurité civile*, il doit aussi permettre de développer une perception et une communication des risques communs.

Aussi, la Politique reconnaît que les enjeux de sécurité civile sont à la fois complexes et multidisciplinaires. Dans l'intérêt des collectivités, les efforts de planification et de coordination devront reposer sur des données probantes et scientifiquement reconnues. Cela suppose que les principaux responsables de la démarche, notamment les coordonnateurs, mais aussi les responsables de missions, tenteront, par le biais de leurs réseaux, de tirer profit des connaissances et de l'expertise scientifique. Que ce soit par l'entremise de : forums, congrès, colloques ou autres activités similaires, la science demeure le meilleur rempart sur lequel les Élus, les gestionnaires et les intervenants doivent s'appuyer.

Les orientations et les objectifs de cette première Politique multimunicipale traduisent, de manière très concrète, les réflexions et les préoccupations des trois Conseils municipaux, et cela, de manière réaliste, alors que les investissements nécessaires seront raisonnables et assureront de préserver la sécurité et le bien-être des contribuables, la qualité environnementale et la vitalité sociale et économique de chacune des collectivités.

POLITIQUE MULTIMUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE 2020-2024 : VERS DES COLLECTIVITÉS PLUS RÉSILIENTES AUX SINISTRES

Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 - Vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes **ORIENTATION 1 : CONSOLIDER LE SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE SÉCURITÉ CIVILE**				
1.1 : Responsabiliser tous les acteurs de la société à l'égard des risques et des catastrophes et susciter leur engagement.	1.2 : Mobiliser les ressources requises pour la gestion des risques et des catastrophes et en optimiser l'utilisation.	1.3 : Améliorer la coordination et la concertation des intervenants en sécurité civile.	1.4 : Intégrer les préoccupations relatives aux risques et aux catastrophes dans les politiques, les programmes ainsi que dans la gestion courante des organisations.	1.5 : Favoriser le développement d'une vision de la sécurité civile et d'une approche méthodologique communes.
Politique multimunicipale de sécurité civile 2019-2024 – Vers des collectivités locales plus résilientes aux sinistres **ORIENTATION 1 : CONSOLIDER LES EFFORTS DES INTERVENANTS MUNICIPAUX ET DE LEURS PARTENAIRES**				
1.1 : Assurer la cohésion des efforts de planification et de coordination entre les municipalités concernées, leurs services, leurs ressources et leurs partenaires	1.2 : Négocier et conclure des ententes avec certains organismes bénévoles en sécurité civile ou d'autres organismes communautaires ou institutionnels pour améliorer la réponse et la prestation de secours lors de sinistres. Favoriser un rapprochement et une intégration avec la communauté scientifique et l'enseignement supérieur pour que la gestion des risques repose sur des données probantes.	1.3 : Planifier, coordonner et réaliser des rencontres annuellement pour s'assurer que la planification stratégique de la sécurité civile se traduise dans des plans et des directives opérationnelles dans l'optique d'améliorer l'interopérabilité des intervenants lors de sinistres.	1.4 : S'assurer que les Élus et les gestionnaires puissent améliorer leurs connaissances et compétences dans la gestion intégrée des risques pour rehausser la résilience des organisations municipales.	1.5 : Proposer des objectifs qui sont adaptés aux réalités et priorités de chaque municipalité, ainsi qu'aux ressources déjà disponibles et consacrées à la sécurité civile.
Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 - Vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes **ORIENTATION 2 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES RISQUES**				
2.1 : Documenter les circonstances et les conséquences des catastrophes et constituer des historiques des événements passés.	2.2 : Développer la connaissance des aléas auxquels le Québec est exposé.	2.3 : Déterminer, en tenant compte des aléas identifiés, les principaux éléments exposés et leur vulnérabilité.	2.4 : Établir les enjeux sociétaux associés aux risques émergents et à leur évolution.	2.5 : Développer l'expertise et les méthodes d'appréciation des risques.
Politique multimunicipale de sécurité civile 2019-2024 – Vers des collectivités locales plus résilientes aux sinistres **ORIENTATION 2 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE CONCERNANT LES ALÉAS, LES SINISTRES ET LES RISQUES**				
2.1 Intégrer l'historique des sinistres survenus dans le plan multimunicipal de sécurité civile et planifier la démarche selon l'approche 3M : multialéas, multirisques et multisinistres.	2.2 : Planifier l'aménagement et l'occupation des territoires en fonction des informations issues du schéma de couverture de risques d'incendie et du plan multimunicipal de sécurité civile pour ensuite adopter des cadres normatifs et règlementaires cohérents avec ceux proposés par les autorités provinciales, tout en s'assurant qu'ils soient adaptés aux réalités locales.	2.3 : Encourager toute démarche pouvant permettre aux municipalités d'obtenir les bons indices/indicateurs pour que le plan multimunicipal de sécurité civile et les plans d'urbanisme soient conséquents de ces réalités.	2.4 : Vue l'absence d'un effort de planification similaire au schéma d'aménagement ou celui de sécurité incendie, convenir d'une démarche obligeant la révision périodique du processus « d'appréciation des aléas et des risques », considérant qu'il s'agit de la plaque tournante du plan multimunicipal de sécurité civile.	2.5 : Encourager le développement et le maintien des compétences des gestionnaires responsables de mission et des coordonnateurs en misant sur des formations académiques et institutionnelles reconnues par les autorités provinciales et les acteurs du milieu.

POLITIQUE MULTIMUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE 2020-2024 : VERS DES COLLECTIVITÉS PLUS RÉSILIENTES AUX SINISTRES

Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 - Vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes **ORIENTATION 3 : ACCROÎTRE LE PARTAGE D'INFORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**				
3.1 : Accroître la communication avec les communautés sur les risques, les mesures prises pour en assurer la gestion et les consignes à suivre lors des catastrophes.	3.2 : Consolider et mettre en réseau les systèmes d'information et de veille stratégique.	3.3 : Développer le savoir et les compétences de tous les intervenants en sécurité civile.	3.4 : Intensifier la recherche et le développement liés à la gestion des risques et des catastrophes et promouvoir l'innovation.	3.5 : Reconnaître et diffuser les bonnes pratiques, réaliser des retours d'expérience et en tirer les enseignements appropriés.
Politique multimunicipale de sécurité civile 2019-2024 – Vers des collectivités locales plus résilientes aux sinistres **ORIENTATION 3 : ACCROÎTRE LE PARTAGE D'INFORMATION AVEC LES PARTENAIRES ET LES INTERVENANTS ET MISER SUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES RESSOURCES MUNICIPALES**				
3.1 : Élaborer un plan de communication des risques misant en priorité sur les aléas mentionnés dans les plans particuliers d'intervention du plan multimunicipal de sécurité civile.	3.2 : Miser sur des systèmes de surveillance d'anticipation et d'alerte, des services professionnels spécialisés et des procédures de veille, alerte et mobilisation efficaces pour assurer la sécurité des personnes et des biens tout en favorisant une réponse adaptée des intervenants locaux en cas de sinistre.	3.3 : Prévoir, dans le plan multimunicipal de sécurité civile et dans chaque plan de missions, un programme de développement et du maintien des compétences des Élus, gestionnaires et employés municipaux.	3.4 : Encourager, appuyer et soutenir tout étudiant, professeur ou chercheur qui souhaite mener à terme des projets académiques ou des études scientifiques. Lorsque nécessaire, mandater des professionnels et des chercheurs pour que soient documentés scientifiquement les contextes aux fins d'aider les autorités locales et les citoyens à mieux mitiger les impacts des aléas.	3.5 : Mettre en œuvre, après chaque sinistre, une démarche des leçons apprises concernant les dimensions INTERVENTIONS et RÉTABLISSEMENT. Partager, autant que faire se peut, avec la communauté civile le résultat de cette démarche et participer aux colloques, séminaires, symposiums et congrès dans cette optique. Lorsqu'invité, contribuer à des comités, conseils, associations, études et panels.
Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 - Vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes **ORIENTATION 4 : RECOURIR EN PRIORITÉ À LA PRÉVENTION**				
4.1 : Assurer un aménagement et un développement durables du territoire tenant compte des risques présents ou potentiels.	4.2 : Établir des systèmes de surveillance, d'anticipation, de prévision et d'alerte précoce.	4.3 : Réduire les risques à la source et développer les programmes d'inspection et d'entretien.	4.4 : Accroître la résilience des systèmes essentiels et protéger les actifs clés des collectivités.	4.5 : Réduire la vulnérabilité aux aléas dont la fréquence et l'intensité sont susceptibles de s'accroître sous l'effet des changements climatiques.
Politique multimunicipale de sécurité civile 2019-2024 – Vers des collectivités locales plus résilientes aux sinistres **ORIENTATION 4 : METTRE EN ŒUVRE DES MESURES PRÉVENTIVES CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT ET L'OCCUPATION SÉCURITAIRE DU TERRITOIRE ET DES ZONES DE CONTRAINTES IDENTIFIÉES**				
4.1 : Développer des procédures qui vont permettre aux coordonnateurs de donner des avis et faire des recommandations concernant les zones de contraintes et les développements d'ensemble.	4.2 : Planifier l'installation de système de surveillance météorologique et des systèmes d'alertes précoces à la population et miser sur différentes stratégies pour que soit bonifiée la liste des personnes pouvant être jointes par le système automatique d'appels (automate).	4.3 : Développer et maintenir la compétence des préventionnistes en sécurité incendie et des autres inspecteurs municipaux pour qu'ils puissent contribuer à l'application des lois, règlements, politiques et cadres normatifs afférents. Modifier et adapter les cadres règlementaires municipaux pour y intégrer des exigences relatives à la sécurité civile.	4.4 : S'assurer d'un programme rigoureux d'inspection et d'entretien des infrastructures stratégiques municipales. Construire et transformer les infrastructures stratégiques municipales dans le respect des normes et des exigences règlementaires spécifiques aux bâtiments de protection civile.	4.5 : Mettre en œuvre des mesures dans les quatre dimensions de la sécurité civile qui favoriseront l'adaptation des organisations municipales et des citoyens aux changements climatiques.

POLITIQUE MULTIMUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE 2020-2024 : VERS DES COLLECTIVITÉS PLUS RÉSILIENTES AUX SINISTRES

Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 - Vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes **ORIENTATION 5 : RENFORCER LA CAPACITÉ DE RÉPONSE AUX SINISTRES MAJEURS**				
5.1 : Disposer d'une préparation permettant d'intervenir adéquatement lors de toute catastrophe.	5.2 : Assurer la continuité des activités des entreprises et des organisations.	5.3 : Prévoir des mesures favorisant un rétablissement rapide et efficient à la suite d'un sinistre majeur.	5.4 : Planifier la reconstruction à la suite d'un sinistre majeur dans la perspective de rehausser le niveau de sécurité dans les zones de contraintes.	5.5 Valider la fonctionnalité des mesures de préparation et en assurer le suivi et la révision périodique.
Politique multimunicipale de sécurité civile 2019-2024 – Vers des collectivités locales plus résilientes aux sinistres **ORIENTATION 4 : AMÉLIORER LA CAPACITÉ DE RÉPONSES DES ORGANISATIONS MUNICIPALES ET L'INTEROPÉRABILITÉ AVEC LEURS PARTENAIRES**				
5.1. : S'assurer que les plans particuliers d'intervention soient, tout comme le plan multimunicipal de sécurité civile, élaborés selon une démarche multialéas, multirisques et multisinistres. S'assurer que le SSIR puisse bénéficier des ressources humaines, matérielles et financières pour que la mise en œuvre de sa mission en contexte de sécurité civile et qu'il puisse aussi prévoir les ententes de services régionales et suprarégionales correspondantes.	5.2 : Proposer la mise en oeuvre d'un Comité mixte municipal entreprises (CMME), intégrant aussi la dimension citoyenne pour qu'il y ait cohésion à tous les niveaux des différents plans de contingence en cas de sinistres, mais aussi un partage de responsabilités correspondant à celui instauré par le contexte législatif et les programmes d'indemnisation et d'aide financière.	5.3. : Mettre en œuvre le centre de soutien au rétablissement (CSR) aussitôt la démarche de réintégration de secteurs amorcée. Planifier la continuité des mesures de sécurité civile de l'Organisation multimunicipale de sécurité civile, tant que toutes les ressources dédiées au RÉTABLISSEMENT ne sont pas à l'œuvre au sein du CSR.	5.4 : S'assurer que tout bâtiment, ouvrage ou infrastructure soit construit, transformé ou rénové selon un cadre normatif et règlementaire adapté au contexte de la sécurité civile.	5.5. : S'assurer que les rencontres du comité multimunicipal de sécurité civile et de l'organisation multimunicipale de sécurité civile soient le théâtre de discussions concernant l'amélioration continue des mesures prévues dans le plan multimunicipal de sécurité civile, les plans particuliers d'interventions et les plans de missions.

ANNEXE 2

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT CONCERNANT LA PARTICIPATION

1. TITRE DU PROJET

Réhabilitation et protection de la rivière Rigaud – Une marche vers la vie bonne.

2. RESPONSABLE(S) DU PROJET DE RECHERCHE

2.1 Responsable

Monsieur Charles Meunier, étudiant à l'Université du Québec à Chicoutimi.

2.2 Direction de recherche

Monsieur Marc Jean, professeur au département des sciences humaines de l'université du Québec à Chicoutimi

3. FINANCEMENT

Ce projet n'est pas financé.

4. PRÉAMBULE

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Pour votre information, et par souci de transparence, j'ai initié ce projet de maîtrise depuis déjà quelques années. En novembre 2021, j'ai été élu conseiller municipal du district 1 de la ville de Rigaud

5. DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT

a. Description du projet de recherche

La ville de Rigaud est traversée par une rivière sinueuse, la rivière Rigaud, dont le bassin versant couvre une superficie de 538 km2, dont près de 80% sur le territoire de l'Ontario, avant de venir se jeter dans la rivière des Outaouais au Québec. Cette rivière est plutôt laissée à elle-même, subissant les impacts de l'activité humaine. Pourtant, cette rivière joue un rôle essentiel pour la préservation de la biodiversité en plus d'avoir un grand potentiel d'usages récréatifs et sportifs.

La protection de l'environnement est encadrée par les lois et règlements qui, bien qu'imparfaites, si elles étaient mises en application et respectées, devraient faire en sorte que nos cours d'eaux, et la rivière Rigaud, soient relativement bien protégés.

Pourtant il serait possible, dans une certaine mesure, de réhabiliter et protéger cette rivière. Il est probable que les valeurs individuelles et collectives puissent jouer un rôle pour susciter l'intérêt et la collaboration des diverses parties prenantes.

Cette recherche a pour objectif principal d'en apprendre davantage sur les moyens qui permettent de se mobiliser individuellement et collectivement pour la réhabilitation et la protection durable de la rivière Rigaud.

b. Objectif(s) spécifique(s)

Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

a. Recueillir de la population les informations nécessaires à l'identification de leur posture actuelle en matière de valeurs

b. Dégager un ordre de priorité des valeurs recueillies dans la cueillette de données

c. Déterminer un processus d'appropriation des valeurs individuelles et collectives au sein de la population

d. Faire le choix d'un dispositif d'évaluation de l'appropriation de ces valeurs

c. Déroulement

Pour participer à la présente étude, vous devez répondre à un questionnaire qui vous sera remis en format papier. Cela prendra environ 20 minutes pour répondre au questionnaire.

Si vous acceptez de répondre au questionnaire, veuillez le retourner avant le 30 juin 2022 à la personne qui vous a sollicité afin que vos réponses soient considérées. Tous les questionnaires reçus après cette date ne seront pas retenus.

IMPORTANT: svp ne pas vous identifier sur le questionnaire. Cette recherche est non identificatoire et l'analyse des résultats se fera de façon anonyme.

6. AVANTAGES, RISQUES ET/OU INCONVÉNIENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RECHERCHE

La recherche n'entraîne pas de risque ou de désavantage prévisible pour le participant, hors d'avoir à consacrer le temps nécessaire pour remplir le questionnaire. Vous ne retirerez aucun bénéfice personnel de votre participation à ce projet de recherche. Toutefois, les résultats obtenus pourraient contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine. Aussi, bien qu'il n'y ait aucun bénéfice direct pour le participant, pour ceux qui sont intéressés par la réhabilitation et la protection de la rivière Rigaud, le bénéfice indirect probable est lié à la possibilité que cette étude contribue positivement à améliorer l'état de la rivière.

7. CONFIDENTIALITÉ, DIFFUSION ET CONSERVATION

a. Confidentialité

La collecte de donnée se fait de façon anonyme pour ceux qui le désirent. Le questionnaire ne demande aucune information qui pourrait permettre d'identifier le participant. La transcription des données n'inclura aucune information susceptible d'identifier les répondants.

Les questionnaires remplis par les participants seront retranscrits de façon anonyme dans un fichier numérisé, et éventuellement détruits en cohérence avec la date d'échéance de conservation prescrite.

b. Diffusion

Une fois l'étude terminée, le mémoire sera accessible à partir du dépôt institutionnel de l'UQAC nommé Constellation via l'hyperlien https://constellation.uqac.ca/. Il sera impossible pour quiconque d'identifier les participants qui auront collaborés à cette étude en répondant au questionnaire.

c. Conservation

Les réponses obtenues seront transcrites de façon anonyme dans un fichier XLS pour analyse et les questionnaires remplis par les participants seront conservés pendant 7 ans et ensuite détruits en conformité avec les règles institutionnelles établies.

8. PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser d'y participer en ne remettant au chercheur responsable le questionnaire qui accompagne le présent document.

Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raison, en cessant de répondre au questionnaire ou en ne le remettant pas. Cependant, une fois que le questionnaire rempli sera remis au chercheur responsable, il ne sera plus possible de vous retirer du projet de recherche ni demander le retrait de vos données puisqu'aucune information nominative ou codée ne permet l'identification des participants.

9. INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Aucune rémunération ou compensation n'est offerte.

10. PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous éprouvez un problème que vous croyez relié à votre participation au projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le responsable du projet de recherche aux coordonnées suivantes : Charles Meunier, cmeunier3@etu.uqac.ca.

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le Comité d'éthique de la recherche (par téléphone au 418-545-5011 poste 4704 (ligne sans frais : 1-800-463-9880 poste 4704) ou par courriel à l'adresse cer@uqac.ca.

11. CONSENTEMENT DU PARTICIPANT

Dans le cadre du projet intitulé Réhabilitation et protection de la rivière Rigaud – Une marche vers la vie bonne, j'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement et je comprends suffisamment bien le projet pour que mon consentement soit éclairé. Je suis satisfait des réponses à mes questions, s'il y a lieu, et du temps que j'ai eu pour prendre ma décision. Je comprends que je suis libre d'accepter de participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées en remplissant et en remettant mon questionnaire au

chercheur responsable par l'entremise de la personne qui me l'a transmis. Je peux me retirer en tout temps de la recherche si je le désire, sans aucun préjudice ni justification de ma part en cessant de répondre au questionnaire ou en ne le remettant pas. Je comprends également, qu'une fois le questionnaire envoyé, je ne pourrai pas me retirer du projet de recherche ni demander le retrait de mes réponses puisque le questionnaire est anonyme et que le chercheur responsable n'a aucun moyen de savoir qui a participé.

Signature et engagement du chercheur responsable du projet

Je certifie avoir moi-même, ou un membre autorisé de l'équipe de recherche, expliqué au participant les termes du présent formulaire d'information et de consentement, répondu aux questions qu'il a posées et lui avoir clairement indiqué qu'il pouvait à tout moment mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au participant à cette recherche.

Nom et signature du chercheur responsable du projet de recherche Date

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRE

Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,

1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.

a. _____

b. _____

c. _____

d. _____

e. _____

2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?

Priorité 1 : _____ (a, b c, d ou e?)

Priorité 2 : _____(a, b c, d ou e?)

Priorité 3 : _____(a, b c, d ou e?)

Priorité 4 : _____(a, b c, d ou e?)

Priorité 5 : _____(a, b c, d ou e?)

3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer? (Encercler les chiffres romains correspondants)

I. Elle est un choix pour l'individu;
II. L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur
III. Elle est observable dans les gestes quotidiens;
IV. Elle donne un sens, une direction à son existence
V. L'individu y est attaché
VI. L'individu l'affirme publiquement
VII. L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion
VIII. Pour l'individu, il y a une forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle.

4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?

_____

_____

MERCI!

LISTE DE VALEURS				
Abondance	Courage	Fierté	Modestie	Richesse
Acceptation	Courtoisie	Finesse	Motivation	Rigueur
Accessibilité	Créativité	Flexibilité	Nature	Ruse
Accomplissement	Crédibilité	Foi	Obéissance	Sacrifice
Adaptabilité	Croissance	Force	Optimisme	Sagesse
Affection	Curiosité	Fraîcheur	Ordre	Santé
Agilité	Découverte	Franchise	Organisation	Satisfaction
Altruisme	Dépassement de soi	Frugalité	Originalité	Science
Ambition	Désir	Gaieté	Ouverture d'esprit	Sécurité
Amitié	Détente	Galanterie	Paix	Sens
Amour	Détermination	Générosité	Partage	Sensibilité
Amusement	Devoir	Gentillesse	Partenariat	Sensualité
Appartenance	Dévotion	Gratitude	Participation	Sérénité
Appréciation	Dignité	Habileté	Passion	Service
Apprentissage	Discipline	Harmonie	Patience	Silence
Ardeur	Discrétion	Honnêteté	Perfection	Simplicité
Attraction	Diversité	Honneur	Persévérance	Sincérité
Audace	Divertissement	Hospitalité	Persistance	Soin
Avancement	Donner	Humilité	Perspicacité	Solidarité
Béatitude	Dynamisme	Humour	Philanthropie	Solidité
Beauté	Éducation	Hygiène	Plaisir	Solitude
Bénévolat	Efficacité	Imagination	Ponctualité	Soulagement
Bienveillance	Empathie	Impartialité	Popularité	Soutien
Bonheur	Encouragement	Indépendance	Pragmatisme	Spiritualité
Calme	Endurance	Individualité	Pratique	Spontanéité
Capacité	Énergie	Ingéniosité	Précision	Stabilité
Certitude	Engagement	Inspiration	Préservation	Succès
Changement	Enseignement	Intégrité	Prévenance	Surprise
Charité	Enthousiasme	Intensité	Pro activité	Sympathie
Charme	Environnementalisme	Intimité	Professionnalisme	Synergie
Clarté	Épargne	Intrépidité	Propreté	Traditionalisme
Cœur	Équilibre	Introspection	Prospérité	Tranquillité
Cohérence	Espoir	Joie	Proximité	Travail d'équipe
Communauté	Être le meilleur	Jouissance	Prudence	Unité
Compassion	Euphorie	Justice	Puissance	Utilité
Compréhension	Exactitude	L'autonomie	Pureté	Valeur
Confiance	Excellence	L'indépendance financière	Raison	Vérité
Conformité	Expérience	Leadership	Rationalité	Vertu
Confort	Extase	Légèreté	Rayonnement	Vigilance
Connaissance	Extravagance	Liberté	Réalisme	Vigueur
Conscience	Extraversion	Logique	Reconnaissance	Vision
Continuité	Exubérance	Longévité	Réflexion	Vitalité
Contribution	Facilité	Lucidité	Réputation	Vitesse
Contrôle	Faire une différence	Maîtrise de soi	Résistance	Vivacité
Conviction	Famille	Mariage	Respect	
Coopération	Fiabilité	Maturité	Responsabilité	
Cordialité	Fidélité	Minutie	Rêver	

ANNEXE 4

LES 31 QUESTIONNAIRES COMPLÉTÉS

Répondant 1									
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,									
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.									
a.	*La nature reprend ses droits*	b.	*Lègue aux générations*	c.	*Pour en profiter plus (baignade)*	d.	*Protection environnement*	e.	*Sentiment faire une bonne action*
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?									
P1	*a*	P2	*b*	P3	*d*	P4	*e*	P5	*c*
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?									
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur		
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence		
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement		
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle		
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?									
Implication en temps et en argent. Convaincre d'autres gens de s'impliquer, en faire la promotion. Respecter mes engagements.									
Répondant 2									
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,									
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.									
a.	*Changement*	b.	*Éducation*	c.	*Engagement*	d.	*Environnementalisme*	e.	*Coopération*
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?									
P1	*b*	P2	*c*	P3	*a*	P4	*d*	P5	*e*
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?									
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur		
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence		
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement		
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle		
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?									
AUCUNE RÉPONSE									
Répondant 3									
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,									
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.									
a.	*Beauté*	b.	*Bonheur*	c.	*Conscience*	d.	*Environnementalisme*	e.	*Santé*
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?									
P1	*b*	P2	*e*	P3	*d*	P4	*c*	P5	*a*
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?									
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur		
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence		
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement		
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle		
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?									
Être mieux informé de ce que je peux faire pour contribuer au projet. Participer aux activités de promotion s'il y en a. Signer une pétition si ça peut faire bouger.									

Répondant 4

Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,

1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.

a.	b.	c.	d.	e.
Préservation	*Fierté*	*Calme*	*Santé*	*Vitalité*

2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?

P1	P2	P3	P4	P5
d	*a*	*e*	*b*	*c*

3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?

I.	Elle est un choix pour l'individu	II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur
III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens	IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence
V.	L'individu y est attaché	VI.	L'individu l'affirme publiquement
VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion	VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle

4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?

AUCUNE RÉPONSE

Répondant 5

Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,

1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.

a.	b.	c.	d.	e.
Tranquilité	*Nature*	*Richesse*	*Plaisir*	*Valeur*

2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?

P1	P2	P3	P4	P5
a	*d*	*b*	*c*	*e*

3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?

I.	Elle est un choix pour l'individu	II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur
III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens	IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence
V.	L'individu y est attaché	VI.	L'individu l'affirme publiquement
VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion	VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle

4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?

Je ne veux pas m'impliquer personnellement

Répondant 6

Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,

1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.

a.	b.	c.	d.	e.
Tranquilité	*Appartenance*	*Calme*	*Paix*	*Préservation*

2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?

P1	P2	P3	P4	P5
b	*a*	*c*	*d*	*d*

3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?

I.	Elle est un choix pour l'individu	II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur
III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens	IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence
V.	L'individu y est attaché	VI.	L'individu l'affirme publiquement
VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion	VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle

4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?

Faire des efforts personnels et espérer que le monde qui me voit suivent mon exemple

Répondant 7

Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,

1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.

a.	*Devoir*	b.	*Santé*	c.	*Respect*	d.	*Espoir*	e.	*Logique*

2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?

P1	*e*	P2	*a*	P3	*b*	P4	*c*	P5	*d*

3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?

I.	Elle est un choix pour l'individu	II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur
III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens	IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence
V.	L'individu y est attaché	VI.	L'individu l'affirme publiquement
VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion	VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle

4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?

Par des gestes personnels car les gens ne considèrent pas les lois sur l'environnement comme facteur de motivation

Répondant 8

Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,

1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.

a.	*Environnementalisme*	b.	*Appartenance*	c.	*Coopération*	d.	*Préservation*	e.	*Efficacité*

2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?

P1	*a*	P2	*d*	P3	*b*	P4	*c*	P5	*e*

3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?

I.	Elle est un choix pour l'individu	II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur
III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens	IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence
V.	L'individu y est attaché	VI.	L'individu l'affirme publiquement
VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion	VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle

4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?

Nettoyage des berges et fossés; Plantation d'arbres pour ombrage et revitalisation des berges; Échantillons des eaux; Compostage, diminution des déchets; Nous avons changé de systèeme septique; Savons écologiques bons pour l'environnement; Produits herbicides écologiques; Jardin bio; Achat local.

Répondant 9

Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,

1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.

a.	*Nature - La protéger et la connaître*	b.	*Respect de ce qui vit (nature + gens)*	c.	*Responsabilité citoyenne-muni-gouv*	d.	*Éducation vulgariser sciences et effets de nos gestes*	e.	*Partage - que tous puissent en bénéficier*

à

P1	*d*	P2	*c*	P3	*a*	P4	*b*	P5	*e*

3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?

I.	Elle est un choix pour l'individu	II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur
III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens	IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence
V.	L'individu y est attaché	VI.	L'individu l'affirme publiquement
VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion	VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle

4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?

Appuyer les projets de réglements de la ville. Donner du temps bénévole à l'occasion pour des opérations de nettoyage ou d'entretien ou de revitalisation

Répondant 10									
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,									
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.									
a.	*Nature*	b.	*Avenir*	c.	*Communauté*	d.	*Discipline*	e.	*Sagesse*
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?									
P1	*a*	P2	*b*	P3	*c*	P4	*d*	P5	*e*
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?									
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur		
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence		
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement		
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle		
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?									
D'abord en prenant connaissance d'éventuels projets pour savoir comment il m'est possible de contribuer									

Répondant 11									
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,									
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.									
a.	*Nature*	b.	*Éducation*	c.	*Conscience*	d.	*Hygiène*	e.	*Jouissance*
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?									
P1	*d*	P2	*a*	P3	*b*	P4	*c*	P5	*e*
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?									
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur		
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence		
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement		
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle		
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?									
Conscientisation du public en publiant des photos qui démontrent l'état de la rivière sur le site de la ville									

Répondant 12									
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,									
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.									
a.	*Beauté*	b.	*Communauté*	c.	*Éducation*	d.	*Participation*	e.	*Respect*
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?									
P1	*a*	P2	*e*	P3	*c*	P4	*b*	P5	*d*
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?									
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur		
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence		
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement		
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle		
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?									
Ne connaissant pas ce que je peux offrir, il est difficile pouir moi de savoir comment je suis prêt à participer. Pour le moment la seule chose que je peux donner est mon temps. Ça évoluera avec les connaissances acquises. Ce projet me tient à cœur sachant que la rivière était baignable il y a moins de 40 ans. Tant niveau personnel que communautaire, avoir une rivière en santé ne peut être que du bonheur.									

Répondant 13										
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,										
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.										
a.	*Amour*	b.	*Beauté*	c.	*Préservation*	d.	*Longévité*	e.	*Richesse*	
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?										
P1	*a*	P2	*b*	P3	*c*	P4	*d*	P5	*e*	
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?										
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur			
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence			
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement			
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle			
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?										
Prêt à m'investir pour des nettoyages des berges										

Répondant 14										
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,										
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.										
a.	*Préservation*	b.	*Harmonie*	c.	*Cohérence*	d.	*Communauté*	e.	*Rayonnement*	
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?										
P1	*a*	P2	*d*	P3	*c*	P4	*b*	P5	*e*	
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?										
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur			
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence			
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement			
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle			
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?										
Je pourrais participer en faisant de la révision et de l'analyse de documents pour commentaires et en participant à différentes activités de sensibilisation et de promotion du projet.										

Répondant 15										
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,										
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.										
a.	*Nature*	b.	*Accessibilité*	c.	*Adaptabilité*	d.	*Science*	e.	*Calme*	
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?										
P1	*a*	P2	*b*	P3	*c*	P4	*d*	P5	*e*	
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?										
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur			
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence			
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement			
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle			
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?										
Participer, selon les besoins, à des campagnes de mesures terrain et d'analyse de données.										

Répondant 16

Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,

1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.

a.	*Longévité*	b.	*Nature*	c.	*Préservation*	d.	*Fierté*	e.	*Santé*

2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?

P1	*c*	P2	*e*	P3	*a*	P4	*b*	P5	*d*

3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?

	I. Elle est un choix pour l'individu	**II.**	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur
	III. Elle est observable dans les gestes quotidiens	**IV.**	Elle donne un sens, une direction à son existence
	V. L'individu y est attaché	VI.	L'individu l'affirme publiquement
	VII. L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion	VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle

4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?

Être conscient des petits gestes à y apporter chaque jour pour l'améliorer

Répondant 17

Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,

1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.

a.	*Préservation*	b.	*Attraction*	c.	*Communauté*	d.	*Nature*	e.	*Richesse*

2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?

P1	*d*	P2	*a*	P3	*c*	P4	*e*	P5	*b*

3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?

	I. Elle est un choix pour l'individu	**II.**	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur
	III. Elle est observable dans les gestes quotidiens	**IV.**	Elle donne un sens, une direction à son existence
	V. L'individu y est attaché	VI.	L'individu l'affirme publiquement
	VII. L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion	VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle

4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?

Poser des gestes concrets afin d'améliorer le cours d'eau en difficultés et que la communauté en prenne conscience.

Répondant 18

Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,

1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.

a.	*Préservation*	b.	*Environnementalisme*	c.	*Propreté*	d.	*Longévité*	e.	*Jouissance*

2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?

P1	*a*	P2	*c*	P3	*b*	P4	*d*	P5	*e*

3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?

	I. Elle est un choix pour l'individu	**II.**	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur
	III. Elle est observable dans les gestes quotidiens	IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence
	V. L'individu y est attaché	VI.	L'individu l'affirme publiquement
	VII. L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion	VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle

4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?

En tant qu'individu, nous avons tous un rôle à jouer mais sommes-nous assez informés pour faire les bons choix? Au moment de faire ces choix sommes-nous prêts à le faire pour la collectivité même si cela est au détriment de notre petite personne? J'aimerais être plus informé sur mes gestes quotidiens qui pourraient faire une différence. De cette façon je pourrais éduquer les gens autour de moi.

Répondant 19										
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,										
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.										
a.	*Bienveillance*	b.	*Cohérence*	c.	*Responsabilité citoyenne-muni-gouv*	d.	*Calme*	e.	*Respect*	
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?										
P1	*a*	P2	*d*	P3	*e*	P4	*c*	P5	*b*	
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?										
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur			
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence			
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement			
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle			
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?										
Créer un comité de protection de la rivière et faire un nettoyage annuel des berges en faisant participer les riverains. Sensibiliser les utilisateurs de la rivière: que ce soit les pêcheurs, les plaisanciers, les riverains à l'importance de la faune aquatique et à l'érosion des berges par les vagues crées par leurs embarcations. Voir aux installations septiques pour qu'elles soient aux normes.										

Répondant 20										
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,										
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.										
a.	*Pérennité de la qualité de l'eau*	b.	*Fierté*	c.	*Préservation des espèces aquatiques*	d.	*Respect de l'environnement*	e.	*Richesse collective*	
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?										
P1	*a*	P2	*b*	P3	*c*	P4	*d*	P5	*e*	
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?										
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur			
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence			
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement			
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle			
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?										
Je crois que chacun de mes gestes quotidiens tend à maintenir cette rivière dans le meilleur état possible. Par contre, je suis aussi conscient que cela ne suffit pas et qu'il faut des efforts collectifs pour que tous y participent et pour ce motif une mobilisation est nécessaire avec tous les acteurs concernés.										

Répondant 21										
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,										
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.										
a.	*Devoir de conservation du milieu de vie - Prospérité*	b.	*Appropriation d'une richesse naturelle de proximité*	c.	*Vision définie pour revitaliser ce patrimoine*	d.	*Responsabilité et participation politique et citoyenne*	e.	*Fierté - Jouissance du milieu de vie harmonieux*	
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?										
P1	*a*	P2	*b*	P3	*c*	P4	*d*	P5	*e*	
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?										
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur			
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence			
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement			
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle			
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?										
En tant que citoyenne et riveraine ayant choisi de quitter la ville pour vivre dans la nature au bord de l'eau, je suis très concernée par le projet de réhabilitation et de survivance de la rivière Rigaud et ses rives. Le 21ième siècle sera celui de la planète, la survivance du patrimoine naturel est primordial. Je suis intéressée à: m'informer, connaître les partenaires et enjeux liés au projet; Assister aux séances d'information et lire les documents produits, sensibiliser mon entourage à l'importance du projet et ses avantages pour la communauté.										

Répondant 22									
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,									
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.									
a.	*Environnementalisme*	b.	*Propreté*	c.	*Santé*	d.	*Responsabilité sociale*	e.	*Beauté*
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?									
P1	*a*	P2	*b*	P3	*c*	P4	*d*	P5	*e*
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?									
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur		
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence		
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement		
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle		
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?									
Participation à une campagne de soutien pour promouvoir le respect de l'environnement									

Répondant 23									
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,									
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.									
a.	*Environnement*	b.	*Source de vie*	c.	*Préservation*	d.	*Avenir des générations*	e.	*Solidarité*
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?									
P1	*a*	P2	*b*	P3	*c*	P4	*d*	P5	*e*
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?									
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur		
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence		
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement		
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle		
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?									
Bénévolat, campagne de soutien, défense des valeurs écologiques auprès des agriculteurs qui déversent phosphates et engrais, campagne de financement pour l'assainissement de la rivière qui se déverse dans l'Outaouais.									

Répondant 24									
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,									
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.									
a.	*Écologie*	b.	*Engagement*	c.	*Partenariat*	d.	*Pureté*	e.	*Préservation*
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?									
P1	*e*	P2	*a*	P3	*d*	P4	*b*	P5	*c*
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?									
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur		
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence		
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement		
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle		
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?									
En faisant des gestes quotidiens comme protéger les bandes riveraines et surtout ça prendrait la protection et participation de tous les paliers de gouvernement.									

Répondant 25									
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,									
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.									
a.	*Participation*	b.	*Nature*	c.	*Organisation*	d.	*Soin*	e.	*Espoir*
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?									
P1	*b*	P2	*c*	P3	*d*	P4	*a*	P5	*e*
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?									
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur		
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence		
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement		
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle		
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?									
AUCUNE RÉPONSE									

Répondant 26									
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,									
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.									
a.	*Conformité*	b.	*Coopération*	c.	*Environnementalisme*	d.	*Jouissance*	e.	*Préservation*
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?									
P1	*b*	P2	*c*	P3	*a*	P4	*e*	P5	*d*
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?									
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur		
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence		
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement		
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle		
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?									
AUCUNE RÉPONSE									

Répondant 27									
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,									
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.									
a.	*Changement*	b.	*Faire une différence*	c.	*Responsabilité*	d.	*Devoir*	e.	*Travail d'équipe*
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?									
P1	*d*	P2	*c*	P3	*b*	P4	*a*	P5	*e*
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?									
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur		
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence		
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement		
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle		
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?									
Suivre l'évolution de ce dossier afin d'être mieux informée, de développer davantage de connaissances sur ce qui est envisagé et m'impliquer concretement une fois les moyens pour améliorer l'état de la rivière Rigaud connus et réalistes. Participer individuellement et collectivement à des actions sur le terrain si la situation l'exige éventuellement.									

Répondant 28

Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,

1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.

a.	*Précaution*	b.	*Respect*	c.	*Préservation*	d.	*Cohérence*	e.	*Justice*

2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?

P1	*a*	P2	*c*	P3	*d*	P4	*e*	P5	*b*

3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?

I.	Elle est un choix pour l'individu	II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur
III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens	IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence
V.	L'individu y est attaché	VI.	L'individu l'affirme publiquement
VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion	VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle

4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?

D'abord s'impliquer personnellement tant en sollicitant plusieurs personnes qui, au départ, sont sensibles à la préservation de la nature, particulièrement une rivière, eau source de vie. C'est une responsabilité collective qu'il faut faire vivre, partager et s'y engager.

Répondant 29

Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,

1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.

a.	*Intégrité*	b.	*Authenticité*	c.	*Transparence*	d.	*Engagement*	e.	*Humanité*

2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?

P1	*a*	P2	*c*	P3	*d*	P4	*b*	P5	*e*

3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?

I.	Elle est un choix pour l'individu	II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur
III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens	IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence
V.	L'individu y est attaché	VI.	L'individu l'affirme publiquement
VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion	VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle

4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?

Je regrette de ne pas pouvoir m'impliquer actuellement. C'est un excellent projet en ce qui à trait à la protection de nos cours d'eau, de nos milieux naturels et de la biodiversité. Protéger la richesse écologique de la rivière Rigaudn'implique pas que la population locale, elle doit s'étendre jusqu'à sa source en Ontario. Un travail de longue haleine en passant par la ville, les municipalités voisines, les MRC au Québec et celles de l'Ontario et du gouvernement fédéral.

Répondant 30

Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,

1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.

a.	*Accessibilité*	b.	*Communauté*	c.	*Préservation*	d.	*Nature*	e.	*Éducation*

2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?

P1	*c*	P2	*e*	P3	*a*	P4	*b*	P5	*d*

3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?

I.	Elle est un choix pour l'individu	II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur
III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens	IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence
V.	L'individu y est attaché	VI.	L'individu l'affirme publiquement
VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion	VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle

4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?

À mon avis ce projet est hautement politique. Voici une proposition de démarche à suivre: 1-Implication de la municipalité de Rigaud: présentation du projet aux citoyens, former un comité d'étude du projet, répertorier la faune et la flore aquatique de la rivière Rigaud et en produire un document sur la pertinence du projet. 2- Sensibiliser et impliquer les municipalités de V-S et la MRC (Lettres d'appuis au projet). 3- Présenter le projet aux différents ministères du gouvernement du Québec concernés. 4- présenter le projet au gouvernement fédéral et de l'Ontario et impliquer les municipalités de l'Ontario aux abords de la rivière (lettres d'appuis). 5- Le financement du projet??? Je dois vous dire que j'ai ni l'énergie ni les compétences pour m'impliquer dans un tel projet.

Répondant 31										
Considérant que les valeurs représentent ce qui est important pour chacun d'entre nous,										
1- Quelles sont les cinq valeurs qui vous mobilisent le plus au regard du projet de réhabilitation et protection de la rivière Rigaud? Au besoin, vous pouvez vous inspirer de la liste de valeurs.										
a.	*Appartenance*	b.	*Fierté*	c.	*Continuité*	d.	*Beauté*	e.	*Accessibilité*	
2- Quel ordre de priorité accorderiez-vous aux cinq valeurs en question?										
P1	*c*	P2	*e*	P3	*a*	P4	*b*	P5	*d*	
3- Parmi les 8 critères suivants, quels sont ceux que vous seriez prêts à vous approprier en lien avec les valeurs que vous venez d'énoncer?										
		I.	Elle est un choix pour l'individu			II.	L'individu a une connaissance des conséquences du choix de cette valeur			
		III.	Elle est observable dans les gestes quotidiens			IV.	Elle donne un sens, une direction à son existence			
		V.	L'individu y est attaché			VI.	L'individu l'affirme publiquement			
		VII.	L'individu s'implique activement dans des activités qui en font la promotion			VIII.	Forte interaction entre sa vie personnelle et professionnelle			
4- Comment êtes-vous prêt à participer au projet de réhabilitation et de protection de la rivière Rigaud?										
L'épuration des eaux de Rigaud directement dans rivière Rigaud, au nord de l'autoroute 40 ok, au sud??? (eaux stagnantes). *Drainage agricole déverse tout dans rivière Rigaud au nord du barrage en face du collège Bourget. Terre québécoise et ontarienne. Beaucoup d'engrais chimiques et personne ne parle de ça!!!* *Rivière Rigaud en chute libre "dégradation" années après année.*										